1220

BIBLIOTHEQUE NATIONALE
REÇU LE
13 MAR 1972
DU DEPOT LEGAL
QUEBEQUES.

BUREAU DU DEPOT LEGAL
DEPT.-PERIODIQUES,
BIBLIOTHEQUE NAT.,
1700 ST-DENIS,
MONTREAL 129.

Un budget supplémentaire

OTTAWA PC — Le gouvernement Trudeau a déposé, mardi, aux Communes un budget supplémentaire de $433.5 millions, qui porte le total de ses prévisions de dépenses, pour l'exercice financier se terminant le 31 mars, à $16.474 milliards.

Ces crédits dont il demandera l'approbation au Parlement lui serviront notamment pour défrayer le coût de certains projets.

A même ce budget additionnel présenté en Chambre par le président du Conseil du Trésor, M. Drury, $157 millions seront consacrés à l'Agence canadienne de développement international que préside M. Paul Gérin-Lajoie.

L'ACEM dépensera ces millions additionnels en subventions et contributions à des programmes multilatéraux d'assistance internationale.

Il s'agit de programmes économiques, techniques, éducatifs et sociaux convenus entre le Canada et des pays en voie de développement ou des institutions internationales de développement reconnues.

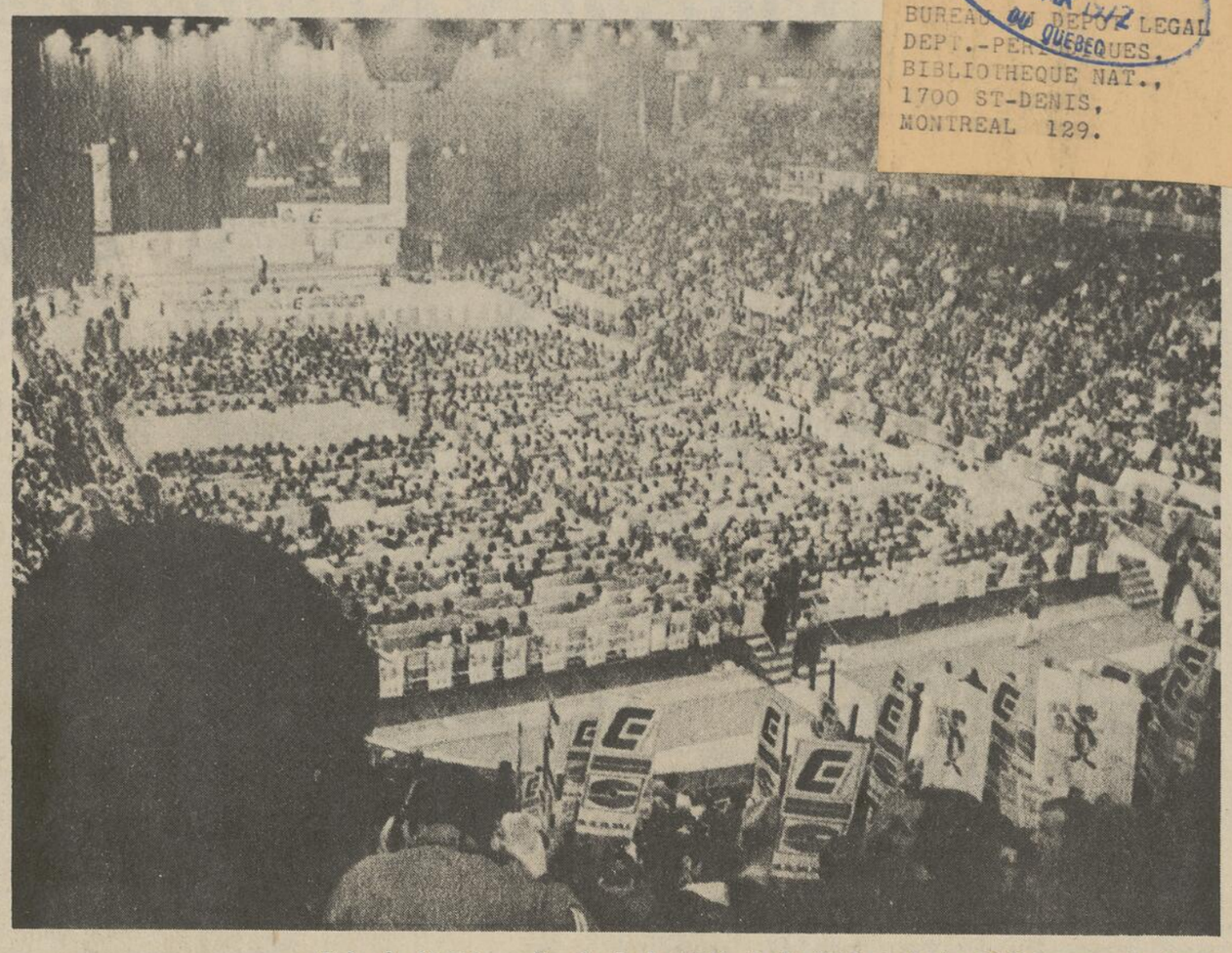
Ces crédits portent à plus de $381 millions les prévisions de dépenses de l'ACDI au cours de l'exercice financier actuel.

D'autre part, $134.1 millions iront au ministère des Finances, portant ainsi ses dépenses à $3.8 milliards.

De ces crédits additionnels, $91,945,000 seront versés au gouvernement québécois aux termes des dispositions de la loi sur les programmes établis - arrangements provisoires - et de la loi de 1964 sur la révision des arrangements fiscaux entre le gouvernement fédéral et les provinces.

La Voix de l'Est

VOL. 37 — NO 224 MERCREDI 8 MARS 1972 DIX CENTS



Rallye syndical

Près de 10,000 syndiqués de la CSN, de la FTQ et de la CEQ formant le Front commun se sont réunis, hier soir, au Forum de Montréal, pour une dernière réunion d'information avant le référendum qui doit avoir lieu le 8 à travers la province et par lequel les fonctionnaires et les para - fonctionnaires auront à se déclarer en faveur ou contre l'adoption des propositions patronales. Le rejet de ces dernières signifierait, pour la province, une grève de 210,000 travailleurs.
(Photo Presse canadienne)

Sévère avertissement aux centrales syndicales

Le Québec doit vivre selon ses moyens – R. Bourassa

Par PAUL LONGPRE

QUEBEC (PC) — "Le Québec doit vivre selon ses moyens et, le temps est venu, pour tous, de s'en rendre compte."

Cette phrase lapidaire du discours inaugural du premier ministre Bourassa, à l'ouverture de la 3ème session parlementaire de la 29ème législature du Québec, visait particulièrement les centrales syndicales engagées dans la négociation entre le gouvernement et ses quelque 250,000 employés. Le cinquième du texte de M. Bourassa portait d'ailleurs sur ce sujet.

Sans préciser la réforme qu'il souhaite dans les mécanismes de relations de travail qui régissent ses rapports avec la fonction publique et le secteur para - public, le chef du gouvernement a déclaré:

"L'expérience que nous vivons présentement met en évidence la nécessité qu'il y a, pour les centrales syndicales, de réévaluer en même temps que nous l'efficacité des mécanismes actuels en matière de rapport collectif, afin que l'Assemblée nationale puisse décider de nouvelles techniques qui tiendront compte de l'évolution sociale du Québec."

Notant que la masse salariale pour ces secteurs était de $1.8 milliard en 1971, le Premier ministre déclare que les offres gouvernementales sont raisonnables et justes par rapport au niveau de la rémunération dans le Québec.

Baie James

Dans le domaine économique, le chef du gouvernement s'en est pris aux détracteurs du projet hydro - électrique de la Baie James, réitérant sa volonté de le mener à bien, tout en étant parfaitement conscient de son ampleur et de ses implications financières, économiques et sociales.

"Ce projet, a-t-il dit, a certainement le mérite de faire contraste avec "l'agitation verbale et les demi - vérités auxquelles certains se livrent à partir d'informations partielles", à l'intention des députés péquistes qui promettent de reprendre leur opposition sur cette question au cours de la présente session.

Fédéralisme

Dans l'ensemble, le discours inaugural reprenait les principaux énoncés de politique du gouvernement Bourassa depuis sa victoire de 1970.

Réaffirmant sa foi dans la formule fédéraliste, le Premier ministre a déclaré que le fédéralisme "n'est pas et ne doit pas être un dogme".

La prise de position du Québec pour un fédéralisme canadien décentralisé, devait-il préciser, rencontre de plus en plus les vues de l'ensemble des membres de la Confédération, notant comme indice "éloquent" les récentes déclarations de solidarité pour le Québec du Premier ministre de l'Ontario, M. William Davis.

Climat social

Devant les tiraillements sociaux, il a d'autre part promis de "continuer à assumer les mêmes exigences de fermeté".

Les transformations sociales et leurs conséquences, la crise "d'identité nationale", et les problèmes linguistiques, a-t-il dit, trouveront chez le gouvernement "une attitude d'ouverture et de calme" qui n'a rien à voir toutefois avec le laisser - faire.

Sur la question linguistique, M. Bourassa a promis de définir la politique de son gouvernement, à la lumière du rapport de la Commission Gendron dont les premières recommandations doivent être connues le mois prochain.

"Le gouvernement actuel n'élaborera jamais une politique linguistique qui ignore la réalité culturelle, sociologique et démographique du Québec. Cette politique linguistique ne se fera pas non plus sur le dos d'un groupe ou d'un autre."

Enumérant les principaux faits qui sont à la source de la situation culturelle des Québécois francophones, il a noté qu'un "certain consensus est en train de se dégager autour des principes qui devraient nous guider dans la définition de notre politique linguistique".

Législation

Sur le plan législatif, le Premier ministre a annoncé une loi des institutions financières et il a invité l'Assemblée nationale à étudier le domaine des assurances, notamment la question du "contrôle que le Québec doit garder sur certaines institutions financières, liées de très près à la croissance de l'économie québécoise".

Le gouvernement présentera également à la Chambre un projet de loi - cadre sur la qualité de l'environnement qui "intégrera, dans une perspective fonctionnelle, les diverses initiatives gouvernementales en cette matière."

Après avoir énuméré les réformes législatives qu'il poursuivra au cours de cette session, à mi- temps de son mandat, M. Bourassa a conclu:

"Quant à nous, du gouvernement, nous entendons ainsi, par le dynamisme de notre action, assumer les responsabilités en ayant comme seul guide l'avenir du Québec, sa prospérité et son progrès."

Pas de grève générale pour les syndiqués de la Fonction publique

QUEBEC (PC) — Le premier ministre M. Robert Bourassa, a affirmé qu'il n'était pas question de permettre aux syndiqués de la Fonction publique de faire une grève générale de 24 heures sans assurer les services essentiels à la population québécoise.

Les leaders des trois centrales syndicales aux prises avec le gouvernement, la CSN, la FTQ et la CEQ, ont laissé planer à plusieurs reprises cette menace si les négociations n'avançaient pas pas plus rapidement.

Cette grève, si elle était déclenchée, impliquerait l'arrêt de travail de quelque 210,000 employés ce qui aurait pour résultat de paralyser toute la machine administrative du gouvernement le domaine scolaire et celui de la santé.

Interrogé à la sortie de l'Assemblée nationale après le discours inaugural de la session, M. Bourassa a précisé:

"Le gouvernement ne se laissera pas dépasser par les événements et prendra toutes les dispositions nécessaires afin d'éviter une telle situation."

Par ailleurs, le Premier ministre n'a pas écarté la possibilité que certaines centrales syndicales perdent leur accréditation ou que le droit de grève soit supprimé à la Fonction publique.

Sans cependant vouloir préciser davantage, M. Bourassa a ajouté que le gouvernement agira selon les circonstances et au fur et à mesure que les événements se produiront.

Chaos

"Les menaces de chaos à chaque renouvellement de contrats collectifs dans le secteur public ne sont pas un procédé plus acceptable aujourd'hui que les mesures individuelles de pressions indues qui ont pû s'exercer dans le passé sur les travailleurs"", avait par ailleurs mentionné M. Bourassa à l'Assemblée nationale.

"Etant donné l'effort collectif présenté au cours des dernières années dans la rémunération des employés du secteur public, il me paraît qu'actuellement les domaines les plus vitaux sur lesquels les centrales syndicales devraient faire porter leur action ne sont plus de l'ordre des salaires des employés publics mais bien plutôt de celui de la productivité et de l'efficacité des services publics.

"La présente ronde de négociations se fait entre les salaires du secteur public et les dirigeants d'institutions du secteur public, y compris le gouvernement. Voilà bien une matière qui nous est propre, et il nous appartient d'en faire une réussite. Il va falloir, en effet, que nous parvenions à régler entre nous ce problème, d'une façon raisonnable", avait-il ajouté.

Les chiffres

M. Bourassa a aussi souligné que les chiffres en question dans la présente négociation portent en eux-mêmes certaines évidences.

domaine la cédraie
30 LOGIS
10 — 4 1/2 — $140
15 — 2 1/2 — $125
5 — 1 1/2 — $110
A l'epreuve du feu
Insonorisé
Poele et refrigerateur
Tapis
372-5888

Geoffroy: une affaire classée pour la police

OTTAWA (PC) — Même si l'affaire Geoffroy est maintenant pour la police une "affaire classée" à la suite de l'arrestation du couple à Barcelone, lundi matin, elle n'en continue pas moins de susciter de vifs échanges verbaux à la Chambre des Communes.

Ce fut hier le tour de M. Georges Valade PC — Montréal - Sainte-Marie de s'en prendre au solliciteur général, M. Jean-Pierre Goyer, qu'il a accusé d'avoir menti à la Chambre à propos d'un nouveau procès éventuel de l'ex-notaire Geoffroy.

Le critique judiciaire de l'Opposition officielle, M. Eldon Woolliams PC — Calgary-Nord, a ouvert le feu en voulant savoir de M. Goyer le nom de l'informateur qui lui aurait indiqué les possibilités de la tenue d'un nouveau procès.

Le solliciteur général a fait savoir qu'il s'agit d'un journaliste, qu'il n'a d'abord pas nommé, qui l'avait contacté pour lui parler de ce nouveau procès.

M. Goyer a dit qu'il n'y a pas eu de chantage ou de propositions malhonnêtes au cours de cette conversation.

Il a ajouté que la loi, dans un tel cas, s'applique à tous les Canadiens, y compris Geoffroy, qui peut faire valoir ses droits et arguments en faveur d'un autre procès.

M. Valade a alors insisté pour connaître le nom de cet informateur.

Il s'agit de M. Claude Lavergne, journaliste au Dimanche-Matin, a dit alors M. Goyer, en ajoutant que c'est peut-être le même informateur que celui du député conservateur "qui a lancé la fausse nouvelle des $100,000 en biens du fugitif".

Se levant sur un rappel au règlement, M. Valade "a affirmé solennellement que le solliciteur général a menti et que ce n'est pas cet indicateur".

Les points saillants

QUEBEC (PC) — Voici les points saillants du discours inaugural que prononçait mardi le premier ministre Bourassa, à l'ouverture de la troisième session de la 29e législature du Québec.

— Devant la "contestation agressive et parfois désordonnée des règles du jeu social et de ses valeurs" promesse d'une attitude d'ouverture et de calme de la part du gouvernement.

— Priorité du gouvernement Bourassa à la solution des problèmes économiques.

Ferme résolution de mener à bien le projet hydro-électrique de la Baie James. "Nous convoquerons la Commission parlementaire des richesses naturelles lorsque nous le jugerons utile", a-t-il lancé à l'intention des péquistes qui ne cessent de réclamer cette procédure.

— Le Québec doit "vivre selon ses moyens" et il est temps que les syndicats en prennent conscience.

— Remise en question possible des mécanismes actuels de relation de travail dans le domaine public.

— La politique linguistique du gouvernement Bourassa ne s'élaborera pas sur le dos de l'un des deux principaux groupes linguistiques.

— Publication sous peu du bilan des relations entre le Québec et Ottawa en vue d'un diagnostic qui constituera "une phase décisive et déterminante" pour l'avenir du Québec.

51 wagons déraillent

EATONVILLE PC — Plusieurs wagons de marchandises d'un convoi du Canadien national étaient la proie des flammes, mardi matin, à la suite du déraillement de 51 wagons d'un convoi qui en comptait 94, survenu peu après six heures, mardi matin, entre Eatonville et Bretagne, dans le comté de Kaouraeka, à quelque 90 milles au nord-est de Québec.

Le convoi, qui venait de Montréal et se dirigeait vers Sydney, Nouvelle-Ecosse, allait s'engager sur le pont enjambant la rivière-du-Loup, au moment de l'accident dont on ignore la cause pour l'instant.

Piraterie de l'air

MIAMI Floride AFP — Deux hommes armés de carabines ont obligé le copilote d'un hydravion bi-moteur à se rendre à La Havane où l'appareil s'est posé mardi matin à 11 heures 15 locales.

Le pilote et un mécanicien à terre avaient été blessés avant le départ de l'avion qui devait normalement décoller pour les îles Bahamas avec dix personnes à bord.

Cinq de ces passagers étaient à bord au moment du décollage pour La Havane. Un sixième à pu se sauver avant le départ.

Elle ou lui?

BALE Reuter — Il aura fallu deux jours aux gardiens du zoo de Bale pour déterminer le sexe du bébé de Kati. C'est du moins eux qui l'affirment.

Kati est congolaise. Elle a 11 ans. Elle a donné naissance à une fille samedi soir, une guenon comme elle.

Personne ne sait qui de Steffi et Jabo, les deux gorilles du zoo, est le père.

Le premier petit singe auquel Kati avait donné le jour en novembre 1970 était mort six jours plus tard.

La météo

Région des Cantons de l'Est: nuageux avec quelques périodes de soleil et une ou deux chutes de neige locales. Venteux. La température diminuera lentement pour atteindre de 15 à 20 ce soir.

Aperçu pour jeudi: généralement ensoleillé et froid.

Nouvelles Régionales



La reine et sa suite

La reine du carnaval 1972 de Bedford, Mlle Louise Lévesque, est entourée des duchesses et de la reine du carnaval 1971 (à sa gauche), et du maire de Bedford, M. Lino Marziali.

(Photo JdB)

Après une incarcération d'un mois

Le juge fixe cinq conditions et McSween obtient sa liberté

FARNHAM (AD) — Un jeune homme de Farnham Michel McSween, qui attend l'instruction de son procès aux Assises, sous des accusations de menaces de mort par téléphone et de possession d'arme dans un dessein dangereux, a pu reprendre sa liberté sur parole après que le juge Thomas Toth de la Cour Supérieure, eût fixé cinq conditions à sa libération.

McSween qui était incarcéré à la prison commune de Sherbrooke depuis un mois, est accusé d'avoir proféré des menaces de mort contre M. Maurice Bellerose, gérant de l'usine de la compagnie Coronet Carpets Ltd, à Farnham, et ce, entre le 5 novembre '71 et le 3 février '72, en plus d'avoir à répondre à une accusation de possession d'arme dans un dessein dangereux.

A la suite d'une requête présentée en Cour Supérieure par l'avocat de l'accusé, Me André Fortier, le juge Thomas Toth a autorisé la mise en liberté du jeune homme de Farnham, moyennant cinq conditions précises que le président du tribunal a fixées à la demande du procureur de la Couronne, Me Claude Noiseux.

Lors de la présentation de la requête, Me Noiseux n'a formulé aucune objection à la mise en liberté du prévenu, mais a insisté pour que le président du tribunal impose des conditions de façon à garantir le maximum de sécurité à la victime et à sa famille.

Les conditions

En autorisant, par voie d'ordonnance, la mise en liberté sur parole de l'inculpé, le juge Toth a fixé les conditions suivantes: d'abord, le prévenu doit se tenir éloigné de tout bar, taverne ou endroit licencié où se consomment des boissons alcooliques. Il doit se rapporter à la police de Farnham chaque semaine, le vendredi, et faire part à l'enquêteur Adrien Lalande de sa conduite et de ses allées et venues.

Troisièmement, il est interdit à l'accusé de communiquer avec M. et Mme Maurice Bellerose ou tout autre membre de leur famille, directement ou par personne interposée, et ce, verbalement, par téléphone ou par lettre.

Il lui est aussi interdit d'avoir en sa possession, sur lui, à sa résidence ou à tout autre endroit que ce soit, une arme offensive ou toute autre arme pouvant causer des blessures corporelles.

Enfin, il lui est interdit de changer de domicile de quelque façon que ce soit; s'il devait le faire, il devra au préalable en aviser l'enquêteur Adrien Lalande, de la police de Farnham, ainsi que le procureur de la Couronne.

La décision du juge Toth a ainsi renversé celle rendue par le juge Guy Genest, de la Cour des Sessions de la paix, à l'issue d'une courte enquête au cours de laquelle la Couronne s'était employée à démontrer que la liberté de l'accusé constituait un risque à la sécurité de la victime et de la population.

A l'issue de cette enquête, le juge Genest avait refusé tout cautionnement avant la tenue de l'enquête préliminaire.

Lors de l'enquête préliminaire de McSween, c'est le juge Gérard Normandin qui présidait le tribunal et qui a cité l'accusé à son procès aux Assises sous deux chefs d'accusation différents.

En vertu des dispositions du nouveau bill C-218, le juge Normandin n'avait aucun pouvoir de renverser la décision de son collègue, le juge Genest, et le prévenu a été confiné à sa cellule en attendant une autre requête.

Dès lors, il restait à l'avocat de la défense de présenter sa requête en cautionnement devant un juge de la Cour Supérieure, ou encore devant trois juges de la cour des Sessions de la paix. Or, Me André Fortier a choisi la première alternative avec les résultats que l'on sait maintenant.

Conflit ouvrier

On sait par ailleurs, que l'accusation de menaces de mort qui pèse contre Michel McSween, découle d'un conflit ouvrier entre le prévenu lui-même, individuellement, et son ex - employeur, la compagnie Coronet Carpets Ltd.

Or, le dénouement dans cette dernière affaire pourrait bien survenir à la fin du mois de mars, alors qu'un tribunal du travail aura à statuer sur le grief de McSween contre la compagnie qui l'employait.

C'est à tout le moins ce que semble indiquer la libération du jeune homme de Farnham qui permettra finalement à un tribunal du travail de juger les revendications de ce dernier.

On sait que le tribunal du travail devait siéger le 7 février, dans cette dernière affaire, mais que la cause avait été reportée à une date ultérieure en raison de l'incarcération indéfinie de McSween, deux jours plus tôt.

A Cowansville

Permis de construction émis pour $925,000

COWANSVILLE (JDB) — La ville de Cowansville a émis, lors de sa séance du conseil municipal de mars, des permis de construction pour la somme approximative de $925,500.

Ce montant représente, outre des travaux de réparation et d'embellissement, la construction de cinq maisons unifamiliales et de six édifices multifamiliaux.

Ces habitations, dont le coût individuel est estimé à $140,000, seront situées aux 110, 116 et 120 de la rue des Erables, et au 104, 106 et 108 de la rue des Bouleaux, soit dans un secteur situé à proximité du parc industriel de Cowansville, dans lequel sont déjà construits deux autres développements domiciliaires: les appartements de la Loire, de Jacques Daigle Construction, et le Chateauneuf Boisé, réalisé par le constructeur Gérard Beauregard.

Le projet, d'une valeur globale de $840,000, sera une autre réalisation de la compagnie Chateauneuf Boisé Inc., dont le président est M. Gérard Beauregard et qui a à son actif de nombreuses constructions effectuées dans toute la région, notamment Waterloo, Granby...

Le développement se présentera sous la forme de six "blocs" séparés de 16 unités chacun, avec piscine chauffée et toute la gamme des commodités inhérentes à ce genre de construction.

D'après les renseignements obtenus, il sera situé dans un site entièrement boisé; d'aspect classique, voire même traditionnel, il offrira, semble-t-il, des appartements de 41/2 et 51/2 pièces, construits à l'épreuve du feu et bénéficiant d'une insonorisation presque parfaite.

Enfin, dernier détail et non le moindre, le prix de location de ces logements sera inférieur à celui habituellement exigible dans les autres développements domiciliaires du même genre et compte tenu des facilités offertes.

Les travaux débuteront avec un léger retard puisqu'il avait été annoncé, précédemment, qu'ils devait débuter dans le courant du mois de décembre dernier; quant à la date d'occupation de ces 96 nouveaux logements, il est assuré que les promoteurs s'efforceront, dans la mesure du possible, de respecter l'échéance du mois de septembre 1972.

En ce qui concerne un autre développement domiciliaire, celui de M. Waldo Cleary, une assemblée publique s'est déroulée dernièrement sous la présidence de M. Armand Beauregard, conseiller; elle portait sur le règlement d'emprunt 852 exigeant un déboursé de $37,500 pour la pose des services d'aqueducs et d'égouts.

Comme personne ne s'est présenté durant le délai de deux heures fixé par la loi, le président de l'assemblée a déclaré l'approbation officielle du dit règlement.

Le coût des travaux sera réparti comme suit: $32,500 absorbé par les propriétaires riverains, et les $5,000 restant, par la Corporation municipale de Cowansville.

Les travaux pourraient débuter sous peu puisque toutes les approbations nécessaires ont déjà été obtenues de la Régie des eaux du Québec.



Personnalité 1971

Les professeurs et le conseil de l'école polyvalente Jean-Jacques Bertrand de Farnham, ont tenu à rendre un hommage bien particulier à leur directeur, le Frère Roch Bourbonnais, qui a été choisi Personnalité de l'année 1971, à Farnham par la Jeune Chambre et les représentants des différents organismes locaux. Un vin d'honneur fut servi, suivi d'un dîner spécial. Nous voyons ici de gauche à droite: MM. Guy Dubé, directeur général de la Commission scolaire Honoré-Mercier, le frère Bourbonnais, M. Jean Langelier, directeur des études à la Régionale Honoré-Mercier, M. René Picard, représentant du président de la Régionale, le Dr Lalane.

(Photo Marc Robitaille)

Échanges d'étudiants de Valcourt et de l'Ontario

VALCOURT (EPF) — Les étudiants de Valcourt ont reçu, ces jours-ci, des étudiants ontariens qui ont pu suivre un carnaval typiquement québécois, celui qu'organisait Valcourt.

Le premier groupe, composé d'étudiants de secondaires I et II, venaient de Brampton, Ontario, et le second groupe, de l'école Georges - Vanier, de Toronto, était formé par des étudiants de secondaires III et IV. Au total, les étudiants étaient au nombre de 29. Ils étaient accompagnés de quelques professeurs.

Le but de cet échange entre étudiants anglophones et francophones était de donner l'occasion aux Ontariens d'apprendre le français, langue seconde, et de connaître un peu mieux les étudiants francophones.

Il en sera de même en avril, alors qu'une trentaine de jeunes étudiants de Valcourt, de l'école Notre-Dame de la Clarté, se rendront en Ontario pour compléter l'échange.

Les jeunes visiteurs ont été accueillis dans les familles d'étudiants. Ils ont pu participer à toutes les activités du carnaval qui se sont déroulées en fin de semaine à Valcourt.

Par ailleurs, vendredi, après - midi, ils ont assisté aux cours normaux à l'école. L'expérience semble avoir été pour eux enrichissante, selon la responsable des échanges, Soeur Carmelle Gaudreau.

Ainsi, en avril, les étudiants de Valcourt se rendront à Brampton et à Toronto, pour apprendre à connaître les étudiants ontariens, dans leur milieu.

Ils seront alors accompagnés par la responsable, Soeur Carmelle Gaudreau, qui est professeur, Mme Jocelyne Lane, professeur, M. Robert Gaudreau, animateur de pastorale à l'école Notre - Dame de la Clarté de Valcourt, Mme Dnielle Ouellet et M. Robert Tremblay, professeurs.

Nouvelles de St-Damase

ST-DAMASE (DNC) — Toutes les personnes intéressées à se joindre au Club d'âge d'or de St-Damase pourront communiquer avec Mme Armand L. Jodoin, rue St-Joseph, qui est responsable des cotisations.

Le local est ouvert les mardis et jeudis, de 2h. p.m. et les mercredis et samedis de 7h.30 p.m. à 11 h. p.m. Ce local est situé à l'étage supérieur de la salle de croquet des Chevaliers de Colomb, de St-Damase.

Le club n'est formé que depuis deux semaines seulement, et déjà plus de 50 membres en font partie.

Déjeuner

Les Chevaliers de Colomb de St-Damase organisent un déjeuner aux fèves, qui aura lieu dimanche, le 12 mars; à la salle des Chevaliers de Colomb. Le déjeuner sera servi à compter de 8 h. a.m. jusqu'à 11 heures. Adultes et enfants sont les bienvenus.

Un film

M. Robert Palardy, responsable des activités socio-culturelles, en collaboration avec les Loisirs de St-Damase, invite tous les enfants et adultes à la présentation du film "Ben-Hur", samedi le 11 mars à 1 h. 30 p.m., à la salle du Collège St-Nicolas de St-Damase.

Les membres du Club d'âge d'or pourront bénéficier de prix spéciaux, de même que les étudiants du secondaire, sur présentation de leur carte d'identité.

Les gagnants des concours

FARNHAM (DNC) — Quelque 300 personnes ont pris part au souper canadien et à la soirée de danse qui a suivie, organisés par la Jeune Chambre de Farnham.

Plusieurs concours ont fait des gagnants. Ainsi MM. Roland Lambert et Aurèle Langevin ont reçu le trophée Molson, remis par M. J-G. Potvin, agent, après avoir remporté le concours des violonneux.

Le concours de gigue a fait deux gagnants, M. Adélard Laflamme et M. Provost. Ils ont également reçu le trophée Molson.

M. et Mme Normand Gendron, Gilberte Martel et Claudette Papineau ont été les gagnants du concours des costumes. Ces personnes ont aussi reçu un trophée.

Plusieurs prix de présence ont été tirés au hasard et ont fait plusieurs heureux.

Comité socio-culturel de Cowansville

La démission du président entraîne des changements

COWANSVILLE (JdB) — M. Jean-Marie Provost a donné récemment sa démission comme président du comité socio-culturelle; les raisons avancées pour justifier cette décision sont d'ordre professionnel: M. Provost est artiste-peintre et professeur d'arts plastiques à la Régionale Missisquoi et de ce fait, il se trouve très accaparé par ses occupations et dans l'impossibilité d'assumer pleinement toutes les charges et responsabilités attachées au mandat de président du comité socio-culturel.

Cette démission a été acceptée, non sans regret, et depuis la dernière assemblée générale, la présidence est assumée par Me Gérard Turmel qui remplissait les fonctions de 1er vice-président lequel poste vient d'être confié à M. Jacques Hilman.

Malgré ses changements dans la composition du comité socio-culturel, celui-ci poursuit son travail de mise au point de la programmation du troisième festival du printemps.

D'après les responsables, la vente des billets pour les deux spectacles populaires, soit celui de Yvon Deschamps et de Gilles Vigneault, se poursuit suivant un rythme des plus satisfaisants.

Actuellement, et jusqu'à dimanche soir, une manifestation de qualité et d'envergure est à l'affiche de la galerie d'art du Centre culturel, et le public est cordialement invité à s'y rendre.

Il s'agit d'une exposition organisée en collaboration avec le Studio des artistes canadiens et qui groupent des oeuvres de peintres aussi connus que Suzor Côté, Marc-Aurèle Fortin, Léo Ayotte, Jeanne-d'Arc Leclerc, Jean Laforge, pour ne nommer que les principaux.

C'est donc un véritable panorama de la peinture canadienne contemporaine qui est offert au public cowansvillois, amateur d'art.

Première pelletée de terre

COWANSVILLE (JdB) — La première pelletée de terre au centre communautaire polyvalent de la paroisse Saint - Léon, de Cowansville, aura lieu aujourd'hui, en fin d'après - midi, rue Brown.

De nombreuses personnalités rehausseront cette cérémonie de leur présence: représentants municipaux, délégués du clergé, industriels et, bien entendu, les paroissiens de St - Léon, pour qui cet événement est l'aboutissement d'un vieux rêve.

Les travaux commenceront immédiatement. Ils ont été confiés, par voie de soumissions, à la firme Coupal Construction.

Un cocktail terminera cette cérémonie.


MARCEL

GAGNON & FRÈRES SPÉCIAUX A GRANBY ET WATERLOO


YVAN

BOEUF HACHÉ 3 LB $1.59
STEAK HACHÉ LB 85¢
STEAK HAUT RONDE LB $1.25
RÔTI POINTE SURLONGE LB $1.15
COTELETTE LARD LB 89¢
POULET 3-4 LB LB 45¢
COKE "FAMILIAL" 3 POUR 67¢
T-BONE STEAK LB $1.19
CONGÉLATEUR
DEMI-BOEUF LB 60¢ DERRIÈRE DE BOEUF LB 71¢
DÉBITÉ — ENVELOPPÉ- GELÉ
NUMÉRO GAGNANT 47997-47575-023063
GAGNON & FRÈRES
MAINTENANT LICENCIÉ - BOEUF DE L'OUEST SEULEMENT
RUE DUTILLY GRANBY 378-2218
ÉDIFICE DES SYNDICATS 371 ST-JACQUES
12 NORD WATERLOO 539-3939



vente d'écoulement
A la Boutique
Thérèse Fournier
16, rue Centre Granby
LAYETTE,
TROUSSEAU DE BAPTÊME — CHÂLES
50% de RÉDUCTION
Bérets, bonnets, casquettes, tuques, foulards, chapeaux de laine $1.00
CHÂLES, ÉTOLES, VESTES
ROBES etc. $5.00 et $10.00
HEURE D'OUVERTURE: 12.30 p.m.

CSN
LE SALARIÉ ET SON IMPÔT
— SERVICE DU CONSEIL CENTRAL DE GRANBY
— Session collective tous les lundis soir à compter de 7 h. 30
— Consultation individuelle tous les mardis, mercredis, et jeudis de 7 h. 30 à 10 h.
371, RUE ST-JACQUES
378-9929

Nouvelles de Granby

Après avoir été retardée pendant de nombreuses années

La construction d'un garage municipal sera exécutée en deux phases sur la rue Edouard

GRANBY (JF) — La construction d'un garage municipal qui a été retardée depuis de nombreuses années, sera exécutée en deux phases dont la première, au coût d'environ $400,000 devrait débuter au cours des prochains mois.

C'est ce qu'a décidé, l'administration municipale de Granby afin que soit réalisée dans les plus brefs délais la première partie de ce projet dont le coût total s'élèverait à près de $600,000.

La seconde partie du projet qui pourrait être réalisée au cours de 1973, nécessitera cependant l'adoption d'un autre règlement d'emprunt dont le montant atteindrait près de $200,000.

Au cours de la rencontre convoquée par l'administration municipale, l'architecte Laurent St-Pierre a expliqué qu'en 1965, la ville de Granby lui avait demandé de préparer des plans et devis selon les spécifications d'alors et le coût de la construction projetée s'élevait à environ $560,000.

Par la suite, l'administration lui a demandé que soient enlevés divers items prévus dans ces plans et devis afin que le coût du projet soit réduit à environ $400,000. La superficie de la construction devrait être la même, avait-on alors spécifié.

Puis en 1970, a expliqué M. St-Pierre, la ville a réitéré sa demande pour la construction d'un garage de même superficie et du même coût alors que des augmentations d'environ 32% dans les coûts de matériaux, de main-d'oeuvre ou autres ont été enregistrées dans cet intervalle.

Enfin, en 1972, la ville a répété encore une fois sa demande pour un projet d'environ $400,000 alors que de nouvelles augmentations ont été accusées au cours de ces années.

Voilà comment, a affirmé l'architecte, le coût du projet tel que requis par la ville ne peut être acceptable et qu'il ne peut comprendre la construction d'une section devant servir à l'entreposage des machineries diverses pourtant nécessaires pour les nuits d'hiver.

M. St-Pierre a aussi affirmé que la superficie de la construction atteindrait environ 77,000 pieds carrés, mais que le coût ne devait pas être considéré en fonction de la superficie mais plutôt en fonction du cubage. Ce calcul est nécessaire, selon M. St-Pierre, à cause de la hauteur de la construction qui atteindrait plus de 20 pieds.

Construction

La réalisation de ce projet exigera l'utilisation de pieux d'une longueur d'environ . 25 pieds puisque la nature et la qualité du sol à cet endroit commande une plus grande stabilité à la construction.

De plus, l'utilisation fonctionnelle de cet édifice commande la construction de 16 portes de grandes dimensions afin d'éviter l'encombrement des véhicules stationnés à l'intérieur du garage et d'en faciliter le déplacement.

Entreposage

La superficie de la section nécessaire à l'entreposage des véhicules représente quelque 165,000 pieds carrés, selon les données de M. St-Pierre.

De plus, l'architecte a pris soin de souligner que les coûts de cette construction doivent aussi comprendre les coûts d'éclairage, de chauffage et également de ventilation.

Le coût total du projet n'inclut pas cependant les frais de nivellement et de terrassement qui seront aussi nécessaires à la suite de la réalisation de ce projet.

Les conseillers se sont par la suite prononcés en faveur de la réalisation de la première phase du projet et seuls les conseillers J.J. Bruce Payne et Guy Lemonde se sont dits en faveur de la réalisation totale du projet.

Le conseiller Bernard Trudel a aussi ajouté que, sur un plan pratique, il serait préférable d'effectuer dans une seule phase l'ensemble du projet.

Sur un plan politique cependant, cette décision risquerait de s'avérer non rentable en soulevant une tollé de protestations de la part des contribuables de Granby.



Magnifique don

Le président du carnaval des Loisirs de l'Immaculée - Conception a remis un chèque représentant les profits du carnaval au directeur des Loisirs de l'Immaculée - Conception, lors d'une brève cérémonie, au sous-sol de l'église. Sur la photo, nous voyons, dans l'ordre habituel, M. Joseph-Elie Bergeron, président des Loisirs de l'Immaculée - Conception, qui reçoit le chèque de M. Gabriel Racine, président du carnaval, et Mme Françoise Paquette, trésorière.

(Photo Céline Jobin)

Ce soir

Réunion d'information au Parkview Elementary School

GRANBY — En marge de la Semaine de l'Education, qui a pour thème "Le citoyen et l'homme élu", la direction de l'école Parkview Elementary organise pour ce soir, à 8 heures, une soirée d'information à l'intention du public.

La réunion se tiendra au Wilfred Anderson Memorial Gymnasium.

St-Pat's et la loi 27

Les principaux sujets de la soirée d'information seront: la loi 27 et ses implications pour les commissions scolaires, le Conseil professionnel, l'élection des nouveaux membres du Regional Board, le rôle des comités de parents, l'égalisation de la taxe scolaire et, en second lieu, la proposition de fusion de St-Patrick et Parkview Elementary Schools.

"Avec la disparition de commissions scolaires locales, d'affirmer M. William Munroe, principal de Parkvew School, "c'est un danger que les citoyens deviennent moins bien informés au sujet de l'éducation, et éventuellement au sujet de l'administration de leur propre école locale. Nous espérons que toutes les personnes intéressées, spécialement les parents, se rendront à la réunion et poseront toutes les questions qu'ils voudront."

Invités

L'information sur la loi 27 sera effectuée à l'aide d'illustrations et d'un feuillet explicatif que présenteront M. Kenneth Irwin, président du Conseil professionnel du sous-comité des relations publiques, et M. Sam Waye, coordonnateur de l'enseignement élémentaire pour ce district de la Commission scolaire Régionale de Bedford (School Board).

Porte ouverte

Un autre aspect de l'information publique que veut donner la direction de l'école Parkview, est la tenue d'un "Open House" (porte ouverte), le même jour, soit aujourd'hui, depuis 8 h. 30 a.m. jusqu'à 2 h. 30 p.m.

La parents sont invités à visiter les classes de leurs enfants et quelques-uns des travaux que leurs garçons et filles ont réalisé. S'ils le désirent, ils pourront, à l'heure du dîner, se joindre à leurs enfants pour le lunch à la cafétéria.

Aux parents et aux professeurs

L'abbé Gérard Marier recommande la modération en toutes choses

GRANBY (par Geneviève MILLOT) — L'abbé Gérard Marier n'est certes pas un conférencier de tout repos pour ceux qui l'invitent à prendre la parole. Et, à la suite de sa définition sur la philosophie de la vie qu'il a adoptée et qu'il s'efforce d'appliquer, bien des controverses sont nées dans l'assistance où certains n'ont pas accepté des généralités dites de manière directe.

Ces généralités qui en blessèrent quelques-uns n'avaient que le tort d'être trop réalistes. En fait, ces généralités étaient des vérités telles qu'elles devenaient difficiles à entendre par les parents et éducateurs qui formaient le gros de l'auditoire, quelques adolescents étant aussi présents dans l'auditorium de l'Ecole polyvalente Immaculée-Conception où se déroulait cette conférence-échange qui constitue la principale activité de la semaine de l'éducation pour le territoire de la Régionale Meilleur.

En fait, l'abbé Marier, professeur à l'université du Québec de Trois-Rivières et animateur d'une communauté chrétienne avait été invité par les organisateurs de la Semaine de l'éducation, à Granby et le Comité famille-école de l'Immaculée-Conception pourdévelopper le thème "la démocratie, c'est quoi?" et plus particulièrement celui de "l'homme élu et la politique".

Mais s'éloignant résolument de ce sujet, l'abbé Marier entraîna l'assistance sur d'autres définitions et fit prendre ainsi conscience à chacun de ce qu'il appelle cruellement l'insignifiance de l'enseignement à l'école où les sciences passent avant la formation de "l'être" et de la démission des éducateurs, qu'ils soient parents ou professeurs, chacun rejetant le blâme d'une déplorable débandade de notre jeunesse blasée avant d'avoir vécu, sur "l'autre".



"L'éducation, c'est d'abord former des "êtres". C'est tout au moins l'opinion de l'abbé Gérard Marier, professeur à l'université du Québec, de Trois-Rivières. C'est ce qu'il a dévoilé devant un auditoire quelque peu "choqué" de parents et de professeurs. On le voit ici entouré de M. André Desranleau, président de la Fédération des comité famille-école de la province de Québec et aussi de l'école polyvalente Immaculée-Conception, de Granby; de M. P. Germain Ostiguy, président dela Commission scolaire Régionale Meilleur et de la locale de Saint-Césaire; puis de Mme Ranger, principale de l'école et de l'abbé Guy Goyette, directeur du service aux étudiants de la Régionale.

Alors que notre société est en pleine élaboration d'une culture nouvelle où le matériel remplace le spirituel, où "l'Eglise elle-même perd sa spiritualité parce que trop préoccupée de réforme et pas assez du Christ par qui le salut et le bonheur peuvent être atteints" il est plus souvent question de débattre l'importance de l'expression sexuelle des jeunes, de la libération de la femme par la légalisation de l'avortement ou la stérilisation de l'homme que de développer la sagesse, la bonté et le souci des autres.

Selon l'abbé Marier, avant d'inculquer certains principes à nos enfants, il serait important que les parents s'éduquent eux-mêmes et apprennent à vivre selon la justice, la charité et l'amour sans avoir à trop en parler afin de faire connaître aux leurs ces vertus humaines que les jeunes devraient pouvoir identifier sans peine pour les avoir vu pratiquer autour d'eux.

L'abbé Marier a défini l'homme heureux comme étant celui qui se trouve à l'aise dans sa peau, étant en paix avec lui-même et avec Dieu, s'étant accepté et acceptant les autres en toute simplicité et n'admettant comme violence que celle qu'il s'inflige afin de vivre selon les préceptes chrétiens tels qu'édictés dans les évangiles.

Entouteschoses,surtout, l'abbé Marier préconise la modération. Et cette modération il la conçoit pour eux-mêmes ou pour leur progéniture.

Certaines personnes reconnurent le bienfondé de ces idées. D'autres critiquèrent ouvertement l'orateur. D'autres encore s'interrogèrent sur les possibilités d'appliquer dans la vie courante et dans une vie familiale organisée dans un milieu industrialisé une telle philosophie de vie.

Si, à la sortie, les opinions étaient très partagées, nul doute qu'aucune personne n'a pu rester indifférente. Nul doute non plus sur le fait que les opinions émises par l'abbé Marier feront plus ou moins vite leur chemin et donneront à ceux qui en auront besoin la clef qui leur ouvrira les portes d'une maison heureuse: la leur.

En flânant rue Principale



Selon une personne qui ne manque pas d'humour, il ne faut jamais confondre les termes gendarmerie et genmarderie et croyez-le ou non, cette phrase, désormais célèbre, a été entendue dans les couloirs de l'hôtel de ville.

Deux journalistes de Radio-Canada seront de passage dans la Princesse, aujourd'hui, afin de recueillir divers témoignages en vue d'une émission subséquente, à la radio d'Etat. Il s'agit de nul autre que Tony Burman et Suzan Farkas, deux reporters reconnus depuis fort longtemps comme des as du métier.

Un avis de présentation de règlement a été donné

GRANBY (JF) — L'administration municipale de Granby a adopté un avis de présentation de règlement d'emprunt, afin d'abroger, au cours des prochaines semaines, le règlement 762-72 décrétant un emprunt de $225,000 pour exécuter les travaux d'installation de conduites d'aqueduc et d'égouts afin de desservir le complexe domiciliaire Pierre-L. Beauregard.

Interrogé à ce sujet par le conseiller Gilles Cadorette, le maire Jean-Louis Tétreault a révélé qu'une rencontre aurait lieu aujourd'hui entre le promoteur Pierre-L. Beauregard et les propriétaires riverains, et qu'une solution serait présentée au conseil, lundi prochain.

On se souviendra que 42 propriétaires se sont opposés à l'adoption de ce règlement d'emprunt lors d'une assemblée des propriétaires et que par la suite la firme Pierre-L. Beauregard a été enjoint par le Service de l'inspection des bâtiments de la ville de Granby de fermer le chantier de construction.

Le conseiller Cadorette a précisé que c'est à la suite de questions que lui avaient posées certains contribuables qu'il désire s'informer afin d'être en mesure de répondre à des questions.

Il a aussi demandé si le prêt avait déjà été consenti pour la réalisation de ce projet de 176 logements. Le maire alors répondu qu'effectivement la ligne de crédit avait déjà été établie depuis quelques mois déjà.

Le conseil adopte une mesure spéciale pour le déneigement

GRANBY (JF) — L'administration municipale a adopté une résolution décrétant que les équipes de la Voirie municipale de la ville de Granby travailleront par rotation pendant 18 heures par jour tant que les rues ne seront pas tout à fait déneigées.

Cette décision a été prise à la suite de discussions au cours desquelles la plupart des conseillers ont critiqué pour la seconde fois le déneigement des rues.

Le conseiller Gilles Cadorette a affirmé qu'il ne se plaindrait pas du déneigement des rues si les contribuables eux-mêmes ne s'en plaignaient pas.

Le conseiller Guy Lemonde a ainsi demandé si les étapes de déneigement sont les mêmes que celles de l'an dernier. Puis, le conseiller Bernard Beaudry a laissé savoir que, pour sa part, il avait reçu beaucoup plus d'appels téléphoniques que l'an dernier.

Le conseiller Bernard Trudel a alors indiqué que certains contribuables n'accordent pas leur appui aux équipes de déneigement en déversant sur les voies publiques les amoncellements de neige provenant de leur entrée de cour.

Quant au conseiller J. J. Bruce Payne, il a fait remarquer que le déblaiement des rues à Granby n'est "parfait" que lorsque les rues des quartiers de chacun des conseillers sont tout à fait déblayées. Cette remarque a d'ailleurs fait sourire la plupart de ses collègues.

M. André Laliberté a répondu à toutes ces remarques que le manque de camions est actuellement la raison de ces problèmes.

Le conseiller Cadorette a alors souligné qu'il ne peut comprendre cet état de chose puisqu'un camionneur de Granby lui a déclaré que l'un de ses camions n'avait pas été utilisé.

Selon ce qu'a rapporté le camionneur à M. Cadorette, deux camions de ce contracteur auraient été mis à la disposition de la ville pour les opérations de déneigement en cours. Un seul de ces camions aurait ensuite été utilisé.

Le conseiller Guy Coulombe a rapporté à son tour un autre fait semblable, ce qui semble une anomalie puisque la ville manquerait de camions pour le déneigement des rues de la ville.

Le conseiller Cadorette n'a pas manqué de faire remarquer également que les chutes de neige sont beaucoup moins abondantes cette année et que les rues de la ville sont plus enneigées que l'an dernier.

Le directeur des Services techniques, M. André Laliberté, avait déclaré auparavant que la tâche des équipes de la Voirie est plus ardue puisque le verglas a formé une couche de glace, elle-même recouverte ensuite par des chutes de neige.

Information pour tous les enseignants

GRANBY (GMM) — Les membres de la section de niveau élémentaire du Syndicat des enseignants de Champlain du secteur de la Régionale Meilleur sont priés de ne pas oublier que ce soir, à 4 heures 30, une dernière réunion d'information sur les résultats des négociations provinciales pour la prochaine "Entente" aura lieu à leur intention à l'école Saint-Joseph.

DÉFINITION COCASSE: OPINION
Tout homme a droit à son opinion à la condition qu'elle concorde avec la vôtre.
A&W
POULET
777 Principale GRANBY

THEATRE PALACE GRANBY, QUE TEL 372-4466
POUR TOUS
IXE-13
Un film de Godbout et Dompierre
Pour rire en musique!
Louise Forestier
Les Cyniques
Un déluge de fer et de feu!
COMMANDO POUR UN HOMME SEUL
NATHALIE DELON ANTHONY HOPKINS

L'INDUSTRIELLE COMPAGNIE D'ASSURANCE SUR LA VIE
Notre nouveau plan "ECO" bâtit l'épargne dont vous aurez besoin plus tard. Ce plan peut aussi vous aider à réduire le fardeau de vos impôts. Consultez-nous.
GILLES GALIPEAU — JACQUES PATENAUDE — BERNARD LEMIEUX
GILLES TALBOT — ROGER CHAMPAGNE — RAYMOND LAMONTAGNE
183 PRINCIPALE GRANBY, QUÉ.
ROGER CHAMPAGNE, c.c.s.
Gérant de District
Membre du Club Select
Tél.: 372-4054

Satellite 1972
SATELLITE
VOYEZ-LA en montre
Shefford
CHRYSLER PLYMOUTH LTEE
Plymouth CHRYSLER Camions Fargo VENTE SERVICE
AUTOS USAGÉES De Qualité
CHEMIN ST-PAUL, GRANBY 378-9051

Editorial

Des services de protection bien structurés

La population granbyenne a raison de faire confiance au nouveau directeur du service de la police qui, en collaboration avec le directeur du service des incendies, est en voie de procéder à une réorganisation complète de ses services.

Le document présenté au conseil municipal à ce propos implique de nombreux changements de nature à améliorer non seulement les services actuels, mais à en créer de nouveaux pour offrir une plus grande protection aux citoyens.

Ce document d'une quinzaine de pages est le fruit d'une étude en profondeur du travail effectué par les policiers-pompiers et des fonctions qui désormais leur seront confiées, en vue d'en arriver à une meilleure restructuration des services et à une utilisation plus efficace du personnel et de l'équipement disponibles.

En d'autres termes, MM. Couture et Turgeon songent à une réforme complète, non seulement susceptible de garantir une plus grande sécurité contre le vol et les incendies, à toute heure du jour et de la nuit, mais de transformer le fonctionnement de ces services de telle sorte que les policiers et les pompiers seront plus conscients de l'importance de leur travail et de leurs devoirs à l'endroit du public.

Cette réforme, nous l'avons souventes fois souligné dans le passé, sans pour autant chercher à semer la pagaille au sein de ces services, s'imposait depuis longtemps. Nous n'étions pas les seuls à la désirer. Beaucoup de policiers, sauf erreur, la désiraient également.

Dans le contexte où ils oeuvraient, plusieurs n'étaient pas très heureux, et là se trouve peut-être la raison pour laquelle ils ne s'intéressaient pas tellement à leur travail.

Un corps policier ne saurait naturellement se comparer à une unité militaire, mais il n'en reste pas moins que la discipline y est nécessaire. Un policier doit, non seulement connaître la nature et les exigences de ses fonctions, mais être apte à les remplir et, de plus, désireux de se perfectionner.

A ce propos, il est important de rappeler que plusieurs de nos jeunes policiers suivent depuis plusieurs années des cours spéciaux de nature à les qualifier à des fonctions supérieures dans le contexte de cette réforme.

D'autres, d'un autre côté, stimulés par les changements auxquels on procède, et bien informés de leurs propres responsabilités, chercheront dans toute la mesure de leurs moyens à y faire honneur.

Certes, cette transformation profonde des services de la police et des incendies entraînera-t-elle des déboursés un peu plus élevés. Mais personne ne s'objectera à ces dépenses additionnelles, si elles ont pour effet de mettre de l'ordre là où il n'y en a pas assez et de créer des services de protection adéquats sur lesquels le public granbyen puisse compter au moment où il en a besoin.

Un important aspect de cette réforme mérite, à notre sens, d'être souligné: cette transformation, en effet, n'a pas pour objectif de faire du policier un être despotique, détestable, etc., mais un représentant de la loi bien discipliné, compréhensif, conscient de l'importance de s'assurer la collaboration du public dans l'accomplissement de ses fonctions.

L'établissement d'un service d'aide à la jeunesse, par exemple, portera sans aucun doute les jeunes à ne pas considérer le policier comme un ennemi dont il faut se méfier, mais comme un représentant de l'ordre désireux de les aider dans leurs difficultés. Ce service était certes nécessaire dans notre ville.

En d'autres termes, dans cette restructuration en profondeur, on se rend compte du souci de l'autorité de mettre l'accent, non pas uniquement sur le perfectionnement de la lutte contre le crime, mais sur les méthodes de prévention qui ailleurs donnent d'excellents résultats.

On note le même souci au plan de la lutte contre les incendies, où, on le reconnaîtra, il y a beaucoup à faire.

Cette réforme met en somme nos services sur la bonne voie, car elle met de l'ordre là où le maintien de la paix et de l'ordre est la première responsabilité.

Roland Gagné

Point de vue

Une oeuvre nécessaire

Le centre "Help" accomplit un magnifique travail dans notre ville. On parle peu, très peu, trop peu de son oeuvre hautement méritoire, puisque son but est d'enrayer l'usage de la drogue chez les jeunes.

Plusieurs seront peut-être étonnés d'apprendre que ce centre aide actuellement plus de quatre-vingt-dix jeunes aux prises avec ce problème. "Help" cherche non seulement à réhabiliter ces adolescents, mais à convaincre tous les jeunes des graves dangers auxquels ils s'exposent en se livrant à la drogue.

Il est important de porter à l'attention de nos jeunes que, dans l'opinion des animateurs bénévoles du centre, la marijuana est aussi dangereuse que le LSD et que, de plus, cette habitude peut les conduire à l'utilisation de drogues encore plus nocives et désastreuses pour leur avenir.

Quand des jeunes de 13, 14 ou 15 ans, se livrent à la drogue ou encore en vendent pour pouvoir en obtenir pour eux-mêmes, le problème, sans être aussi grave que dans une grande ville, ne mérite pas moins une attention particulière. Aussi ce centre mérite-t-il l'appui de la population et des pouvoirs publics pour y apporter des solutions concrètes.

Nous félicitons "Help" de son oeuvre. Nous exprimons l'espoir qu'il réussira à protéger les jeunes contre la drogue et à ramener dans la bonne voie ceux qui s'en éloignent sans être conscients de la gravité de leur geste. Car, pour ces derniers, l'avenir sera difficile. Ils risquent de devenir des loques humaines.

R.G.

La Voix de l'Est ABC

Journal quotidien publié par
La Voix de l'Est Ltée.
136 Principale, Granby

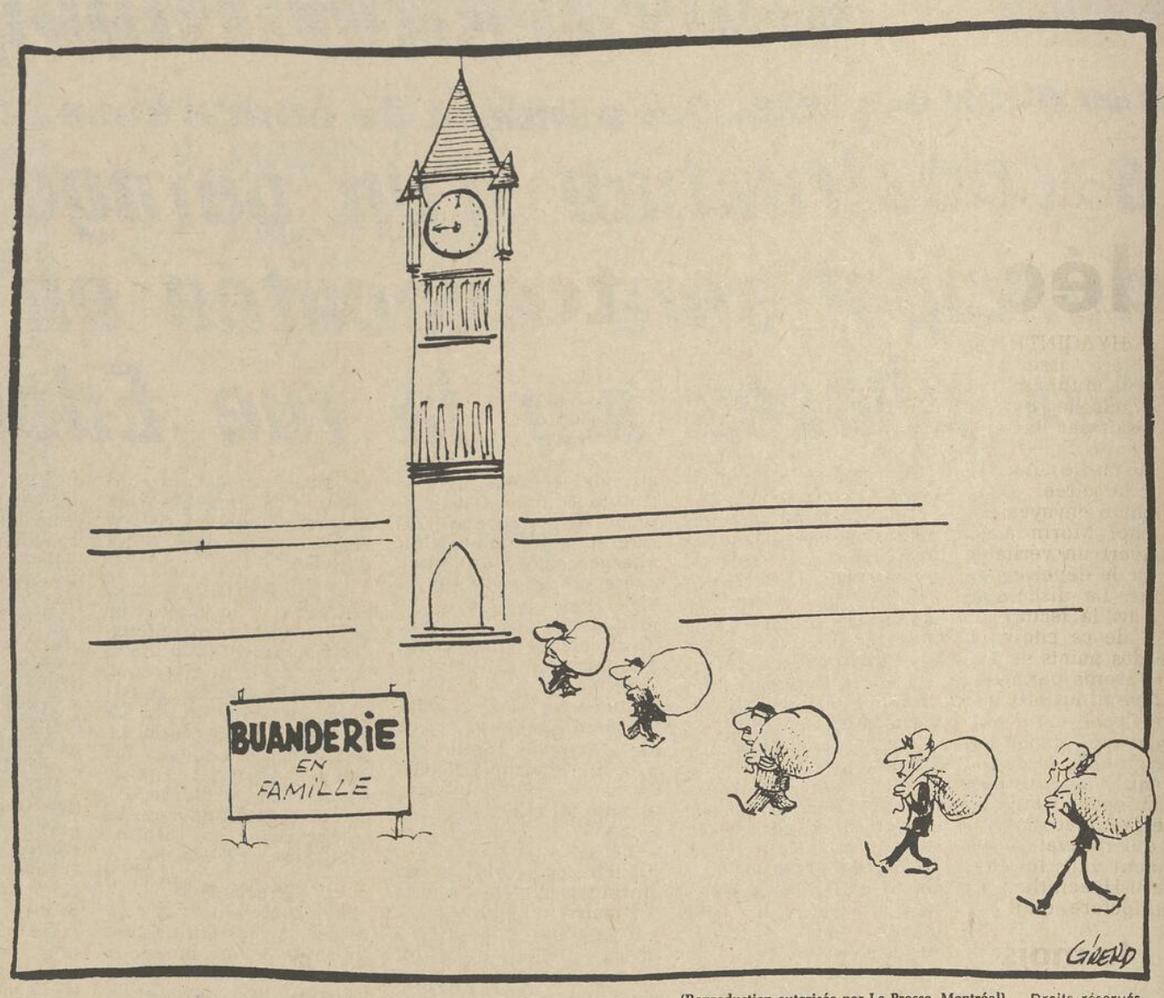
Journal fondé en 1935

La Presse Canadienne est seule autorisée à faire emploi, pour la publication de toutes les dépêches attribuées à la Presse Canadienne, à la Presse Associée ou à l'agence Reuters, ainsi que de toutes informations qui originent de la salle de la rédaction de La Voix de l'Est. Tous droits de reproduction des dépêches, y compris celles de notre rédaction, sont réservés.

TARIFS D'ABONNEMENT

Camelot		Poste	1 MOIS	3 MOIS	6 MOIS	1 AN
Par jour	10					
Samedi	.25	Canada	3.50	8.50	15.00	25.00
Semaine	.75					
Année	38.00	Etats-Unis	4.50	12.50	22.50	37.00

Courrier de la deuxième classe Enregistrement no 0679



(Reproduction autorisée par La Presse, Montréal) Droits réservés

Le multiculturalisme et la dignité humaine

VANCOUVER PC — Le secrétaire d'Etat a de nouveau affirmé que le gouvernement avait bien l'intention de permettre à tous les Canadiens, de quelque origine qu'ils soient, de choisir leur façon de vivre dans la société canadienne.

S'adressant à une conférence, convoquée par le Conseil canadien des Chrétiens et des Juifs, M. Gérard Pelletier a souligné que, dans l'esprit du gouvernement, aucun citoyen canadien ne devait être handicapé dans ses activités à cause de son héritage. Un des droits primordiaux de tout Canadien, qu'importe ses antécédents culturels, est celui de ne pas être obligé de se fondre entièrement dans la société qui l'entoure, a dit M. Pelletier.

Ses remarques survenaient moins d'un mois après une déclaration du premier ministre, M. Pierre Elliott Trudeau, qui avait qualifié de fanatique le premier ministre W.A.C. Bennett, de la Colombie-Britannique; ce dernier avait précédemment déclaré qu'il y avait trop de Canadiens français à Ottawa.

M. Trudeau avait répliqué, le 12 février, qu'une telle remarque manifestait une attitude que l'on pouvait considérer comme rien d'autre que du fanatisme.

Pour sa part, lundi, M. Pelletier a dit que le multiculturalisme était synonyme de dignité culturelle.

"Dans un monde où les possibilités d'action sont de plus en plus réduites, l'idéal puissant d'un héritage culturel donne une nouvelle ampleur et la liberté de choisir ce que chacun souhaite devenir.

"Tout comme cet idéal aide la personne à conserver son identité, il peut collaborer aussi au maintien de l'identité nationale, alors qu'un nombre de plus en plus grand de pays commencent à se rendre compte qu'une poignée de culture dynamiques sont en voie d'étendre leur influence sur tout le globe."

Si le Canada utilise l'anglais et le français comme ses langues officielles, c'est surtout parce qu'il s'agit des langues utilisées par la grande majorité des Canadiens.

"Mais nous croyons que le Canada demeure mieux uni grâce à l'entralecement de plusieurs couches culturelles qu'avec une couple de chaînes solides."

Pour encourager le multiculturalisme, le gouvernement a offert et offre toujours un appui financier aux différents groupes ethniques, manifestant le désir de conserver leur identité, a rappelé M. Pelletier.

Le gouvernement fournira des subventions pour la construction de centres multiculturels, là où le besoin se fera sentir et où la population manifestera un tel désir.

Un système universel de revenu annuel garanti

A la suite de la Commission sénatoriale sur la pauvreté, l'Association des syndicats de cheminots du Canada réclame un système universel du revenu annuel garanti, fondé sur le principe de l'impôt négatif sur le revenu.

Selon un mémoire présenté au gouvernement Trudeau le revenu annuel garanti remplacerait un grand nombre des programmes d'assistance sociale actuels.

L'Association prétend que le programme encouragerait les personnes à faible revenu à s'efforcer d'augmenter leurs revenus et d'améliorer leur niveau de vie et serait bien plus efficace pour assurer les services à ceux qui en ont besoin.

Pour permettre aux travailleurs de faire face aux changements techniques, l'Association des cheminots souhaite que le régime d'assurance-chômage actuel soit étendu de façon à se transformer, avec le temps, en un régime de maintien du revenu.

Comme, par ailleurs, l'âge de la retraite baisse graduellement au Canada, on recommande au gouvernement d'admettre aux bénéfices des prestations du Régime de pensions du Canada et de la pension vieillesse, ceux qui prennent leur retraite à l'âge de 60 ans.

Dans le domaine des changements techniques l'Association des syndicats de cheminots trouve que la définition donnée aux termes "changement technique", dans la Loi C-253, sur les nouvelles relations de travail, a "un caractère trop général et qu'elle pourrait donner lieu à des controverses entre les parties sur la question de savoir si un changement donné émanant de la direction constitue ou non un changement technique".

Au sujet de la grève, le rapport soutient que la définition donnée dans la même loi inclut "les ralentissements du travail" ce qui peut créer une situation qui ne saurait être salutaire aux bonnes relations industrielles au Canada.

L'Association demande au gouvernement de prendre toutes les mesures nécessaires pour supprimer du Code criminel l'interdiction qui frappe le refus des travailleurs de franchir des lignes de piquets de grève.

Quant à la participation des travailleurs à un piquet de grève, interdite par la loi C-253, les syndicats des cheminots la trouvent inacceptable "parce qu'elle impose aux travailleurs syndiqués qui relèvent de la juridiction des tribunaux fédéraux des restrictions beaucoup plus sévères qu'aux travailleurs qui relèvent des autres juridictions".

Bâtir un monde meilleur

Mgr Albert Sanschagrin, Evêque de Saint-Hyacinthe, vient de faire parvenir à ses diocésains son message pour le Carême 1972. Notre Evêque pose une question: l'homme contemporain, si fier de ses réussites médicales, techniques ou humaines, est-il plus heureux que ceux qui l'ont précédé sur cette terre? L'homme actuel est-il devenu plus fraternel, a-t-il appris à partager pour que tous et chacun puissent trouver le minimum nécessaire à leur épanouissement personnel et collectif?

Dans ses efforts pour continuer la création, pour embellir la terre et la soumettre, notre monde a-t-il oublié l'homme, cet homme qui doit lutter continuellement pour ne pas être écrasé par ses propres réalisations, pour ne pas être victime des injustices criantes de systèmes économiques qui maintiennent et accentuent l'exploitation des hommes, de la course aux armements, de la pollution, de l'anonymat de la société.

Le coeur de l'homme a besoin d'un profond rajeunissement, il a besoin de connaître la révolution de l'amour, la conversion. Durant le Carême, nous serons tous appelés à nous laisser bouleverser le coeur par l'Amour d'un Dieu qui, en Jésus-Christ, nous a dit toute son affection et qui aujourd'hui continue de nous le redire par son Esprit à l'oeuvre dans l'Eglise. Sans rien renier de ses talents et de ses légitimes aspirations, l'homme d'aujourd'hui est invité à donner la main à Jésus-Christ, qui nous indique la Voie vers la Vie, vers la vraie Liberté, vers l'Espérance. Avec lui, le grand ressuscité de Pâques, nous marchons vers notre propre résurrection.

Mgr Sanschagrin ajoute: «En proclamant l'espérance chrétienne, nous n'oublions pas les angoisses de l'homme contemporain, bien au contraire. Nous tourner vers le Christ, c'est nous tourner vers l'homme, vers tous les hommes. Nous ne pouvons pas mettre notre main dans celle du Christ et en même temps montrer le poing ou fermer notre coeur aux frères de Jésus. Notre conversion sera d'autant plus sincère que nous serons prêts à lutter, chacun selon nos possibilités, pour qu'une plus grande justice inspire tous les secteurs de notre vie: secteur de vie économique, politique, sociale, ecclésiale.

«Se mettre en marche vers Pâques, ce n'est pas se mettre en quête d'un salut abstrait et individualiste. C'est se mettre en quête d'un Christ qui vient sauver tout l'homme et combattre les forces du péché qui aujourd'hui prennent les figures hideuses du chômage, du mensonge, de l'exploitation sous toutes ses formes.

Pour mieux renseigner les jeunes

Professeurs d'**histoire,**
Professeurs de **géographie,**

Je désire, par la présente, vous faire connaître un nouveau service aux éducateurs et aux étudiants offert par le **Service d'Information d'Oxfam-Québec** (S.I.O.Q.). Je suis engagé à titre d'animateur régional par ce service. Je conçois ma fonction comme celle d'**agent de liaison** et de **personne-ressource** dans la visée de développer une éducation ferme à la coopération internationale par le biais des cours de formation et des activités para-scolaires. Je dois aussi jouer le rôle d'**animateur pédagogue** pour la transmission de l'information auprès des groupes qui auront sollicité mon aide.

Les cours de formation

Pour vous, professeurs de géographie et d'histoire, des niveaux secondaire IV et V principalement, ce service peut présenter à plus d'un point de vue matière à intérêt. Votre enseignement ne peut-il pas souvent se greffer sur l'actualité mondiale? Vous étudiez et faites étudier par vos étudiants l'histoire des peuples, la géographie physique et humaine des pays: vous pouvez donc être les premiers artisans d'un éveil à la conscience internationale chez vos étudiants. Les Agences de développement gouvernementales **(ACDI, SUCO...)** ou para-gouvernementales **(ACNU, Paix et Développement, OXFAM...)** possèdent sur les pays dits du Tiers Monde (Asie, Afrique, Amérique latine) une foule d'informations et de ressources qui pourraient être largement utilisées dans les cours de formation.

A titre d'exemple, Oxfam-Québec a mis sur pied un **Centre de production et de documentation,** apte à produire de la documentation écrite sur demande, des montages audio-visuels, apte aussi à orienter les chercheurs vers des sources diverses de documentation et à trouver des conférenciers..

Dans votre région, il y a des ressources multiples qui existent déjà: le réseau de distribution de films de l'ONF, les bureaux régionaux des agences de développement, d'anciens stagiaires ou coopérants à l'étranger, des immigrés de divers pays du monde...Donc, une foule de lieux et de personnes ressources. J'essaierai d'être un canal approprié pour ces diverses possibilités.

Ne serait-il pas merveilleux qu'on puisse avoir accès aussi aux dossiers et reportages de Radio-Canada? Une mise en circulation de ce matériel pourrait s'avérer d'un précieux concours aux éducateurs. Actuellement, par le biais de quelques agences de développement et par les demandes répétées de plusieurs régionales, nous essayons d'obtenir ces services de la société d'Etat. Evidemment, nous ne pouvons rien vous promettre du résultat de ces démarches.

Les activités dirigées (selon le Règlement no 7)

Nous savons que dans l'esprit du Règlement no 7 les activités étudiantes peuvent être, idéalement, un prolongement des programmes d'étude, un supplément de formation. Les professeurs sont souvent démunis dans la mise sur pied de ces activités et risquent souvent aussi de se retrouver dans des activités étrangères à leur formation propre. Les initiatives ayant trait à l'insertion des professeurs d'histoire et de géographie dans des projets où ils pourraient le mieux servir devraient être pensées. Ainsi, il conviendrait de mettre sur pied des clubs ou comités, genre Club de Voyages, Club ONU étudiant, Club international... Notre service pourrait s'offrir en renfort aux éducateurs pour la mise sur pied de ces activités.

Rallye Tiers-Monde

Enfin qu'il me soit permis de signaler un événement annuel qui prend de plus en plus d'importance et qui a de plus en plus d'attrait auprès des jeunes: le Rallye Tiers-Monde. La sensibilisation autour de cet événement a toujours été le privilège quasi exclusif des groupes missionnaires, des catéchètes et des animateurs de pastorale. La charité missionnaire chrétienne, malgré ses mérites incontestables, n'offre pas toute la panoplie des attitudes et des perspectives face au problème du développement des peuples. Elle risque d'être une ornière si elle ne débouche pas sur une franche compréhension de la coopération internationale. Le professeur d'histoire et de géographie peut, à sa manière, contribuer à l'éducation des jeunes à la coopération internationale à travers ses cours, en sachant profiter du courant d'intérêt, déjà hautement éducatif, autour du Rallye Tiers-Monde.

Nous sommes tous convaincus de l'urgence d'éduquer les jeunes à la coopération internationale et des possibilités qui s'offrent pour ce faire. Alors, bonne chance!

Je demeure à votre entière disposition,

Gérard Gosselin
Gérard Gosselin, animateur régional pour le Service d'Information d'Oxfam-Québec
1259, rue McIntosh
Sherbrooke, P. Qué.
563-7398

Nouvelles de St-Hyacinthe

Au conseil municipal de Saint-Hyacinthe

La plainte d'un citoyen déclenche tout un débat

SAINT-HYACINTHE — La dernière assemblée du conseil municipal de Saint-Hyacinthe qui se caractérisait par une certaine monotonie, a pris une toute autre allure, à la fin de la soirée.

La plainte envoyée par M. Michel Morin a en effet ouvert un véritable débat sur le déneigement des rues. La discussion qui a suivi la lecture de la lettre de ce citoyen a opposé des points de vue très différents parmi les conseillers et les officiers municipaux.

Le citoyen en question se plaignait, dans la lettre qu'il a fait parvenir au conseil municipal, de la situation anormale qui prévalait actuellement dans les rues de Saint-Hyacinthe. M. Morin déclare qu'il est tombé moins de neige que l'an dernier et que, pourtant, les rues de la ville sont moins bien déblayées qu'au cours de l'hiver '70-71. Il trouve cette situation anormale.

Le plaignant ajoute que le taux de taxes de Saint-Hyacinthe est assez élevé et qu'un contribuable est en droit de s'attendre à recevoir, en services, ce qu'il paie en taxes à la ville.

M. Morin ajoute qu'actuellement, il ne reçoit pas les services qu'il paie à la ville puisque les rues ne sont pas déblayées, ou le sont très mal.

Le maire Girard a rétorqué que les statistiques montraient qu'il était tombé presque la même quantité de neige que l'hiver dernier, cette année.

Il a ajouté que le "grésille" avait aussi recouvert la dernière chute de neige, rendant le déblayage plus difficile. Il a expliqué qu'au mois de décembre on avait retardé le déneigement et que le soleil s'en était chargé accordant une grosse économie à la ville.

Il aurait pu en être ainsi lors de la dernière tempête mais la température n'a pas joué dans le même sens. "Nous avons été moins chanceux", a déclaré le maire Girard, en s'en excusant auprès de la population.

Plusieurs opinions

Le conseiller Vincent Chartier ne semble pas partager la philosophie du maire.

Il a noté que cette pratique ne constituait pas une économie, si on paralysait la ville. Il a noté que les commerçants ont coupé leur chiffre d'affaires en deux, les 28 et 29 février, ainsi que le premier mars, à cause des rues mal déblayées.

Il trouve anormal que la voirie municipale prenne une semaine pour déblayer les rues et il se demande s'il est normal de collecter une taxe dans cette situation.

Le conseiller Dion s'est demandé, pour sa part, s'il y avait assez de deux souffleuses pour déneiger les rues de la ville. M. Gaétan Bruneau s'est posé également cette question.

Ce dernier a ajouté qu'il était possible d'enlever n'importe quelle quantité de neige qui pourrait se trouver dans les rues, et rapidement, mais que ça coûterait beaucoup plus cher.

Il a laissé entendre que, pour en arriver là, la ville devrait se doter de beaucoup plus d'équipement et augmenter considérablement son personnel, ou faire travailler son personnel actuel à temps supplémentaire.

Malgré ces explications, un certain mécontentement est resté. Le conseiller Gladu a fait remarqué qu'il était impensable qu'on prenne une semaine pour enlever la neige des rues et il a fait remarquer qu'il faudrait remédier à cette situation.

Le conseiller Morin a souligné, pour sa part, qu'il trouvait curieux qu'on passe la souffleuse dans certaines parties de rues et qu'on ne la passe pas dans d'autres...

Il a demandé si on croyait que le soleil avait plus de chance de faire fondre la neige dans certains coins. Il a également fait remarquer que les préposés au déneigement se mettaient à l'oeuvre immédiatement après la tempête, l'an dernier, même la fin de semaine. Cet hiver, il en a été autrement, et il s'interroge sur ce point.

Le système de déneigement actuel de la ville de Saint-Hyacinthe ne plaît donc pas à tout le monde et reçoit plusieurs critiques. Il n'est cependant pas certain que des solutions soient apportées prochainement à ce problème.

En effet, le débat a été fermé lorsque le maire a invité les officiers municipaux à prendre note de ces remarques et aucune décision n'a été prise par le conseil.



Cueillette de livres

Les jeunes qui travaillent au projet de Bibliothèque populaire, dans le cadre du programme d'initiatives locales, ont organisé une grande cueillette de livres. Cette photo nous montre trois membres du groupe qui s'affairent à passer en revue les livres recueillis et à les classer. Plusieurs centaines et même des milliers de livres seront ramassés d'ici la fin du projet et constitueront la base de la future bibliothèque municipale.

(Photo Studio Lumière)

Diffusion-Culture lance ses activités

SAINT-HYACINTHE — Le projet Diffusion-Culture, dans le cadre du programme d'initiatives locales, lance ses activités, cette semaine. Les premières représentations de films organisées par ce groupe, dans la région de Saint-Hyacinthe, se dérouleront donc après un mois de préparation.

Les membres du projet Diffusion-Culture, projetteront des films à travers tout le diocèse de Saint-Hyacinthe, dans plus de 30 localités.

Il s'agit de films québécois et produits par deux organismes bien connus de la population: l'Office national du film et l'Office du film du Québec.

Diffusion-Culture se veut avant tout un moyen de communication avec les citoyens afin de faire connaître le côté non-commercial du cinéma québécois.

Un responsable du projet Diffusion-Culture nous a donné l'horaire des activités de son groupe pour cette semaine. La première projection se déroulera ce soir à 8 heures, à l'OTJ de Douville. On présentera les films "Mon amie Pierrette" et "Novembre".

Mercredi, à la même heure, la population de La Présentation pourra voir "Image que me veux-tu?" et "Le monde de Mme Whalley". La soirée se déroulera à l'Ecole centrale de l'endroit.

Deux projections se dérouleront jeudi le 9 mars. "Le monde de Mme Whalley" et "Image, que me veux-tu?" seront présentés à l'école Saint-Charles-Garnier, de La Providence, à 8 heures.

Une première projection débutera cependant une demi-heure avant, à l'école Roméo-Forbes de Saint-Joseph. Les personnes qui se rendront à cette projection verront "Mon amie Pierrette" et "Novembre".

Les responsables du projet nous ont expliqué qu'un goûter suivra chacune des projections, à la fin de la soirée. Ceci permettra aux personnes présentes de discuter sur les films et de les commenter.

Une question sera alors soulevée afin de faire savoir aux organisateurs si le choix des présentations est réellement d'un intérêt valable.



Pour le mois de septembre

Les admissions atteignent un nombre record au CEGEP

SAINT-HYACINTHE — Le campus de Saint-Hyacinthe du CEGEP Bourgchemin mettait fin, le 1er mars, à l'inscription de ses étudiants pour la prochaine année scolaire qui débutera dans quelques mois. Les admissions pour septembre prochain ont déjà atteint un nombre record, selon les informations que nous venons d'obtenir.

Les rencontres d'information scolaire, préparées conjointement par le bureau d'information du collège, les services pédagogiques et les services aux étudiants du campus de Saint-Hyacinthe du CEGEP Bourgchemin, obtiendront ainsi, cette année, des résultats peu ordinaires.

L'an dernier le campus pouvait compter sur environ 400 demandes d'admission comparativement à près de 1,000 demandes, cette année.

Ces renseignements nous ont été communiqués par le secrétariat pédagogique du campus local du collège dont Mlle Nicole Pion est responsable.

Le directeur pédagogique du campus, M. Jules-W. Comtois, estime pour sa part qu'il est certain que le nombre total des inscriptions atteindra 1,300 d'ici la fin de la présente année.

Ces chiffres dépassent de beaucoup l'objectif de 1,000 inscriptions qui avait été fixé par le bureau d'information du CEGEP.

Les chiffres que possède le secrétariat pédagogique actuellement sont très promoteurs, selon certains représentants du campus maskoutain du CEGEP Bourgchemin.

A ce stade, selon eux, il est possible de prévoir que le nombre total d'étudiants qui étudieront sur le campus en septembre 1972 pourrait atteindre les 1,500 et même 1,600.

La direction du campus prévoit donc que sa population étudiante augmentera de queluqe 500 étudiants pour l'année scolaire 1972-1973.

Cette augmentation prévue peut être expliquée par le travail d'information entrepris auprès des finissants des écoles secondaires de la région.

Il faut cependant noter la diversification de plus en plus poussée de l'enseignement professionnel du campus de Saint-Hyacinthe qui ne cesse d'élargir sa clientèle en puissance.

On peut donc croire, à cause des nouvelles options que le collège demande chaque année, que le nombre des étudiants du campus continuera à augmenter à chaque année.

Douville vend une émission d'obligations de $256,000

DOUVILLE — La ville de Douville a vendu, à un syndicat formé de la Banque Provinciale du Canada, Desjardins, Couture Inc, une émission de $256,000 d'obligations, à 7 1/4 - 7 1/2% remboursables en séries en 10 ans, à un prix de 98.59.

L'émission comprend $35,000 de titres à 7 1/4% 1973-81 et $221,000. à 7 1/2% 1982. A ce compte, la municipalité obtient son argent à un loyer moyen net de 7.6939%. L'emprunt comporte un solde de $215,500 à renouveler en 1982 pour un terme additionnel de 20 ans.

C'est en octobre 1971 que la corporation avait fait sa transaction antérieure sur le marché des obligations. Elle avait alors vendu $286,000. de titres à 7 1/2-8%, séries 10 ans, au prix de 98.809. Le coût moyen net de la finance avait été de 8.1304%.

Voici les soumissions reçues pour la présente émission:

Banque Provinciale du Canada, Desjardins, Couture Inc. $35,000 à 7 1/4% 1973-81 — $221,000 à 7 1/2% 1982 - Prix: 98.59 - Coût net: 7.6939%. Dominion Securities Québec Ltée. $40,500 à 7 1/4% 1973-82 - $215,000 à 7 1/2% 1982 - Prix: 98.05 - Coût net: 7.7719%. Cliche & Associés Ltée. $40,500 à 7% 1973-82 - $215,500 à 7 1/2% 1982 - Prix: 97.80 - Coût net: 7.7828%. Molson Rousseau & Cie Ltée. $40,500 à 7 1/4% 1973-82 - $215,500 à 7 1/2% 1982 - Prix: 97.72 - Coût net: 7.8236%. Tassé & Associés Ltée. $40,500 à 7 1/4% 1973-82 - $215,500 à 7 1/2% 1982 - Prix: 97.62 - Coût net: 7.8393%. René-T. Leclerc Inc, Banque Canadienne Nationale. $40,500 à 7 1/4% 1973-82 - $215,500 à 7 1/2% 1982 - Prix: 97.455 - Coût net: 7.8654%.

Datées du 1er mars 1972, les nouvelles obligations échoient en séries du 1er mars 1973 au 1er mars 1982 inclusivement. Elles ne sont pas rachetables par anticipation. Le capital et l'intérêt semi-annuel (1er mars et 1er septembre) sont payables à toutes les succursales d'une banque à charte dans la province de Québec.

Autorisé par les règlements nos 36 et 144, l'emprunt est contracté pour le renouvellement du solde non amorti de $247,500. sur un emprunt original de $268,000. autorisé par le règlement 36 pour un terme de 40 ans, mais émis en 1962 pour un terme de 10 ans seulement; pour frais de refinancement.

L'évaluation imposable de la ville pour 1970, s'élevait à $9,650,320. Le 31 décembre 1970, la dette consolidée nette de la corporation se chiffrait à $1,779,490. En 1970, la ville comptait 3,100 âmes.

Le conseil municipal vient de nommer les officiers et les directeurs de l'OMH

SAINT-HYACINTHE — Le conseil municipal de Saint-Hyacinthe, au cours de sa dernière assemblée régulière, a procédé à la nomination des membres du nouveau conseil d'administration de l'Office municipal d'habitation. Les conseillers ont également désigné les officiers qui dirigeront cet office, au cours de 1972-1973.

La présidence de l'Office municipal d'habitation a été confié au conseiller Léo Bibeau, tandis que le conseiller Guy Fortier occupera la fonction de vice-président. M. Jean-René Cusson, ingénieur de la ville, remplira la tâche de secrétaire-trésorier.

Les directeurs seront MM. André McDuff, Philippe Jalbert, Gabriel Dion et Gabriel Hébert.

Les deux seuls nouveaux membres du conseil d'administration de l'Office sont MM. Gabriel Hébert et André McDuff.

Le premier travaille au Service familial Richelieu - Yamaska où il occupe le poste de directeur de la filiale de Saint-Hyacinthe.

M. McDuff est à l'emploi de Gaylord Products of Canada où il occupe la fonction de contrôleur. Il est aussi secrétaire du Centre de bénévolat de Saint-Hyacinthe.

Le travail de l'Office municipal d'habitation consiste à voir au bon fonctionnement et à l'administration de la Terrasse du Patro, premier ensemble de logements à prix modiques de la ville.

A cette fin, il est un organisme indépendant visant un but social très louable. Il faut également noter que l'OMH doit répondre aux besoins de la population en logements et, à cette fin, il est possible, pour lui, de mettre de l'avant de nouveaux projets de construction.

Chantier '72 à la télévision

SAINT-HYACINTHE — La diffusion des émissions Chantier 72 se continue à la télévision. On veut, par là, amorcer la réflexion des chrétiens sur différents aspects de la libération. Après avoir abordé "Faim et soif de justice - se libérer de l'avoir - rêver en couleur", l'émission du 12 mars aura comme titre: Une voix pour les sans voix.

On y verra que ça bouge au Québec, les gens se regroupent, s'unissent et entendent s'occuper de leurs affaires. Ils veulent participer. Ils aspirent à partager le pouvoir.

On peut capter ces émissions: au canal 10, le samedi après-midi, de 4h. à 5h.; au canal 7, le dimanche matin, de 8.45 h. à 9.45 h.; et au canal 13, le samedi après-midi, de 5h. à 6h.

A la suite de ces émissions, des groupes peuvent se former pour continuer la discussion. On peut obtenir la documentation nécessaire en s'adressant au presbytère de sa paroisse

actualité MUNICIPALE

SAINT-HYACINTHE — Les conseillers, au cours de la dernière assemblée du conseil municipal de Saint-Hyacinthe, ont refusé la demande d'octroi du Fonds canadien des maladies du coeur. Cette dépense a été refusée parce qu'elle n'avait pas été prévue au budget.

Les fonctionnaires provinciaux du Québec tiendront leur tournoi annuel de petites quilles, à Saint-Hyacinthe, le 13 mai. Les organisateurs ont demandé l'aide financière de la ville pour défrayer le coût du vin d'honneur qui sera servi aux participants, dans le hall d'entrée de l'ITA, cette journée-là. Le conseil a accordé une somme de $50 pour cette réception, car plusieurs personnes viendront à Saint-Hyacinthe, à cette occasion.

Cinq réclamations nouvelles ont été refusées à la Commission des études et recommandations. Il y a d'abord un préavis de réclamation de Mme Claudette Morin, pour blessures lors d'une chute sur le trottoir. Un autre préavis de réclamation semblable a été fait par Mme Valéda Lévasseur. Le garage Chicoine Inc. réclame $944.85 pour des dommages à son auto lors d'une collision avec un tracteur à trottoir. M. Denis Pagé réclame $1,164 pour les dommages causés à son auto par l'auto de l'inspecteur municipal en bâtiments. Enfin, M. Eugène Léveillée réclame $47.56 pour dommages à son automobile par un poteau qui a été brisé par un tracteur à trottoir.

Le ministère de la Voirie demande à la ville de payer une facture de $534,112.68, représentant la participation de Saint-Hyacinthe dans le coût du tunnel de la rue Choquette. Cette construction était un projet conjoint de la ville, du Canadien national et du ministère de la Voirie. Il a été décidé d'attendre au prochain règlement d'emprunt pour acquitter cette dette et le tout a été référé aux officiers municipaux qui prépareront ce futur règlement d'emprunt.

MM. Gaétan Bruneau, directeur général des services, Bernard Bail, surintendant de l'aqueduc, et Conrad Boulay, membre du comité de l'aqueduc, représenteront la ville au prochain congrès de l'Association québécoise des techniques de l'eau. Ces assises se tiendront à Montréal, du 30 avril au 3 mai.

Le Conseil de développement 6-C Saint-Hyacinthe a fait parvenir une lettre au conseil municipal. Cette lettre informait les conseillers que le CD doit obtenir prochainement son accréditation et elle demandait à la ville de déléguer un représentant à l'assemblée générale du Conseil de développement. Les autorités municipales ont jugé que cette demande était ambigue et ont décidé de demander plus de renseignements au secrétaire de l'organisme en question.

Le conseil a également approuvé les comptes enregistrés par la ville depuis la dernière assemblée du mois de février. Les dépenses municipales s'élevaient à $348,431.24 tandis que les dépenses d'aqueduc et d'électricité s'élevaient à $101,983.89.



OPPORTUNITÉ DE CONCESSION GRANDE COMME LA NATURE!

L'Amérique découvre que l'entretien de son terrain peut être encore amusant... un soulagement à la vie trépidente d'aujourd'hui. Les tracteurs Case pour parterre et jardin sont la clé à ce nouveau monde des plaisirs extérieurs.

Comme concessionnaire Case pour tracteur compact, vous vendez et donnez le service sur un produit éprouvé, avec la même précision de mécanique, performance, durabilité et utilité qui caractérisent les tracteurs Case pour ferme et construction. Vous vendez avec confiance, épaulé par les $400,000,000 et plus de la compagnie Case, une division de Tenneco. Le pouvoir du tracteur varie entre 7 et 14 c.v. et s'adresse à un vaste choix de prospects, propriétaire de commerce ou de maison. Les accessoires 4-saison, de la tondeuse à gazon au souffleur à neige, vous donnent un potentiel de vente à l'année.

Que faut-il pour être un concessionnaire des tracteurs compacts Case? Un investissement minimal de votre part. Case pourvoit au financement de gros avec privilèges de salle de montre pour que ce soit possible pour vous de vendre avec du matériel. Vous pouvez financer les ventes au détail par la Corporation de Crédit Case. La qualification la plus importante c'est VOUS. Si vous aimez rencontrer les gens et leur vendre "le plaisir de l'entretien de la maison" avec l'équipement Case et pourvoir à leurs besoins de service relativement simples, vous avez les éléments pour une concesion profitable. Nous fournirons les connaissances sur le produit et le service de même que l'entrainement à l'administration.
Intéressé? C'est maintenant la saison idéale pour étudier la franchise Case.
Bernard Carignan,
J.I. Case compagny, 17 Vikens Rd.
Islington, Ont. Tél.: (416) 239-2731.

J I Case
A Tenneco Company
TENNECO
case

C'EST QUOI?

"Nous reviendrons à Granby pour une 6e partie", prédit G. Bédard

GRANBY — "Pas question de lancer la serviette. Nous reviendrons à Granby dimanche soir, pour y disputer une 6e partie", a prédit hier soir Gilles Bédard l'instructeur des Vics junior, à l'issue d'une pratique tranquille, qui avait pour but, avant tout, de délasser les joueurs.

"Je sais très bien que nous sommes acculés au pied du mur. Inutile de nous le répéter. Je sais aussi qu'on nous attend à Asbestos vendredi soir. Et après...Il est impossible de concevoir que mes hommes, qui ont prouvé qu'ils n'étaient pas des jaunes et des peureux, se laisseront damer le pion ainsi, en cinq parties consécutives. Ma première prédiction est à l'eau; la seconde tiendra, car nous nous reverrons à Granby dimanche soir", a répété Gilles Bédard.

Il était facile de constater que tous les joueurs étaient du même avis. Aucun ne veut se faire dire qu'il a été blanchi dans cette série finale. "Ce serait la honte", a lancé un joueur.

Gilles Bédard a fait éclat de la joute de jeudi soir dernier. "Ce fut un dur coup que de perdre une partie gagnée. Mais c'est une vieille histoire que nous devrons oublier. Nous n'y pouvons plus rien à cette joute. Si Asbestos a pu gagner 4 parties de suite, pourquoi pas nous. Il nous suffira simplement d'apporter plus d'attention à notre défensive", a déclaré Gilles.

D'un autre côté, les Vics devront avant tout pratiquer une meilleure défensive-avant. Lors du dernier match, il était choquant de voir comment les cinq Vics reculaient vers leur zone, pendant que les Acadiens préparaient une attaque. Il faudra à tout prix, et Bizou le confirme, que nos Vics tuent dans l'oeuf, c'est-à-dire dans la zone ennemie, les attaques de l'adversaire. C'est la seule façon de mater les efforts des champions, et d'espérer revenir à Granby pour une 6e partie.

ON JASE

A Granby, les sportifs parlent encore de la violente bagarre de dimanche dernier. Tous sont d'avis que nos jeunes Vics se sont montrés courageux, et qu'ils ont prouvé à leurs dénigreurs qu'ils n'étaient pas des jaunes. Même si certains pensent que les Acadiens tenteront de se venger vendredi, ils font fausse route. Les Acadiens ont eu leur leçon dimanche dernier, et ils seront nerveux vendredi soir, croit-on.

Est-ce que les joueurs donneront raison à leur coach...et reviendront pour une 6e partie à Granby dimanche soir?



Voici l'équipe du Café Belval qui évolue dans la ligue Dépression de Granby. Assis, de gauche à droite: Bernard Roy, vice-président; Marcel Gendreau, membre du Temple de la Renommée; Fernand Authier, président; J. Gaston Forand, agent Molson pour Granby et région; Patrick Fournier, instructeur et Roméo Lamoureux. 2e rangée: Serge Tétreault, Pierre Benoît, Gérard Jacques, Jacques Dion, Pierre Choquette, Gilles Archambault et André L'Heureux. 3e rangée: Roger Delorme, Yvan Talbot, Robert Doucet, Claude Turgeon et Jacques Lévesque.

(Photo J. Petit)

Yvan Meunier nommé capitaine au Club de golf

GRANBY — M. Sarto Fournier, président du club de golf & curling Granby-St-Paul nous faisait part, hier, de la nomination de Yvan Meunier au poste de capitaine du club de golf, pour la prochaine saison. Golfeur de talent, et compagnon très sympathique, Yvan Meunier était l'assistant de Albert Martel, capitaine, au cours des deux dernières saisons.



Yvan Meunier

Albert Martel quitte un poste qu'il a rempli avec brio et grand dévouement. D'ailleurs, c'est lui-même qui a recommandé Yvan comme son successeur, avec promesse "d'un p'tit coup de main", à l'occasion.

Yvan Meunier s'y connaît dans le golf, pour le pratiquer depuis des années. Comme cela incombe à tous les capitaines, les responsabilités de Yvan Meunier seront grandes et importantes. Il voit entre autres à la préparation des handicaps des golfeurs, à la bonne marche des tournois, enfin à tout ce qui fait qu'une saison de golf peut être parfaite à tous les points de vue. Avec Yvan Meunier, dont l'expérience est une garantie sûre, la prochaine saison au club Granby-St-Paul promet d'autres grandes réalisations.

Il est de mise aussi de féliciter, et surtout de remercier très chaleureusement Albert Martel pour le travail formidable qu'il a accompli, à titre de capitaine, depuis deux saisons. C'est un directeur infatigable, toujours au poste, et Yvan Meunier se promet bien de suivre ses traces.

La ligue Dow de balle-molle vous convoque

GRANBY — M. Camille Messier, président de la ligue de balle-molle Industrielle - Dow de Granby convie toutes ses équipes à une première assemblée générale, qui sera tenue lundi soir prochain, le 13 mars, au Club social de la rue Elgin, à 7h.30. Il sera question de la préparation de la prochaine saison.

M. Messier invite aussi toutes les nouvelles équipes désireuses de joindre le circuit, de se présenter à cette réunion de lundi prochain. Entretemps, on peut obtenir de plus amples détails en communiquant avec M. Camille Messier, à 378-4753...

La chasse aux corneilles est permise en tout temps

QUEBEC — Le ministère du Tourisme, de la Chasse et de la Pêche rappelle que la chasse à la corneille est permise pendant toute l'année, comme par le passé.

Le ministère apporte cette précision afin d'éviter tout malentendu qui pourrait résulter d'un récent communiqué d'information où on traitait des dates d'ouverture de la chasse à la corneille et de la chasse à l'ours.

Il faut cependant insister sur le fait que ceux qui voudront chasser la corneille à partir du 1er avril devront avoir en leur possession le certificat de chasseur qui leur permettra d'obtenir le permis spécifique de chasse au petit gibier, obligatoire dans ce cas.

Cette règle générale souffrira toutefois une exception dans les régions où l'on commence la chasse à cet oiseau vers la mi-mars. Dans ce cas, les chasseurs devront avoir en leur possession leur permis de chasse au petit gibier de l'année 1971.

Voici une liste d'oiseaux pour lesquels il n'existe aucune restriction quant au nombre et quant aux périodes de chasse: corneille américaine, étourneau sansonnet, moineau domestique, carouge à épaulette, mainate rouilleux, mainate bronzé, vacher. La même exception que pour la corneille va exister pour ces oiseaux avant le 1er avril, mais il est évident que le certificat de chasseur sera nécessaire à partir de cette date.

Le ministère rappelle enfin que la chasse à l'ours est permise pendant deux périodes de l'année: une première période liée à celle de la chasse au gros gibier, et une deuxième tôt au printemps, à partir du 1er mai, où on le considère comme animal à fourrure.

Roulez votre manche pour sauver une vie...
DONNEZ DE VOTRE SANG

Retour des géants Ferré et Jonathan samedi soir prochain au Palais des Sports de Granby

GRANBY — Amateurs de lutte! comment aimeriez-vous assister à un combat par équipes opposant, d'une part, le géant Jean Ferré et le champion mondial Edouard Carpentier, contre les détestables et excentriques Dale Roberts et Gerry Brown...? Ne rêvez plus...! Ce sera une réalité dès samedi soir prochain au Palais des Sports de Granby, alors que les promoteurs de "Lutte Grand Prix" nous font part d'un tel combat, qui servira de grande finale, au 3e programme régulier de la saison 1972.

Les blonds Roberts et Brown ont fait la pluie et le beau temps depuis deux semaines. Samedi passé, ils furent disqualifiés... "Samedi soir prochain, ils seront démolis"... Cette finale sera de 2 chutes de 3, limitée à une heure.

En semi-finale, l'indien Billy Two Rivers s'en prendra au géant Don Leo Jonathan, dans une rencontre d'une chute ou 45 minutes. Le retour de Jonathan à Granby ne manquera pas d'intérêt.

Une rencontre spéciale qui plaira sas le moindre doue aux amateurs de lutte et qui se passe de tout commentaire. Les frères Jos et Paul Leduc s'attaqueront aux rudes Maurice et Paul Vachon... Deux préliminaires sont aussi de la cédule de samedi soir, au Palais... Réservez maintenant vos billets, au Palais des Sports de Granby.

Pour rendre l'école plus humaine

Les enseignants négocient en ce moment un nouveau contrat de travail avec le Gouvernement du Québec.

LES DISCUSSIONS PORTENT SUR TROIS THÈMES PRINCIPAUX:

- La sécurité d'emploi pour tous les professeurs
- L'amélioration des conditions de travail
- Une augmentation de salaire raisonnable

AMÉLIORER LE SORT DES ENSEIGNANTS, C'EST AMÉLIORER CELUI DES ENFANTS DU QUÉBEC.

Corporation des enseignants du Québec



Ballard du Garden de Toronto met Radio-Canada à la porte

Par la Presse Canadienne

La télédiffusion traditionnelle, par le réseau anglais de Radio-Canada, d'une partie des Maple Leafs de Toronto, quand ils affrontent un club visiteur sur leur glace, sera confiée, pour la première fois samedi soir prochain, à CFTO-TV, une station du réseau privé CTV, grand rival de la société d'Etat.

Il n'y avait pas moyen d'en savoir beaucoup plus long sur le sort des futures parties de la Ligue de Hockey nationale, jouées à Toronto. La transmission des joutes de la LHN est l'émission la plus en vogue de toutes les émissions télévisées en provenance de Toronto.

Lundi, M. Harold Ballard, président du Maple Leafs, Gardens, a commandé l'éviction de Radio-Canada des lieux, parce qu'il en avait assez des arrêts de travail des techniciens de la télévision d'Etat.

Depuis le 4 décembre, les techniciens, membres de NABET, ont abandonné leurs postes derrière les caméras de télévision, à quatre reprises, au Gardens, après commencé la transmission d'une partie.

M. John Bassett, président de CFTO, n'a pas hésité un instant à accepter l'offre de M. Ballard.

De leur côté, les dirigeants de Radio-Canada étaient en conciliabule, mardi matin, pour considérer les aspects juridiques de ce changement de réseau.

Pris entre deux feux, on trouvait l'agence de publicité MacLaren Advertising, qui détient les droits de retransmission par télévision de toutes les parties de la LHN, au Canada. Elle vend la publicité des parties à des commanditaires, puis paie les équipes pour leur spectacle et les réseaux pour leur temps.

Canadiens-Black Hawks

Tous les samedis les parties de la LHN sont transmises par Radio-Canada et tous les mercredis par CTV. Les partisans du Toronto voient les Leafs en action, quand ils jouent au Gardens, les soirs prévus au calendrier et durant les séries éliminatoires.

Parmi les problèmes juridiques discutés par les dirigeants de Radio-Canada, il y avait le droit de M. Ballard de réserver les services d'une autre station de télévision, ainsi que le contrat entre Radio-Canada et l'agence de publicité.

On ignorait si la partie de samedi prochain, opposant les Maple Leafs aux Golden Seals, de la Californie, serait la seule touchée par ce changement.

Selon leurs programmes, les réseaux français et anglais de Radio-Canada se proposaient samedi de retransmettre d'un bout à l'autre du pays la partie entre les Canadiens de Montréal et les Black Hawks de Chicago.

Il y avait toujours exception pour la région de Toronto, qui devait avoir sur le petit écran du réseau anglais local de Radio-Canada la partie du Maple Leaf Gardens.

Si Radio-Canada obtient de ses techniciens de Montréal la promesse qu'ils travailleront à la transmission complète de la partie, jouée à Montréal, cette dernière sera retransmise tel que prévu. Dans ce cas, la société d'Etat ne perdrait que la partie de Toronto, retransmise par CFTO.

Une garantie

Mais, si Montréal ne peut garantir la transmission de la partie des Canadiens et des Blacks Hawks, MacLaren's accordera à CTV de retransmettre, par l'intermédiaire de CFTO, la partie de Toronto d'un bout à l'autre du Canada.

M. Ted Hough, vice-président de MacLaren's avait déclaré lundi qu'il pouvait attendre jusqu'à la fin de la journée de mercredi pour obtenir cette garantie de Radio-Canada.

Samedi dernier, les techniciens de NABET avaient abandonné tout travail, à Montréal. Quand la station de Montréal a transmis l'émission émanant de la station de Toronto, pour permettre aux téléspectateurs montréalais de suivre la partie des Maple Leafs, au réseau anglais, les membres de NABET, à Toronto, ont jugé qu'il s'agissait d'un bris de grève.

Les techniciens de Toronto avaient alors quitté leurs caméras, au Gardens, mettant fin au spectacle après 17 secondes de jeu.

Le réseau anglais de Radio-Canada avait alors fait en sorte de reproduire le match opposant Boston et Detroit, déjà en marche depuis une trentaine de minutes.

Les Eperviers gagnent 5 à 2

Granby — Dans une partie régulière de la ligue de ballon-balai féminin des Loisirs de Granby, les Eperviers ont défait les Aigles 5 à 2. Carmen Deslandes, Andrée Roy, Carmen Deslandes de nouveau, Denise Patenaude et Doris Beauregard ont compté pour les gagnantes. Carmen Harbec a réussi les deux buts des perdantes.



Grondin Sport

Voici l'équipe Grondin Sport de la ligue de hockey Dépression de Granby. Assis, de gauche à droite: Lucien Ménard, Guy Coulombe, échevin, René Arbour, commanditaire; Fernand Authier, président et Roger Gazaille, 2e rangée: Jacques Dion, Jean Parent, Hilaire Doucet, H. Johnston, Guy Lanctot, Luc Taschereau et Bernard Guay. Absents: J.N. Laplante, M. Dalpé, M. Corbeil et D. Tringue.

(Photo J. Petit)

Le malheur de Ratelle a fait le bonheur de Robert Rousseau

NEW YORK (PA) — De nombreux amateurs ont froncé les sourcils, la saison dernière, lorsque l'instructeur et directeur général des Rangers de New York, Emil Francis, a échangé le capitaine Bob Nevin aux North Stars du Minnesota en retour de Robert Rousseau.

Rousseau n'avait enfilé que quatre buts pour Minnesota tandis que Nevin en avait compté 21 pour New York.

Toutefois, les plus sceptiques doivent aujourd'hui admettre que l'échange fut grandement profitable à l'équipe newyorkaise.

Rousseau évolue désormais sur le meilleur trio des Rangers, flanqué de Rodrigue Gilbert à l'aile droite et de Vic Hadfield à l'aile gauche. Le poste est devenu disponible lorsque Jean Ratelle, qui menait une chaude lutte à Phil Esposito pour le premier rang des compteurs de la Ligue nationale, a subi une fracture à la cheville droite, la semaine dernière, ce qui le tiendra vraisemblablement à l'écart du jeu pour le reste de la saison.

Dimanche dernier, Rousseau a prouvé qu'il était de calibre pour prendre la relève au centre en enfilant deux buts pour contribuer à une victoire de 6-1 des Rangers contre les Canucks de Vancouver. Il a maintenant 51 points, dont 21 buts, à son actif.

Rousseau a cependant confié, à l'issue de la victoire des siens, que l'idée d'abandonner le hockey lui était venue à l'esprit l'an dernier.

"J'étais sensiblement déçu de mon rendement



Bob Rousseau

avec les North Stars. Mais quitter aurait été trop facile. J'ai préféré persister en espérant que les choses tournent au mieux."

ADAPTATION

Rousseau spécule actuellement sur les difficultés que pourrait entraîner son nouveau rôle.

"Nous devrons certes nous habituer à évoluer sur le même trio mais je ne pense pas que ce soit là une tâche insurmontable ni même difficile. Nous avons déjà patiné ensemble au cours des exercices de l'équipe et au cours des jeux de puissance."

Selon Francis, le style de jeu de Rousseau est tout à fait compatible avec celui de ses nouveaux compagnons de ligne. C'est un professionnel aguerri, a précisé l'instructeur des Rangers, et il connaît toutes les facettes du métier.

Le joueur de centre imposant et contrôlant le rythme du jeu, il appartient donc aux ailiers de s'adapter à son style, a souligné Rousseau. "Si le joueur de centre tente lui-même de s'adapter au style de jeu de ses ailiers, il risque de compromettre la cohésion à l'intérieur du trio".

Joseph, Jean, Paul, Robert Rousseau est né à Montréal le 26 juillet 1940. A sa première saison complète dans la Ligue nationale, soit en 1961-62 avec les Canadiens de Montréal, il a compté 21 buts, a récolté 24 passes et a été choisi la recrue de l'année. Après avoir connu deux saisons de 30 buts avec le Tricolore, il a été érhangé aux North Stars en retour de Claude Larose en 1970.



On pense à Gamble

Bruce Gamble, cerbère des Flyers de Philadelphie, victime d'une crise cardiaque le 8 février dernier, au début d'un match contre Vancouver, récupère lentement à sa demeure de Barrington, N.J. Gamble a reçu hier, un télégramme comprenant des centaines de noms d'admirateurs et admiratrices qui lui souhaitent prompt rétablissement. Gamble espère guérir et revenir au jeu.

(Téléphoto AP)

Les Expos visent .500

WEST PALM BEACH, Floride (PA) — Si l'on s'en remet à l'objectif fixé par le gérant Gene Mauch, on conçoit que les Expos de Montréal alignent le même club qu'en 1971.

Il y a deux ans, Mauch avait prédit "70 en 70" et les Expos ont gagné 73 matches. En 71, Mauch a prédit "81 en 71", mais les Expos se sont contentés de 71 victoires.

Cette année, Mauch et ses Expos visent une moyenne de .500 avec 81 victoires.

"Tout ce que nous désirons, c'est une certaine parité, a expliqué Mauch. Je crois que nous l'aurions atteinte l'an dernier avec un calendrier normal, mais il y a eu remises sur remises à cause de la température et nous n'avions pas le personnel de lanceurs pour nous rattraper.

"Si nous pouvons afficher un bilan de .500 à notre 4e saison, je crois que nous aurons progressé."

Atteindre cet objectif dépendra du personnel des lanceurs, qui compte présentement trois jeunes lanceurs débutants — Bill Stoneman, 17-16, Steve Renko, 15-14 et Ernie McAnally, 11-12, — plus Carl Morton, 10-18, qui a signé son contrat mardi, mais accuse un retard de deux semaines sur ses coéquipiers.

Les autres candidats débutants sont John Strohmayer, 7-5, et deux nouveaux venus, Denny Lemaster, du Houston, et Mike Torrez, du St-Louis, plus Dan McGinn, 1-4, qui semble s'être retrouvé cette année.

Personnel

Rusty Staub représente la puissance au bâton avec une moyenne de .311, y compris 19 circuits et 97 points produits en 1971. Ses principaux collaborateurs sont Bob Bailey, .251-14-83, et Ron Fairly, .257-13-71.

Le 2e-but Ron Hunt est un frappeur régulier avec une moyenne de .279 en 1971. Mauch emploie Boots Day, .283, et Ron Woods, .297, au champ centre.

John Bateman est le receveur no 1 avec une moyenne de .242 et l'arrêt-court Bobby Wine complète le tableau régulier.

En plus de la faiblesse au bâton à certains postes, les Expos doivent combler un trou au champ gauche, où les principaux candidats sont Keith Lampard, .337 à Oklahoma en 1971, et le vétéran Tony Gonzales, agent libre remercié par les Angels de la Californie.

En somme, les Expos sont encore un club de l'expansion, un peu supérieur en raison de jeunes bras puissants au monticule et de la présence de Staub, mais ils ne sont pas prêts à menacer Pittsburgh, Chicago, St-Louis et New York et auront probablement des difficultés à atteindre leur objectif de .500 même s'ils terminent en avant du Philadelphie au 5e rang dans l'Est.

Los Angeles 2 St-Louis 4

Sommaire

Première période

1-St-Louis, Egers 22 St-Marseille, Sabourin 2:30
2-Los Angeles, Goring 16 Corrigan, Barrie 8:55
3-St.Louis, Unger 32, 11:26
4-St-Louis, Sabourin 23 Barclay Plager, Egers 12: 16
Punition - Roberto SL 17:40.

Deuxième période

5-St-Louis: Egers 23 R. Plager, St-Marseille) 8:09
Punition: Berry 17:13

Troisième période

6-Los Angeles, Grenier 3 Lemieux, Widing 13:27
Punition: Howell 7:00

Lancers:

Los Angeles	13	6	8-27
St-Louis	11	18	11-40

Gardiens: Los Angeles (Edwards); St-Louis (Caron).
Assistance — 17,902

Mandat d'arrêt contre Clay annulé

CHICAGO Reuter — Un mandat d'arrêt lancé contre Mohammed Ali, ancien champion du monde de boxe des poids lourds, a été annulé lundi après que celui-ci eût payé $44,000 dus à son ex-femme pour sa pension alimentaire.

Un juge de Chicago a annulé le mandat après réception d'un chèque remis par l'avocat d'Ali. L'ancien champion du monde ne s'était pas présenté le mois dernier devant un tribunal à la requête de Mme Sonji Clay, son ex-épouse, laquelle n'avait pas reçu les $44,000 destinés à couvrir la pension alimentaire qui lui avait été accordée lors de son divorce, en janvier 1966.

Le Québec est en 2e

SAINT-JEAN, T.-N. PC — Dave Sullivan, de Fredericton, a causé une énorme surprise hier en triomphant de Bernie Sparkes, de Vancouver, 10-8 dans la 4e ronde du championnat canadien de curling.

D'ailleurs, la journée d'hier en a été une de surprises.

Ainsi, dans la 4e ronde, Bill Kent, du Québec, a compté quatre fois au dernier bout et a supplanté Orest Meleschuk, du Manitoba, qui avait pris une avance de trois points au bout précédent, 10-9.

"Le plus drôle dans l'affaire est le fait que je n'ai jamais abandonné, car je suis fait comme cela, mais Orest a été malchanceux."

Dans les autres matches de la 4e ronde, Eldon Coombe, d'Ottawa, a déclassé Kip Ready, de l'Ile-du-Prince-Edouard, 12-5 et Jack MacFerlane, du Nord-Ontario, a remporté sa première victoire en déclassant Fred Durant, de TerreNeuve, 13-6.

En troisième ronde, Québec a supplanté T.-N. 8-7, l'Alberta a déclassé l'I.P.E. 16-5, la C.-B. a vaincu la N.-E. 9-6, la Saskatchewan a surclassé le N.-B. 7-6 et l'Ontario a défait le Nord-Ontario 12-8.

Classement

Sask.	3 0
C.-B.	3 1
Ontario	3 1
Alberta	3 1
Québec	3 1
Manitoba	2 1
N.-B.	2 1
N.-Ont.	1 3
T.-N.	0 3
N.-E.	0 4
I.P.E.	0 4

St-Jean reprend les devants sur Rosemont

ST - JEAN (JT) — La série quart de finale B de la ligue Montréal Jr. se poursuivait hier soir à l'aréna municipal et dans une autre partie fort mouvementée, les Aigles de St - Jean ont repris les devants 3 à 2 dans la série 4 de 7, en défaisant Rosemont facilement au compte de 4 à 1.

Dès le début de la joute, les Aigles ont sauté sur la glace bien déterminés à l'emporter. Après avoir pris les devants rapidement à la 2e minute de jeu sur un but de Gary Thombs, les Aigles ont écopé de 3 punitions mineures successives. Ils s'en sont toutefois tirés avec succès. A la 10e minute, les Eperviers ont compté un but chanceux pour niveler le pointage. Le filet des visiteurs appartenant à Richard Lalonde.

A la fin du 2e engagement, les Aigles ont compté un but qui devait briser les reins du Rosemont. Guy Gauthier a complété un très beau jeu de passes entre Clermont St - Jean et Denis Lamoureux durant un avantage numérique.

En 3e période, les Aigles ont réussi 2 autres buts rapides pour s'assurer définitivement la victoire. Clermont St - Jean et Denis Lamoureux ont complété le pointage de la rencontre.

Encore une fois, le cerbère Michel Deland a été à la hauteur de la situation dans les filets des Aigles. Il a livré un beau duel à Richard Bouchard. Les 2 gardiens de buts ont reçu chacun 38 lancers.

Dans le camp des Aigles, Michel Carreau, Clermont St - Jean et André Coulombe ont offert une belle performance. Denis Lamoureux et Claude Tougas en sont 2 autres qui ont connu plus de succès.

La partie d'hier a été moins virile que les précédentes, mais on sentait que les joueurs se cherchaient sur la patinoire, mais on semblait se respecter. Du moins, les joueurs du Rosemont ont été plus polis.

A la toute fin de la partie, une bagarre a éclaté chez les spectateurs, mais l'intervention rapide de la force constabulaire a sûrement évité le pire. La série est loin d'être terminée, et les hostilités se transportent maintenant à l'aréna Paul - Sauvé où aura lieu la 6e partie de la série vendredi soir.

Dans le camp des Aigles, Denis Bourdeau et Jacques Bouthillier manquaient toujours à l'appel alors que Guy Roy a joué plus souvent à la ligne bleue. Chez les Eperviers, le solide défenseur Ron Deval a goûté à la médecine de Michel Carreau à la 2e période, et il n'est revenu qu'à la 3e. Ça promet pour vendredi soir à Rosemont.

SOMMAIRE

1ère période

1) St. J. : Gary Thombs (Filion - Coulombe) 2.02
2) Ros. : Richard Lalonde (Dick - Foisy) 9.55

Punitions: Tougas (2 min.) 3.31; St - Jean 7l44; Lalonde 13.54.

2ème période

3) St. J. Guy Gauthier (Lamoureux - St - Jean) 18.59

Punitions: Marcoux et Thombs (maj.) 5.27; Tougas 7.22; Carreau 10.51; Masson 17.47.

3ème période

4) St. J. : Clermont St - Jean (Gauthier) 5.53
5) St. J. : Denis Lamoureux (Carreau) 7.57
Punitions: Carreau et Marcoux 17.48.

St-Hyacinthe l'emporte

ST-HYACINTHE — Les Maskoutains de St-Hyacinthe ont égalé les chances 2 à 2 dans leur série qui les oppose aux Canadiens de St-Victor, grâce à une victoire de 10 à 2 hier soir à St-Hyacinthe. La 5e joute de cette série 4 de 7 sera présentée jeudi soir à St-Victor. Une violente bagarre générale a éclaté à la toute fin du match et les joueurs des deux équipes ont pris part au "free for all". Bellevance a mené l'attaque avec deux buts; les autres vont à Rivard, Lefebvre, Racine, Faucher, Jodoin, Bourgeois, Lalonde et Déry.

Ligue des Pamplemousses

A WINTER HAVEN

Pitts.	010	150	006	—13 14 0
Boston	010	000	000	—1 4 2

Moose, Veale (4), Kison (7) et Sanguillen, Taylor (8). Siebert, Moret (4), Nagy (6), Pole (8) et Montgomery, Sisk (6). C —Davallillo.

A ST. PETERSBURG

Detroit	100	002	000	—3 8 1
New Y. (N.L.)				
001	006	02X		—9 10 1

Holdsworth, Strampe (4), Foor (6), Blasse (7), Beckman (8) et Freehan; Gentry, Koosman (4), Williams (7) et Grote. LG —Koosman. LP—Strampe.

A ORLANDO

Chica.	001	300	200	—6 8 1
Minne.	100	143	00X	—9 13 2

Bahnsen, Palmer (4), Robertson (6), Gossage (7) et Brinkman. Corbin, Albury (4), Campbell (7), Hardin (9) et Dempsey. LF—Albury. LP—Palmer. C—Minnesota — Manuel.

A POMPANO BEACH

New York				
001	200	830		—14 16 1
Texas				
520	200	000		—9 12 4

McDaniel, Aker (4), Gardner, (6), Hambright (8) et Pena, Ellis (6), Thompson, Miles (4), Janeski (7), McRae (7) et Stelmaszek. LG—Gardner. LP—Janeski. C —Pena, Mincher.

Hockey

LIGUE NATIONALE
Par la PRESSE CANADIENNE
DIVISION EST

	G	P	N	PP	PC	PTS
Boston	48	9	9	276	154	105
New York	44	11	10	282	149	98
Montréal	39	14	12	252	163	90
Toronto	28	27	11	173	176	67
Detroit	29	29	9	223	217	67
Buffalo	13	38	15	169	246	41
Vancouver	16	43	6	158	245	38

DIVISION OUEST

	G	P	N	PP	PC	PTS
Chicago	40	17	9	215	141	89
Minnesota	33	23	9	171	151	75
St. Louis	24	35	9	185	218	57
Philadel.	21	33	11	160	199	53
Califor.	18	32	16	180	246	52
Pittsb.	21	36	9	169	216	51
Los Ange.	17	44	7	169	260	41

HIER
Los Angeles 2 St-Louis 4
CE SOIR
Montréal à Pittsburgh
Detroit à Toronto
Chicago à New York
Boston à Minnesota
Buffalo à Californie
Philadelphie à Vancouver

JUNIOR "B"

	G	P	N	PP	PC	PTS
Asbesots	4	4	0	31	14	8
Granby	4	0	4	14	31	0

DIMANCHE
Asbestos 8 Granby 4

VENDREDI
Granby à Asbestos 9 h.
SERIE "B"
4 de 7

	G	P	N	PP	PC	PTS
Thetford	4	3	1	22	12	6
Magog	4	1	3	12	22	2

DIMANCHE
Thetford 5 Magog 3
VENDREDI
Magog à Thetford 9 h.
SERIE "C"
4 de 7

	G	P	N	PP	PC	PTS
Mégantic	4	3	1	20	7	6
Waterloo	4	1	3	7	20	2

DIMANCHE
Mégantic 7 Waterloo 1
VENDREDI
Waterloo à Mégantic 9 h.
CLASSEMENT FINAL
BELLE PROVINCE

	G	P	N	PP	PC	PTS
x-Farnh.	21	12	3	247	205	45
Granby	15	11	9	209	211	39
Assomp.	15	16	4	200	201	34
St-Huac.	9	21	6	213	242	24

x-champion
JEUDI
Semi-finales 4 de 7
Assomption à Farnham, 8.30
(1ère joute de la série)
St-Hyacinthe à Granby, 8.30
(1ère joute de la série)

7up
AU PALAIS DES SPORTS

MERCREDI 8 MARS

PETITE PATINOIRE

1h. 00 Ecole Polyvalente Sacré-Coeur
4h. 30 Elans Pee Wee
5h. 30 Mosquitos Waltz finale: Ste-Famille vs St-Joseph
6h. 30 Pee Wee Messier finale: St-Léon vs St-Benoit
7h. 30 Bantam Lambert finale: St-Joseph vs Assomption
8h. 30 Patinage artistique
9h. 30 Ligue Dépression: Grondin Sport vs Seven-Up

GRANDE PATINOIRE

1h. 00 Ecole Polyvalente Sacré-Coeur
4h. 00 Vics Pee Wee
5h. 00 Vics Bantam et Midget
6h. 00 Ligue junior Loisirs finale: Tigres vs Elans
7h. 30 Ligue Midget Messier Finale
8h. 30 Ligue des Monts Labatt finale: Marieville vs l'Ange-Gardien

Nesbitt's plein de SOLEIL

VOUS PENSEZ... PRINTEMPS AUBAINES ÉCHANGES ÉPARGNES

GABRIEL Lussier LTÉE
715, BOUL. LECLERC, GRANBY
TÉL: 378-4678

"IL Y A SÛREMENT UNE RAISON"

7 MODÈLES GRAND PRIX & RIVIERA 1969-70-71

5 MODÈLES SPORT SKYLARK '71 MACH 1 '71 TRANS AM '71 FAIRLANE '69 MONTEGO '68

27 AUTRES MODÈLES HARDTOP SEDAN FAMILIALES 1966 à 1971

EN VOICI QUELQUES UNES:

1— TOUTES À DES PRIX IMBATTABLES
2— RECONDITIONNÉES AU COMPLET PAR NOTRE ATELIER
3— PLUSIEURS PORTENT LA GARANTIE "GOODWILL"
4— PLUSIEURS PORTENT LA GARANTIE DU FABRICANT
5— FINANCEMENT I.A.C. SUR PLACE À DES TAUX COMPÉTITIFS
6— P.P.P. (PLAN PROTECTION DE PAIEMENT)



PAUL DESMARAIS
Gérant de voitures usagées

OUVERT DU LUNDI AU VENDREDI
DE 8h. A.M. À 10h. P.M.
FERMÉ LE SAMEDI

ASSOCIATION DES MARCHANDS D'AUTOS DES CANTONS DE L'EST ETADA

VENEZ LEUR PARLER D'ÉCHANGE



J.-L. BÉLANGER G. DÉSAUTELS B. MORIN G. BLAIN N. LEMONDE A. LANDRY R. LESSARD

Plusieurs blessés chez les Gants Blancs — Début du détail

St-Jean (J.T.) — Une autre fructueuse saison a pris fin pour les équipe Inter-Cités de St-Jean en fin de semaine passée. Fructueuse, non pas au point de vue victoires on s'entend, mais dans la formation de jeunes joueurs pour l'avenir. Cette année, on a vu naître un club pee wee, et l'expérience s'est avérée heureuse.

Les Aiglons n'ont pas si mal fait à leur première saison dans la ligue Inter-Cités de la rive-sud. Ils ont terminé la saison en 6e position sur un pied d'égalité avec Greenfield Park, mais ce dernier s'est accaparé le droit aux éliminatoires dans la colonne des victoires.

Au cours de la dernière semaine, les Aiglons ont d'abord plié l'échine à Sorel au compte de 7 à 1, Denis Perron comptant l'unique filet du St-Jean. Une lumière d'espoir est soudainement apparue à Ville Brossard, où les Aiglons ont remporté une victoire de 4 à 1.

Jean-François Bessette s'est à nouveau distingué devant la forteresse du pee wee, pour conduire son club à la victoire. François Meunier, Richard Emond, Denis Perron et Robert Turcotte ont enregistré les buts des vainqueurs. Les Aiglons devaient terminer leur saison en queue de poisson, en perdant de justesse 3-2 contre Boucherville, à St-Jean même. Denis Perron et André L'Heureux ont été les pointeurs.

Plusieurs blessés

Les Gants Blancs ont été la principale source de satisfaction des dirigeants des équipes Inter-Cités de St-Jean. A l'heure actuelle, le club dirigé par Jean-Marie Filion est le seul assuré de participer aux séries éliminatoires de fin de saison. Les Gants Blancs ont terminé le calendrier régulier en 5e position.

Dimanche, ils ont encaissé un revers de 2-0 contre Boucherville, le club qu'ils devront peut-être affronter en quart de finale. Guy Gosselin ne doit pas être tenu responsable de l'échec des siens, car il a sauvé la situation à plus d'une occasion par des arrêts spectaculaires.

Le club bantam local entreprendra les séries avec plusieurs blessés sur la liste. Le gardien Luc Mathieu souffre d'une mauvaise blessure à un genou, et dimanche il était remplacé par Jean-François Bessette. David Payette et Yvon Blais ont présentement un bras dans le plâtre, et leur présence est incertaine pour le début du détail.

Le midget termine

Dans la catégorie midget, les Maraudeurs ont terminé leur saison en beauté. Ils ont en effet blanchi Boucherville 3-0, démontrant encore une fois, leur magnifique tenue à la défensive. Le cerbère Pierre Poissant a été crédité du blanchissage, et il a été une des figures dominantes de la rencontre, un coup de pinceau bien mérité pour le jeune Poissant.

Le club de l'instructeur Marcel Chalifoux a enfin réussi à enfiler 3 buts dans la même partie. Guy Demers, René Boudreau et Gaston Chouinard ont récolté les filets des locaux, tandis que Luc Plouffe amassait 2 mentions d'assistance. Au cours de la rencontre, l'arbitre a imposé 11 punitions mineures et une majeure.

Les Maraudeurs reposent présentement au 7e rang de la ligue, mais une décision prise prochainement par le comité de discipline de l'AHMQ pourrait bien leur mériter une place dans les séries. La décision finale ne sera prise que jeudi soir.

Disons en terminant, que les séries quart de finale et semi-finale de la ligue Inter-Cités de la rive-sud sont de 2 parties au total des points. Les grandes finales sont des 2 de 3, et elles seront toutes présentées à l'aréna de Boucherville, les 23, 24 et 25 mars prochains.



Seven-Up

Voici l'équipe Seven Up qui fait partie de la ligue de hockey Dépression de Granby. Assis, de gauche à droite: J.P. Bergeron, Jean-Guy Barabé, directeur; Fernand Authier, président de la ligue; Phil Pinard, Yvan Leclerc, directeur et Guy Fafard. 2e rangée: Yves Caron, Reynald Turcotte, Réjean Choinière, Jean Desrochers et Gilles Archambault. A l'arrière, Jean-Guy Loiselle, André Déragon et G. Fontaine. Absents: M. Gaston Breton, agent Pepsi - Seven Up, N. Gravel, D. Martel, G. Brodeur et M. Lacroix.

(Photo J. Petit)

Eliminatoires du hockey mineur

BANTAM MUNICIPAL CLOUTIER

Dans la 1ère joute de la finale, les Aigles ont défait très difficilement les Lynx 2 à 1. M. Pépin et D. Gaucher ont compté pour les vainqueurs et D. Brouillette pour les perdants. Ce fut une joute très énervante pour les parents.

BANTAM LAPIERRE 2ème 6

Dans la 1ère joute de la finale, le Ste-Famille a aussi défait très difficilement Im.-Conception 4 à 3. P. Major a compté 2 buts pour Ste-Famille, M. Tétreault et B. Bégin les 2 autres. Pour Im.-Conception, M. Bélanger, J. Prémont et M. Deschamps.

BANTAM FAVREAU 2ème 4

Le Ste-Famille a blanchi le St-Luc 4 à 0 dans la 1ère de la finale. M. St-Martin a compté 2 buts. L. Doe et R. Robichaud chacun 1.

MOSQUITO JODOIN MUNICIPAL

Il a fallu du supplémentaire aux Elans pour remporter la victoire sur les tigres 4 à 3. P. Lacoste, C. Roy, M. Lagimonière et S. Charland ont compté pour les Elans. Pour les Tigres, M. Bourgeois 2 buts, S. Lemaire 1 but.

PEE-WEE MUNICIPAL COUTURE

Les Elans ont remporté les honneurs de la semi-finale en battant les Aigles en 2 joutes. Dans la dernière joute le compte a été de 6 à 2. D. Ménard a compté 2 buts pour les vainqueurs. R. Cloutier, D. Daigle, G. Corriveau et F. Savaria chacun 1 but. Pour les perdants, P. Authier et M. Charland. Les Lynx ont évité l'élimination en battant les Tigres 2 à 1 dans la dernière joute. M. Ménard et S. Ferland ont compté pour les Lynx; A. Perras a compté le seul but des siens.

PEE-WEE ARES 1er 6

Le Ste-Famille a évité l'élimination en remportant la victoire de la dernière joute 4 à 3. sur le St-Luc. M. Ménard, R. Gagné, et J. Dupuis ont compté chacun 1 but pour le Ste-Famille. Pour le St-Luc, L. Chabot, M. Bonin et D. Lachapelle. Parkview Pat a éliminé Assomption en 2 joutes, la dernière 5 à 1. J. Peckham et D. Simpson ont compté chacun 2 buts et l'autre but va à T. Raess. B. Choinière a compté le seul but pour Assomption.

PEE-WEE MESSIER 2ème 6

Le St-Benoît mène maintenant 2 à 0 dans la finale 3 de 5 contre le St-Léon. C. Gauthier, M. Giguère et L. Desroches ont compté chacun 1 but pour le St-Benoît, et ont perdu la dernière joute 4 à 3. Pour le St-Benoît, F. Gervais, M. Burelle, A. St-Jacques et R. Gingras ont marqué.

PEE-WEE BRUNET 3ème 6

Dans la 1ère joute de la finale, le St-Luc a défait le Ste-Famille 3 à 1. D. Desroches a compté 2 buts pour le St-Luc et J. Guertin a complété le pointage. M. Robitaille a compté le seul but du Ste-Famille.

Partie de 243 pour S. Larose

ST-JEAN (J.T.) — Le classement de la ligue de grosses quilles Commerciale de St-Jean est demeuré sensiblement le même à la suite des dernière rencontres. Si l'on excepte la victoire surprise remportée par la pharmacie Desmarais sur le Pepsi Cola. Les autres matches ont permis aux meneurs de conserver leur position.

La mercerie Marcel Plouffe, qui domine le classement des équipes depuis le tout début de la saison, a remporté un gain par blanchissage, 4-0, contre le Martin Nettoyeur. Le Pepsi Cola a été blanchi 4-0 par le Desmarais, et le Club Nautique en profitait pour s'approcher à un 1/2 point du Pepsi en défaisant l'hôtel St-Jean 3-1. Enfin, l'hôtel Richelieu a eu le meilleur sur le Labatt 3-1.

Le vétéran Gaston Desnoyers a réussi le plus haut triple de la semaine avec un 592. Il a réussi des simples de 211, 189 et 192. Normand Dextradeur totalisait 579, dont des parties de 200 et 212. Alphonse Fortin a lui aussi bien fait avec 575 dont un 201. Roger Longtin a roulé 565.

Serge Larose a pour sa part mérité l'honneur d'enregistrer le plus haut simple de la soirée avec 243 pour terminer avec 553. Adré Goyette a également joué une partie de 205.

A la suite de sa performance, Gaston Desnoyers s'est approché de Gilles Georges et de la meilleure moyenne individuelle, Gilles Georges conserve toujours les honneurs de meneur dans tous les départements. Il conserve la meilleure moyenne avec 185, et il est suivi de près par Desnoyers avec 183. Réal Dextradeur vient en 3ème position avec 181.

Gilles Georges a roulé le plus haut simple à date cette saison avec un respectable 286, et le plus haut triple également avec un sensationnel 681.

Le classement de la ligue à la suite des dernières rencontres est le suivant: mercerie Marcel Plouffe 64, hôtel Richelieu 54, Pepsi Cola 45, Club Nautique 44.5, Martin Nettoyeur 44, hôtel St-Jean et Labatt 42, pharmacie Desmarais 33.

Bons Copains O'Keefe

Granby — Voici les dernières statistiques de la ligue des Bons Copains O'Keefe:

Richard Masters	135.5
Etienne Chaput	132.4
Adélard Brunelle	132
Nicole Labranche	131.16
Claude Larouche	130.17
Pierre Brunelle	127.24
Gaétan Breton	126.24
Yoland Lavallée	125.23
Daniel Tétreault	124.26
Barth Lagacé	122.7
Jeannine Alarie	121.18
Rémi Gagné	121.1
Pierrette Lavallée	118.11
Jean-Claude Picard	115.14
Denis Fortin	113.20
Marcel Alarie	113.18
Roland Girard	113.4
Jeanne Chaput	111.26
Raoul Blanchard	109.20
Blanche Bédard	105.20
Mimi St-Amant	105.6
Manon Tétreault	104.22
Gaby Brunelle	104.16
Gaby Picard	102.14
Gisèle Gagné	100.17
Yvette Larouche	92.11
Suzanne Beauregard	91
Lucille Fortin	87.7

Position des équipes

Yoland Lavallée	25
Richard Masters	23
Adélard Brunelle	16
Barth Lagacé	16
Etienne Chaput	15
Claude Larouche	13

Plus haut simple dames: Nicole Labranche 191; plus haut simple hommes: Yoland Lavallée 201.

Plus haut triple dames: Nicole Labranche 464; plus haut triple hommes: Adélard Brunelle 511.

Plus haute moyenne dames: Nicole Labranche 131.16; plus haute moyenne hommes: Richard Masters 135.5.

Les Bons Voisins

GRANBY — Voici le dernier classement de la ligue de quilles des Bons Voisins. Brosseau 63.5, Potvin 58, Borduas 57, Carreau 54, Sylvestre et Crack 53, Ménard 49, Jarry 44.5, Laliberté 43, Lussier 39, Boucher 32 et Lavallée 30.

Une série qui promet entre les clubs Gailuron et J.P. Papineau

GRANBY — Le club Rebel Speedway fera face au club Café Belval dans la série semi-finale B dans la deuxième joute du programme des séries de la ligue hockey Dépression de Granby, lundi prochain.

Par contre, le club Coulombe et Fils ne lâchant pas prise se mesurera au club Crino à 10 h. p.m.

Dirigé à l'attaque par Roger Prince avec 3 buts et trois passes, le club Gailuron s'est assuré le droit de passer à la série A semi-finale contre l'équipe dirigée par Normand Plouffe, le club J.P. Papineau.

Gilles Gariépy s'est signalé dans les filets de la Boulangerie Racine en effectuant plusieurs arrêts au tour début de la rencontre, ce qui a permi à son équipe de prendre l'avance 4 à 1 au début de la deuxième période.

Paul Forand a très bien fait avec 6 passes, en plus d'un but qui permettait d'ouvrir le compte dans la joute.

Claude Tourgeon du club Rebel Speedway a compté à 18 h. 58 et Philippe Lauzière, un autre défenseur, a enfilé un but aidé de Germain Brodeur. Charles Couture a complété pour le Rebel Speedway.

Richard Papinau et Yvan Leclerc ont joué une bonne partie à la défensive et Michel Blanchard a obtenu un but et Clif Sorrenson s'est montré très spectaculaire en avant de Gariépy.

Les autres buts du Gai-Luron vont à André Chauvette, qui est certainement devenu la bougie d'allumage de l'équipe avec 2 buts très rapide en plus de se mériter une passe. Claude Charbonneau a récolté 1 but et 1 passe. Jeannot Petit, "l'oeil" ne l'avait pas dans l'oeil mais a certainement inspiré son équipe par des montées à l'emporte-pièce. Serge Hardy a de nouveau donné l'allure au match et permis de récolter une passe sur le dernier but des siens.

Le gardien de buts du club Crino, Marius Larouche a réussi à préserver une avance prise au début de la deuxième période et son équipe dirigé par Emile Vincent a vaincu le club Coulombe et Fils au compte de 10 à 5 dans la série C du détail de fin de saison.

L'attaque a été menée par Fernand Bernard avec 3 buts et 2 passes et Roger Desgrenirs avec 2 buts et 3 mentions. Luc Lapointe, sa présence sur la glace étant toujours remarquée, a compté 2 buts et 4 passes et Marcel Boum Bazinet en obtenait autant. Denis Allard récoltait 1 filet et une assistance.

Les défenseurs du club Crino Lou Brindle, Herbert Johnston, Serge Monty et Jean-PaulBreton ont tenu bon et aidé ainsi le gardien tout étoile Larouche de récolter un triomphe bien mérité.

Pour les perdants, les buts ont été comptés par des joueurs différents soit Luc Caron, Marcel Bouchard, Richard Ménard, Alain Brodeur et Maurice Jodoin. Luc Caron s'est mérité deux mentions d'assistances, en plus de son but compté sans aide à la toute fin de la deuxième période.

Jean-Guy Saurette manquait à l'appel pour le Coulombe et Fils étant actuellement hospitalisé à Granby. Prompt rétablissement à ce dévoué administrateur de la ligue et bon courage.

Le Café Belval n'a pas impressionné le gardien Bernier du club Papineau et leshommesde Pit Fournier ont annulé au compte de 8 à 8 pour mettre fin à cette série quart de finale. Roméo Lamoureux s'est particulièrement distingué avec le tour du chapeau, tout comme Terry Kent du Papineau. Les joueurs du club Gailuron attendent de pied ferme les troupiers du Papineau et nul doute que les deux séries qui vont débuter lundi soir prochain apporteront aux spectateurs présents du jeu très rapide, évitant les mises en échec; trois joutes à ne pas manquer.

Du côté du Belval, les compteurs furent Robert Doucet, Jacques Lévesque Guy Archambeault, Roger Délorme et Bernard Roy. Roger Délorme très bien fait avec trois passes en plus de son but réussi à 16.46 de la première période. Gérard Jacques et André L'Heureux, deux défenseurs, ont participé au pointage avec 1 passe chacun.

Dans le camp du Papineau, Denis Audet a compté deux fois; Normand Bouthiette et Gérald Larose et Benoit Gaudreau ont complété le pointage. Gilles Hamelin a très bien joué obtenant 3 passes. Guy Clair, qui s'améliore de joute en joute, a encore impressionné. L'arbitre Yves Lacroix et les juges de ligue Kennedy et Gagnon on eu la tâche facile durant toute la soirée décernant seulement 7 punitions mineures lors des trois joutes au programme.

Jean-Marie Hudon prend réellement son rôle à coeur et fait un très bon boulot avec les dirigeants de la ligue. Sa coopération est très bien vue, avec la participation de Serge Demers le mercredi.

Disons immédiatement que dimanche prochain à 11 h. 30 a.m. dans la grande patinoire le programme opposant la section D. Le Grondin Sport se mesurera à l'équipe du Seven Up et pour les prochains dimanches à la même heure cette série se continuera, en plus de la joute ordinairement jouée le mercredi soir à 9 h. 30 p.m.

Le Seven Up a pris la mesure du Grondin Sport en le battant au compte de 6 à 5.

Malgré que son équipe, avec J. Dion dans les buts, a perdu, Jean Parent s'est bien retrouvé avec 4 buts, l'autre allant à Maurice Dalpé. Des assistances ont été crédités à Bernard Guay, Jocelyn Desrochers, Roger Gazaille pour une chacun. Hilaire Doucet en a obtenu 2. Mais que dire du travail acharné de Guy Coulombe et H. Johnston à la défensive.

Du côté du Seven Up les buts des gagnants ont été réussi par G. Archambault, en plus d'obtenir 4 passes, Nelson Gravel, Denis Marte, Jean-Nil Laplante et J. Guy Loiselle et A. Déragon.

Les amateurs sont invité aux dernières séries des éliminatoires de fin de saison; le lund soir 3 joutes, le mercredi 1 joute et commençant dimanche prochain à 11 h. 30 a.m. un autre programme.

En terminant, les membres de la ligue désirent féliciter Mme Fernand Authier qui a donné naissance à un futur joueur de hockey. Toutes nos félicitations. M. Authier, le président, se porte bien.

Ligue Junior de Bagot

ACTON VALE (AC) — Les activités de la ligue de hockey Junior de Bagot du président Gérard Clément se sont poursuivies au Centre Sportif d'Acton Vale alors que dans la première joute, St-Germain a défait St-Guillaume 4 à 2.

Daniel Légaré a ouvert le pointage pour les vainqueurs; Denis Labonté a enfilé le second et le 3e but fut marqué par Marc MacLure sans aide. tandis que Claude MacLure complèta le pointage. Les deux filets des perdants ont été réussis par Alain Lamontagne.

Dans la 2e rencontre, Bergeron Construction a difficilement eu raison de Cabana Auto Parts par le compte de 5-4. Benoit Touchette s'est signalé pour les gagnants en réussissant le "tour du chapeau" dont le but de la victoire. Sylvain Lussier a aussi connu une excellente soirée avec un but et trois passes; Raymond Plante a enfilé l'autre but. Denis Dubreuil a très bien évolué toujours pour les vainqueurs en fournissant trois passes. Pour les perdants, Réal Plasse a dirigé l'offensive avec deux buts; Mario Provost en a compté un. L'autre filet a été enregistré par Serge Picard, tandis que Richard Cournoyer participa à trois buts avec trois aides.

Roulez votre manche pour sauver une vie...
DONNEZ DE VOTRE SANG

INSTITUTEURS DU QUÉBEC

un instant! S.V.P.

Est-il exagéré de demander
que la présence quotidienne à l'école
pour l'instituteur québécois soit de:

maternelle 5 h 25
élémentaire 5 h 50
secondaire 6 h 05

Alors qu'aux États-Unis,
elle est en moyenne de:
maternelle 6 h 34
élémentaire 6 h 39
secondaire 6 h 40

Est-il exagéré d'offrir
une moyenne de
1 instituteur pour 21 élèves
au Québec?

Alors qu'aux États-Unis,
la moyenne était, en 1970-71,
de: 1 instituteur pour 23 élèves?
(Source: N E A Research Bulletin)

Est-il exagéré, dans les circonstances,
de refuser une demande syndicale de diminution de travail
qui entraînerait un nombre additionnel d'instituteurs de:

maternelle 975
élémentaire 8,486
secondaire 10,060

Soit: 19,521 instituteurs de plus
Soit: $150 millions (minimum) par année!

Le Gouvernement du Québec
La Fédération des commissions scolaires
La Québec Association of Protestant School Board

Madame

Les objets de cuir en prennent un coup dans le sel et la neige

MONTREAL (PC) — Les bottes en prennent un coup dans le sel et la neige fondante des hivers urbains, mais tout le monde devrait prendre plus grand soin des objets de cuir, déclare Frances Kelly, directrice du Bureau de la chaussure, à Montréal.

"Le cuir ne sera jamais 100 pour cent à l'épreuve de l'eau, parce qu'il est poreux. Même protégées par un traitement spécial, les bottes de cuir ne devraient pas être utilisées dans la neige fondante", a-t-elle déclaré au cours d'une interview.

"Pour la ville, il faut vraiment avoir deux paires de bottes. Les nouvelles bottes en vinyle, moulées tout d'une pièce, sans coutures, sont excellentes pour les journées où la neige fond dans les rues. Si on les essuie après usage, elles ne seront pas abîmées par le sel ou l'eau. Evidemment, le cuir est beaucoup plus chaud, et lorsque la température monte et descend autour du point de congélation, il est difficile de savoir exactement quelles bottes on doit porter."

Le sel

Mais personne n'est forcé de garder des bottes tachées par le calcium. Il faut enlever les marques aussi rapidement que possible, avec un produit spécial ou avec une solution moitié eau moitié vinaigre. Laissez la botte sécher entièrement, loin de la chaleur directe, qui la raidirait. Frottez ensuite la botte avec une crème spéciale pour les chaussures, pour remettre le cuir en bon état, puis polissez la botte.

"Avec des soins réguliers, vous serez surpris de voir comme vous pouvez conserver aux bottes une belle apparence", de dire Mlle Kelly. Mlle Kelly conseille également d'utiliser des embauchoirs pour garder les bottes en forme quand elles ne sont pas portées.

Les vêtements de daim et de cuir conservent également une meilleure apparence lorsqu'on en prend soin. "Le daim peut être nettoyé à sec, mais cela est rarement nécessaire, dit Mlle Kelly. J'ai eu un manteau de daim pendant 10 ans, et ne l'ai fait nettoyer qu'une fois."

Il faut entretenir le daim en le brossant régulièrement avec une brosse fine, afin d'empêcher la poussière de s'y incruster. Il faut enlever les taches avec une gomme à effacer ou une lame en papier d'émeri. Il vaut mieux entreposer les vêtements de daim en les enveloppant dans une housse de tissu, plutôt que de plastique, car alors le cuir peut "respirer". Il faut aussi, autant que possible, éviter la pluie.

Mais si votre manteau de daim attrape la pluie, faites-le sécher loin d'une source directe de chaleur, puis brossez-le avec une serviette rude.

Les vêtements de cuir souple peuvent être nettoyés avec du savon doux et de l'eau, puis rincés avec un autre torchon et essuyés avec un troisième.

Voici quelques conseils pour conserver les vêtements de cuir et de daim plus longtemps:

— Portez toujours une écharpe, afin d'empêcher que le col se salisse.

— Relâchez les boutons, afin qu'ils ne forcent pas le cuir, lorsque vous vous assoyez.

— Prenez garde aux ongles longs, ou aux boucles de métal des ceintures de sécurité, dans les automobiles.

— Ne remplissez pas les poches d'objets lourds.

— Entreposez les vêtements de cuir sur des cintres de bois ou des cintres rembourrés, et jamais sur un crochet.

Souper de l'ACFG

GRANBY — Le prochain souper de l'Association culturelle des femmes de Granby aura lieu mercredi le 22 mars, au motel le Grand-Bien, à 6 h. 30 p.m. Lors de ce souper, la conférencière invitée sera Mme Huguette Hirsig, astrologue. Naturellement, il sera question d'astrologie. A l'heure actuelle, après avoir essuyé au cours du 19e siècle, les sarcasmes de tous les hommes de science, l'astrologie connaît un renouveau de faveur. Les portraits que Mme Hirsig se permet de tracer des individus sont parfois d'une troublante exactitude. Une invitation est lancée à tous les membres et leurs époux.

Mme Huguette Hirsig est d'origine suisse et s'est établie au Canada en 1959. Elle fut pendant 17 ans collaboratrice et rédactrice à la revue suisse d'Astrologie "Destin", fondée par Werner Hirsig. Elle fut aussi une collaboratrice régulière à plusieurs revues et journaux tant en Europe, qu'au Canada.



Mme Huguette Hirsig, astrologue.

Margaret surprise

LONDRES (PC) — Le sculpteur québécois Marcel Guay a réservé un galant accueil à la princesse Margaret quand celle-ci s'est rendue au stand montrant les oeuvres de l'artiste dans une exposition industrielle à Londres.

Après lui avoir baisé la main, Marcel Guay a conversé en français avec la princesse, lui donnant des détails concernant ses sculptures sur bois.

"Que c'est charmant," a déclaré plus tard la princesse, qui était accompagnée de son mari, lord Snowdon.

L'artiste canadien-français, âgé de 39 ans, présente actuellement ses sculptures pour la BOAC, comme attraction touristique canadienne.



Sortez ces petits plats à escargots de leur cachette et utilisez-les pour réaliser une entrée originale comme ces têtes de champignons à l'ail ou ces crevettes au beurre citronné.

Les plats sans les escargots

Peut-être avez-vous été à Noël, l'heureuse récipiendaire d'originaux petits plats à escargots? Ou encore, en avez-vous déjà, à l'abri de la poussière, dans vos armoires? Bien entendu, des escargots c'est délicieux mais ce n'est tout de même pas un mets de tous les jours. Voilà donc d'autres ustensiles qui ne serviront pas souvent... "Pourquoi ne pas les utiliser à d'autres usages?" se sont dit les économistes ménagères du Bureau canadien des produits du lait; et les recettes suivantes sont le résultat de leurs expériences.

Si l'on y pense quelque peu, il faut admettre que c'est le beurre assaisonné qui fait les escargots de Bourgogne. Pourquoi alors la même garniture ne pourrait donner le même résultat avec d'autres ingrédients comme, par exemple, des crevettes, des champignons ou des boulettes de viande miniatures? Vous servez très chaud, accompagné de pain français ou croûté pour faire trempette dans le bon beurre fondu. N'est-ce pas là d'excellentes suggestions quand viendra le moment d'inclure une entrée originale au menu?

D'autre part, si personne n'a encore songé à vous offrir des plats à escargots, n'allez surtout pas vous priver de préparer ces délectables hors-d'oeuvre: un plat à four en verre fera tout aussi bien l'affaire. Seulement, au moment de servir, répartissez les hors-d'oeuvre sur des tranches de pain français déposées dans des petites assiettes.

En somme, ce n'est pas le plat qui compte mais ce qu'il y a dedans...

Crevettes au beurre citronné

1/2 tasse de beurre mou
2 c. à table de jus de citron
1 c. à table de persil frais haché fin
2 gousses d'ail, hachées très fin
1/2 c. à thé de sel
36 grosses crevettes cuites

Chauffer le four à 450°F. Défaire le beurre en crème; incorporer le jus de citron, le persil, l'ail et le sel. Rincer et égoutter les crevettes; enlever les veines s'il y a lieu. Disposer les crevettes dans les plats à escargots; mettre 1 c. à thé de beurre assaisonné sur chacune. Cuire au four de 8 à 10 minutes. Servir avec des tranches de pain chaud pour faire trempette dans la sauce au beurre (6 portions)

Boulettes aux fines herbes

1/4 tasse de beurre mou
1 gousse d'ail, hachée très fin
11/2 c. à thé d'assaisonnement à l'italienne
1/4 c. à thé de sel
3/4 lb de boeuf maigre haché
1/4 tasse de chapelure
3 c. à table de lait
1 oeuf
1/2 c. à thé de sel d'oignon
Persil haché
Pain français.

Chauffer le four à 500°F. Défaire le beurre en crème; incorporer l'ail, l'assaisonnement à l'italienne et le sel. Réfrigérer pour raffermir. Défaire la viande hachée à la fourchette; incorporer la chapelure, le lait, l'oeuf et le sel d'oignon. Enrober 1/4 c. à thé de beurre assaisonné de viande hachée et façonner en boulettes d'un po. de diamètre. Disposer dans les plats à escargots. Cuire au four de 8 à 10 minutes ou jusqu'à ce que la viande soit cuite. Parsemer de persil frais haché et servir immédiatement avec du pain français chaud pour faire trempette dans la sauce au beurre (6 portions)

Têtes de champignons à l'ail

1/2 tasse de beurre mou
2 c. à thé de persil frais haché fin
2 gousses d'ail, hachées très fin
1 c. à thé table d'échalote hachée fin
1/2 c. à thé de sel
36 têtes de champignons frais
Pain français.

Chauffer le four à 450°F. Défaire le beurre en crème; incorporer le persil, l'ail, l'échalote et le sel. Nettoyer et assécher les champignons; enlever la tige. Remplir les cavités de beurre assaisonné et disposer dans les plats à escargots. Cuire au four de 12 à 15 minutes ou jusqu'à ce que le beurre mousse et que les champignons soient tendres. (6 portions)

Mariage princier

MADRID Reuter — C'est en présence des représentants de plusieurs familles royales qu'aura lieu mercredi le mariage de Maria del Carmen Martinez Bordiu Franco, petite-fille du général Franco, avec don Alphonso de Bourbon-Dampierre, petit-fils du dernier roi d'Espagne, Alphonse XIII.

Parmi les 2,000 invités figurent le prince Rainier et la princesse Grace de Monaco, le prince Bertil et la princesse Cristina de Suède et Mme Fernando Marcos, femme du président de la République des Philippines. Le champion de tennis Manuel Santana et le torero Luis Miguel Dominguin seront également présents.

La messe de mariage aura lieu à la chapelle du palais de Pardo, la résidence du "Caudillo", proche de Madrid, et sera suivie d'une brillante réception au cours de laquelle les mariés découperont un gâteau de mariage de trois mètres de haut. Ils partiront ensuite en voyage de noces autour du monde.

Le marié, âgé de 35 ans, est ambassadeur d'Espagne à Stockholm. Il est le fils de don Jaime de Bourbon, duc de Ségovie, fils aîné du roi Alphonse XIII, qui a renoncé à ses droits à la couronne par suite d'une infirmité de naissance. En dépit de l'entrée de don Alfonso de Bourbon-Dampierre dans la famille du Caudillo, on ne pense pas, malgré les spéculations, que ce mariage prélude à une restauration de la monarchie à son profit. C'est en effet son cousin germain, don Juan Carlos de Bourbon, fils du comte de Barcelone, second fils d'Alphonse XIII, qui a été désigné comme "prince d'Espagne" et deviendra en principe roi lorsque le général Franco quittera le pouvoir.

Mandat renouvelé

OTTAWA (PC) — Le contrat de Mario Bernardi, directeur musical et chef attitré de l'Orchestre du Centre national des arts, d'Ottawa, a été renouvelé pour un autre mandat de trois ans.

La nouvelle a été annoncée par M. François Mercier, de Montréal, président du conseil d'administration du CNA. Il a souligné la contribution du musicien au succès de l'orchestre, qui a fait récemment ses débuts newyorkais.

M. Bernardi, 41 ans, a fait l'objet de critiques élogieuses dans le New York Times.

Au cours de la saison prochaine, Mario Bernardi projette une tournée européenne.

Avant de former l'orchestre à Ottawa, Mario Bernardi avait assumé durant trois ans la direction musicale de la compagnie d'opéra Sadlers Wells, de Londres.

Originaire de Kirkland Lake, Ont., il avait commencé sa formation à Venise, en Italie.

Nouvelles brèves

VALCOURT — A la dernière assemblée du cercle de l'AFEAS, qui a eu lieu à la salle paroissiale, plus de 80 membres étaient présents.

Tout marche à merveille à Valcourt. Présentement, il se donne des cours de crochet et de décoration intérieure, par la régionale de l'Estrie. Des cours de tissage ont aussi été organisés et Mme Monique Lebeau accepte les inscriptions, tél.: 532-2621. Ces cours seront donnés par la régionale aux dames de la région.

Les noms peuvent être aussi donnés à Maricourt, à Mme Victor Proulx; à Racine, Mme Fernand Ferland; à Lawrenceville, Mme Gilles Dandenault; à Bonsecours, Mme Donat Berthelette; à Béthanie, Mme Albert Norris et à Ste-Anne de Larochelle, Mme Marcel Fontaine. La prochaine assemblée aura lieu le 15 mars, à 20 heures, à la salle paroissiale. Des cours de golf sont donnés à Valcourt, les lundis et mardis soirs par un professionnel du club de golf de Valcourt.

ST-CESAIRE — Un franc succès a été remporté à l'occasion du 3e souper annuel, préparé par le cercle de Fermières, à la salle Horizon. Plus de 250 personnes assistaient à cette veillée. Mme Antoinette Ménard, valentine '71 a couronné la nouvelle élue, Mme Liliane Massé. L'on pouvait remarquer parmi les personnes présentes: M. et Mme Edmond Chaput, président de la Fédération no 10; M. et Mme Léo Dion, secrétaire de la même Fédération; Mlle Huguette Lavallée, technicienne; M. et Mme Gilbert Rondeau, député de Shefford; M. et Mme Guy Nadeau, maire de la municipalité; M. et Mme Marcel Viens, maire de la paroisse et M. et Mme Roger Charbonneau, président de la société d'agriculture. Plusieurs prix de présence furent distribués.

ST-DAMASE — Plus de 90 personnes se réunissaient pour l'assemblée mensuelle du cercle de l'AFEAS. Le comité des arts ménagers présenta de nombreux articles et il y eut échange de patrons pour les courtepointes. Le prix exposant fut accordé à Mme Francis Morin. Mme Brosseau donna des "trucs cuisine" et Mme Fréchette entretena les membres sur une alimentation saine et équilibrée. Le sujet à l'étude était: "Psychologie du couple" et Mlle Claire Danis en était l'animatrice.



Nouvel exécutif

Un nouvel exécutif a été élu afin de pourvoir au bon fonctionnement des Jouvencelles, corps de majorettes de Granby. Les Jouvencelles ont d'ailleurs remporté la victoire au défilé du carnaval de Québec. De gauche à droite: Mmes Jeannine Cadorette, vice-présidente; Berthe Lussier, présidente; Salomé Martin, publiciste; Mlle France Gingras, instructeur; M. Jean-Paul Dionne, instructeur percussion; Mme André Laflamme, secrétaire-trésorière; Mlle Lise Guilmette, publiciste; Mme Nicole Lacasse, directrice; M. Jean Maheu, instructeur et trompette. N'apparaît pas sur la photo Mme Suzanne Bachand, directrice.

(Photo Jeannot Petit)

votre horoscope

BELIER — **du 21 mars au 20 avril**

Vous n'aurez guère l'esprit au travail et vous vous laisserez trop facilement distraire. Vous aurez la possibilité de faire une rencontre décisive.

TAUREAU — **du 21 avril au 20 mai**

Les problèmes financiers vous absorberont énormément cette semaine. Votre existence, pour peu qu'elle soit déjà compliquée, risque de le devenir encore plus cette semaine.

GEMEAUX — **du 21 mai au 21 juin**

Il ne se passera rien d'important cette semaine. La nuit vous apportera une petite déception.

CANCER — **du 22 juin au 22 juillet**

Vos initiatives promettent d'être rentables. Relations nouvelles possibles.

LION — **du 23 juillet au 23 août**

Succès par intuition et esprit de décision, mais sachez limiter vos exigences. Les vôtres vous apprécient et vos conseils porteront leurs fruits.

VIERGE — **du 24 août au 22 sept.**

Résultats positifs obtenus par ténacité et malgré des obstacles inattendus. Accords avec l'être aimé; des projets communs aboutiront vite.

BALANCE — **du 23 sept. au 23 oct.**

Soyez calmes et persévérants; il faudra prendre vos risques. Courant de vitalité nouvelle pour vos affections.

SCORPION — **du 24 oct. au 22 nov.**

Défiez-vous des compétences douteuses et des conseils qui vous égareraient dans une impasse. Bonne organisation pour votre week-end et votre confort.

SAGITTAIRE — **du 23 nov. au 21 déc.**

Ne vous liez pas par une alliance inopportune. Agissez seul. L'amitié pourrait prendre le pas sur l'amour.

CAPRICORNE — **du 22 déc. au 20 janv.**

Maintenez votre rythme de travail; le succès est au bout. Heureux changements dans la vie privée.

VERSEAU — **du 21 janv. au 19 fév.**

Bonnes idées pour améliorer vos gains. Soutiens dans l'entourage. Ne laissez pas l'égoïsme et la jalousie compliquer votre vie.

POISSONS — **du 20 fév. au 20 mars**

Organisation vigoureuse si vous prenez une nouveauté à charge. Ambiance heureuse, propice aux engagements et confidences du coeur.

flash

FEMININ

GRANBY — Le cercle de l'AFEAS de la paroisse St-Joseph organise une partie de cartes qui aura lieu au sous-sol de l'église, mardi le 21 mars prochain. Il y aura nombreux prix de présence. Bienvenue à tous.

GRANBY — La troupe scouts et louvetaux 41e, de la paroisse Immaculée-Conception de Granby, organise une soirée dansante, samedi le 11 mars, à 8 heures, à la salle Idéale, chemin St-Paul. Orchestre: Les Caravels. Prix minime et rafraîchissements gratuits.

GRANBY — Afin de permettre aux membres d'assister au spectacle de Yvon Deschamps, le cercle de l'AFEAS de la paroisse Assomption tiendra son assemblée mensuelle, ce soir, à 8 heures au local habituel. Les invités seront Mlle Fernande Nantel et Mme Landry. Une surprise attend aussi les membres.

SAINT-JEAN — Contrairement à ce qui avait été annoncé par erreur dans le "Réveil", publication mensuelle de l'Association des Dames Seules, la réunion des membres aura lieu mardi, le 21 mars et non le 15. Cette réunion se tiendra dans la grande salle du Centre des Oeuvres, 170 rue Longueuil, à 2 heures p.m. Toutes les dames de St-Jean et des environs sont les bienvenues.

MARIEVILLE — Dimanche le 12 mars, au couvent de la Présentation de Marie, aura lieu une journée de récollection pour les membres des couples et Familles de Marieville. Le thème sera: "Les trois étapes de la vie chrétienne". Le père Paul-Emile Pelletier sera le conférencier.

STE-HELENE — M. et Mme Marcel Lamontagne (Liliane Simard) de Ste-Hélène annoncent le prochain mariage de leur fils Gérald à Henriette, fille de feu Gérard Plouffe et de Mme Irène Vézina Plouffe de Pont-Viau.

Incertitudes normales

Par Jean Sharp

TORONTO (PC) — C'est lorsqu'une petite fille atteint sa dixième année ou encore lorsqu'elle commence à poser des questions, que sa mère doit lui parler des menstruations.

Anne Gilbert, de Montréal, déclare qu'il est préférable d'attaquer le sujet avant que la fillette se remplisse la tête de renseignements erronés. Mlle Gilbert est directrice de l'éducation des consommateurs pour la compagnie Johnson and Johnson. L'an dernier, elle a reçu 1,000 lettres dont la moitié provenaient de fillettes qui posaient des questions qu'elles ne croyaient pas pouvoir poser à d'autres personnes de leur connaissance.

"Autrefois, nous recevions des lettres de jeunes filles entre 13 et 15 ans, mais maintenant les lettres viennent de filles plus jeunes. Les enfants commencent très jeunes à poser des questions. Je crois que les mamans devraient se documenter sur le sujet, faire leur propre éducation d'abord, afin de pouvoir attaquer le sujet d'une façon telle que l'enfant n'aura pas peur de poser des questions.

"On peut se procurer des livres dans les bibliothèques ou dans les librairies. Nous - mêmes nous offrons une brochure sur le sujet".

Beaucoup d'amour

Selon Mlle Gilbert, les mamans devraient essayer de se rappeler ce qu'elles ont elles-mêmes ressenti, et donner à leur fillette beaucoup d'amour. Pour certaines fillettes, les menstruations sont un gros problème, et tout leur semble tellement compliqué.

"Si elles ont des problèmes physiologiques, ou des difficultés émotionnelles, elles devraient voir le médecin de famille immédiatement." Mlle Gilbert déclare que la plupart des lettres qu'elle reçoit expriment des craintes et des incertitudes normales.

"Mon principal objectif, lorsque je réponds à ces fillettes, c'est de les convaincre de parler à leurs mères. Je leur dis parfois que leur mère aussi est timide dans ce domaine.

"Je reçois aussi un certain nombre de lettres qui me bouleversent, de la part de fillettes très jeunes qui me disent qu'elles ont eu des expériences sexuelles. Je leur dis de voir un médecin ou leur pasteur. Habituellement, elles écrivent parce qu'elles ont peur d'être enceintes, et elles ne réalisent pas les autres problèmes qui peuvent surgir. J'essaye de leur faire comprendre les conséquences de leurs actes, mais je ne suis pas une travailleuse sociale, ni une éducatrice sexuelle."

Mlle Gilbert ajoute qu'il existait autrefois toutes sortes de superstitions entourant les menstruations. Certaines Canadiennes disent encore à leurs filles qu'elles ne doivent pas laver leurs cheveux ou prendre un bain lorsqu'elles sont menstruées.

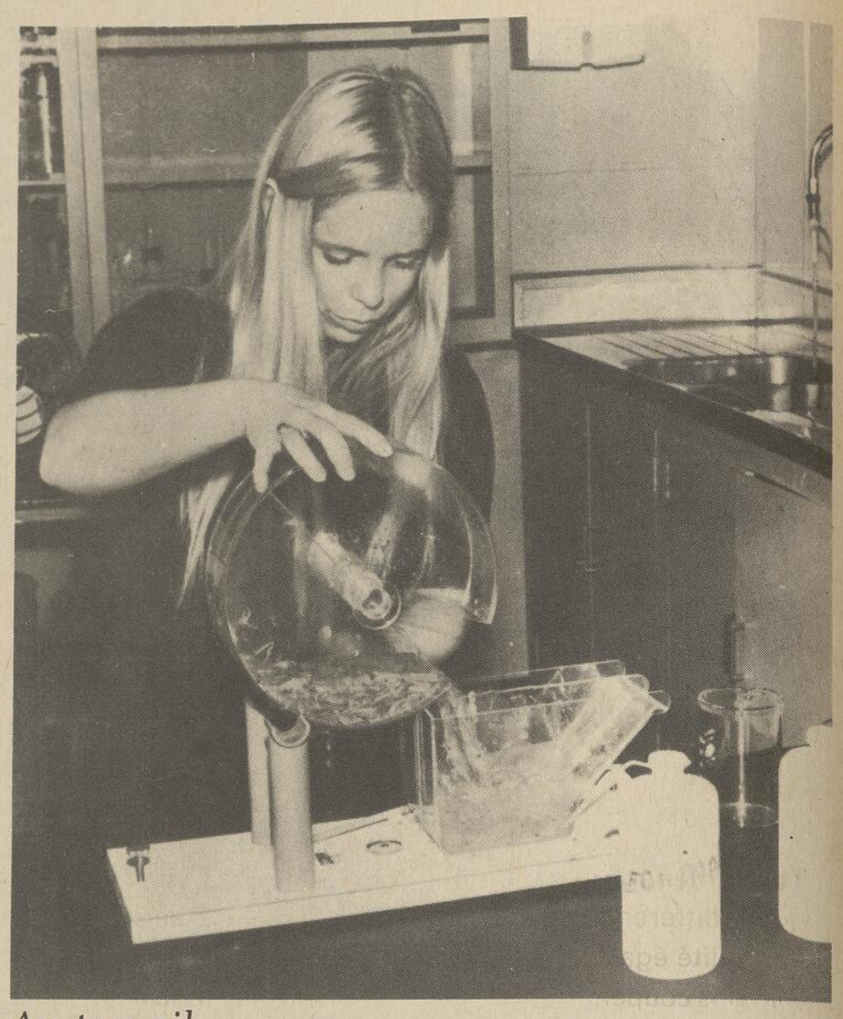
Dans certains milieux, les femmes menstruées étaient isolées dans des huttes spéciales et on ne leur permettait pas de préparer les repas pour leurs familles, ni de toucher aux ustensiles habituels ni de faire la lessive.

Nouvelle brève

KINSHASA Reuter — Toutes les publications zairoises changèrent de nom et porteront des titres zairois à partir de lundi prochain, conformément à la politique d'authenticité préconisée par le président Mobutu Sese Seko, a rapporté l'agence Azap.

C'est ainsi que le quotidien Le Progrès deviendra Salongo, que La Tribune africaine est baptisée Elombe et que l'Etoile, autre quotidien de Kinshasa, s'appellera Myoto.

La décision a été prise par les éditeurs responsables de la presse zaïroise au cours d'une réunion lundi dernier.



Au travail

Un chercheur, au centre d'identification océanographique, à Ottawa, classe une collection d'animaux aquatiques pour fins d'identification. Le centre a pour but d'effectuer une analyse complète des espèces d'animaux aquatiques et des poissons du Canada. (Photo PC)

La magie des prix



20% MEILLEUR MARCHÉ

LE LIBRE SERVICE FAIT LA DIFFÉRENCE

A Bottes de caoutchouc à doublure légère.
Couleur: blanc
Femmes, 5 à 10 3.29
Fillettes, 11 à 3 $2.79

B Bottes de caoutchouc à doublure légère. Hauteur: 9 pouces.
Noir et blanc, 5 à 10 $1.59
Blanc, 11 à 3 $1.79
Noir, 11 à 3 $1.59

C Bottes de caoutchouc à oeillets pour la chasse doublure légère.
Couleur: olive.
Hommes 6 à 12 3.99
Garçons 1 à 5 3.99
Jeunes garçons 8 à 13 $2.99

D Bottes de caoutchouc noir, semelles rouges. Doublure légère.
Hommes, 6 à 12 $2.79
Garçons, 1 à 5 $2.39
Jeunes, 11 à 13 $1.99

E Bottes de caoutchouc à oeillets pour la chasse. Doublure légère.
Couleur: olive.
Hommes, 6 à 12 $3.99

signée Yellow

YELLOW SELF SERVICE

178, rue PRINCIPALE GRANBY 372-7049

Nicole Labonne à Télé-métropole

Nicole Labonne, Mademoiselle Québec '71, dont Photo-Journal publie présentement les extraits les plus percutants du livre qu'elle portera bientôt en librairie et qui révèle les détails de son accession au titre tant convoité, sera l'invitée d'André Robert, à Bon Dimanche, le magazine de Télé-Métropole, le 12 mars.

Toutes celles qui, a ce jour, ont hésité à poser leur candidature, se doivent d'être au rendez-vous. L'exemple entraîne... et celui de Nicole Labonne saura les inspirer.

Nouveau parrain

Chaque semaine qui passe amène à Mademoiselle Québec un nouveau parrain. Lucien Jutras Ltée, 4540 est, Jarry, à Montréal, est venu, ces jours derniers, se joindre à ce club ultra-sélect qui compte déjà le Cercle d'économie de la future ménagère, 5320, 13e Avenue; à Montréal, dont Charles Marchand est le président - fondateur; André et Yolande Marois, de Yolande peau de soie inc., 10305 Saint-Hubert, à Montréal, ainsi que Benson & Hedges, les fabricants de la cigarette Belvedere.

Un gros lot auquel il ne manque rien

Un ensemble de luxe "Futuramique", comprenant des mobiliers de cuisine, de salon et de chambre à coucher, est depuis quelques jours inclus dans le gros lot de Mademoiselle Québec. Sans perdre de vue le fait que chacune des finalistes touchera sa part appréciable des cadeaux accumulés, Mademoiselle Québec recevra, au soir de son couronnement: une Renault 10 offerte par le grand salon Renault, une caravane play cat, une moto-sentier Chaparral, mille et une gâteries des boutiques des galeries de la place Bonaventure, une bague d'une valeur de $1,000, courtoisie de la Bijouterie Sonia, pour ne mentionner que cela. Presque aussi bien, en somme, que Loto-Québec... Mais avec infiniment plus de chance de l'emporter.

Les aspirantes en province

L'élection de Mademoiselle Québec, dans l'esprit de Photo-Journal et de l'équipe des promoteurs, ne doit plus être le lot exclusif de Montréal.

L'appel lancé en province porte déjà ses fruits. Au nombre des candidatures particulièrement remarquées, mentionnons celle de Monique Mastromattio Deux Montagnes, Jacqueline Boucher (Beauport), Francine Proulx Saint-Canut et Elise Choquette Saint-Hyacinthe. Cette tendance à la décentralisation doit se poursuivre, bien que nous louons les jeunes Montréalaises de vouloir conserver le titre dans la métropole. Voilà une concurrence de bon aloi à laquelle nous ne pouvons qu'applaudir.



Installation des officiers

La Légion canadienne a procédé à l'installation des officiers et officières pour l'année 1972. De gauche à droite: M. Clément Giguère, président; Mme Hélène Patenaude, présidente; debout, M. KinCook, 2e vice-président; M. Bruce Thompson, 1er vice-président; M. Rupert Allan, trésorier; Mme Jeannette Egli, trésorière, Mme Mabel Cornish, 1ère vice-présidente et Mme Gaby Martin 2e vice-présidente.

Plan d'amaigrissement Recette à domicile

Il est facile de perdre rapidement, chez soi des livres de graisse disgracieuse! Etablissez vous-même ce plan de recette. C'est très facile—et c'est peu coûteux. Allez simplement chez votre pharmacien et demandez Naran. Versez ceci dans une bouteille d'une chopine et ajoutez assez de jus de pamplemousse pour la remplir. Prenez-en deux cuillerées à soupe par jour, selon le besoin, et suivez le Plan d'amaigrissement Naran.

Si votre premier achat ne vous montre pas un moyen simple et facile de perdre la graisse superflue et ne vous aide pas à retrouver la sveltesse de votre ligne; si les livres et les pouces réduisibles de graisse superflue ne disparaissent pas du cou, du menton, des bras, de la poitrine, de l'abdomen, des hanches, des mollets, et des chevilles, retournez simplement le flacon vide pour vous faire rembourser. Suivez cette méthode facile recommandée par les nombreuses personnes qui ont essayé ce plan et retrouvez votre ligne. Notez comme le gonflement disparaîtra vite—combien vous vous sentirez mieux. Plus alerte, plus active et d'apparence plus jeune.



Sachez ménager!



Toute ménagère veut ménager. Mais sur la viande, ce n'est pas facile. En effet, quelle différence peut-il y avoir entre une livre de boeuf et une autre livre de boeuf de qualité égale. En ce domaine, chaque marché d'alimentation a sa façon de faire. Certains coupent leur viande en laissant beaucoup de gras (que vous payez au prix de la viande), d'autres ne laissent qu'un minimum de gras nécessaire pour conserver à la viande toute sa tendreté et sa saveur. Mais quel est donc ce minimum de gras?

Les spécialistes affirment: "un demi-pouce de gras et pas plus!". C'est le minimum de gras que Dominion laisse autour de ses viandes de boeuf. C'est aussi un maximum que Dominion ne dépasse pas. Car toute épaisseur de gras supplémentaire ne consisterait, en fait, qu'en une tricherie pour augmenter le prix de la viande. Si vous pensez qu'elle est de peu d'importance, suivez bien le raisonnement suivant.

Disons que vous achetez une pièce de boeuf épaisse d'un pouce. Elle pèse 3 lb. et sa parure de gras ne dépasse pas UN DEMI-POUCE. La même pièce de boeuf avec une parure de gras de UN POUCE pèserait environ 4 onces de plus. En se basant sur le prix de $1.37 la livre, ceci revient à dire que, pour la même quantité de viande, vous devrez payer 34¢ (soit 11¢ par livre) de plus, pour du gras en trop.

Chez Dominion, la coupe des viandes est garantie. Vérifiez donc! Vous ne manquerez pas de constater que, grâce à ses viandes coupées à point... et ses prix coupés à plein, Dominion vous fait bien manger... et ménager!

EXEMPLE: le bifteck de ronde entier (illustré ci-dessus).

C'est une viande naturellement maigre qui, coupée selon les standards de Dominion, vous en donnera vraiment pour votre argent. Un degré convenable de "maturation naturelle" est de première importance pour que cette viande conserve toute sa saveur et sa tendreté naturelles après la cuisson. Voici quels sont les standards de coupe de Dominion pour le bifteck de ronde entier.

- **La parure de gras extérieure ne doit pas excéder un demi-pouce, quel que soit l'endroit.**
- **Tout gras intérieur en excès doit être retiré.**
- **Le bifteck de ronde entier de Dominion ne doit comporter aucun os.**

VÉRIFIEZ!

Chez Dominion les viandes sont coupées à point

A notre connaissance, il n'y a pas de prix plus bas que les prix coupés à plein Dominion

ALIMENTS CONGELÉS

CROÛTE À TARTES GAINSBOROUGH	Pqt 9 oz.	55¢
PÂTÉ CONGELÉ GAINSBOROUGH	Pqt 20 oz.	49¢
PÂTÉS à la VIANDE YORK - Boeuf-Dinde-Poulet	8 oz.	27¢
JUS D'ORANGE MINUTE MAID	Bte 6 oz.	34¢
JUS D'ORANGE DOMINION	Bte 12 1/2 oz.	43¢
PATATES FRITES DOMINO	Pqt 4 lb	92¢
POISSON en bâtonnets BLUE WATER	Pqt 10 oz.	64¢

LÉGUMES EN CONSERVE

CHAMPIGNONS Entiers ou tranchés - Maling	Pqt 10 oz.	49¢
MAÏS en CRÈME De fantaisie YORK	Bte 14 oz.	27¢
MAÏS en GRAINS Entiers - York - De fantaisie	Btes 12 oz.	49¢
POIS de FANTAISIE YORK non-classés	Bte 14 oz.	23¢
MAÏS en CRÈME Idéal de choix (Macédine 20¢)	Bte 19 oz.	18¢
FÈVES JAUNES Coupées - Dominion de choix	Bte 19 oz.	23¢
POIS de FANTAISIE No. 2 - ROYAL ROSE	Bte 19 oz.	38¢

ARTICLES DE PAPIER

PAPIER de toilette Vogue - assortis	Pqt 4 roul.	49¢
ESSUIE-TOUT KLEENEX BOUTIQUE	Pqt 2 roul.	67¢
SERVIETTES De papier - Kleenex boutique	Pqt de 75	40¢
KLEENEX TISSUS FACIAUX	Bte de 200	35¢

CIGARETTES
WEDGEWOOD - Format King
Carton 1 - Pqts. de 20 ou 25 **$4.75**

DESSERTS

POUDING ROYAL Instantané - Assorti	Pqt 3 1/2 oz.	16¢
GELÉE en POUDRE ROYAL - Assortie	Pqt 3 oz.	10¢
TARTE aux CERISES RICHMELLO	Tarte 24 oz.	49¢
GÂTEAU CHIFFON A l'orange - Richmello	16 oz.	49¢
PAINS aux RAISINS RICHMELLO - Pain 12 oz.		2/35¢
BRIOCHES DU CARÊME RICHMELLO (Pqt de 12 72¢)	Pqt de 6	38¢
POUDING NESTLÉ Assorti - Prêt-à-servir	Bte 15 oz.	29¢

CONFITURES

MIEL LIQUIDE DOYON (Cont. 32 oz. 96¢)	Cont. 16 oz.	49¢
MIEL EN CRÈME DOYON (Cont. 2 lb 91¢)	Cont. 12 oz.	39¢
CONFITURE de MÛRES CHIVER	Pot 9 oz.	43¢
CONFITURE DE FRAMBOISES Sans pépins - CHIVER	Pot 9 oz.	43¢
CONFITURE DE FRAISES CHIVER	Pot 9 oz.	43¢
MARMELADE Au gingembre - CHIVER	Pot 9 oz.	41¢
BEURRE D'ARACHIDES YORK	Pot 32 z.	1.09

BREUVAGES ET JUS

BREUVAGE à l'ORANGE OU RAISIN - BESSEY	Bout. 32 oz.	37¢
NECTAR de PRUNE Naturel - Bennett (Bout. 32 oz. 50¢)	Bout. 24 oz.	41¢
CAFÉ MOULU CHASE & SANBORN	Sac 1 lb	89¢
CAFÉ INSTANTANÉ CHASE & SANBORN	Pot 10 oz.	1.59
THÉ EN SACS Gaze Salada - Orange Pekoe	Bte de 60	1.01
THÉ EN SACS LYON'S Premiun Value	Bte de 100	83¢
EAU MINÉRALE MONTCLAIR (Bout. 12 oz. 11¢)	Bout. 30 oz.	29¢

PRODUITS DIVERS

DÉTERSIF SWAN - LIQUIDE	Cont. 24 oz.	61¢
DÉTERSIF DOMINION - LIQUID	Cont. 32 oz.	59¢
AMAZE ENLÈVE - TACHES	Pqt 23 oz.	97¢
NETTOYEUR Lestoil LIQUIDE (Bout. 28 oz. 97¢)	Bout. 15 oz.	53¢
NOURRITURE pour chiens Au poulet - Milk Bone	Bte 15 oz.	29¢
NOURRITURE pour chats K-T THON (Bte 15 oz. 41¢)	Bte 6 oz.	21¢
NOURRITURE pour chiens Milk Bone - Foie ou viande de cheval	Bte 15 oz.	33¢

ARTICLES DE TOILETTE

PEPSODENT DENTIFRICE - Format Super	8.37 oz.	99¢
PEPSODENT BROSSE À DENTS -ADULTES	ch.	59¢
"PROTEIN 21" Fixatif à cheveux - Rég. ou rebels	Bte 6.3 oz.	1.27
BRECK BASIC SHAMPOOING	Bout. 4 oz.	1.87
BRECK SATIN LOTION	Bout. 6 oz.	1.97
JOHNSON COTTON - TIGES	Pqt de 144	57¢
DÉODORANT BAN Super sec - Sans parfum - Vaporisateur	Bte 7 on.	1.47

NON COMESTIBLES

BAN ROLL-ON Déodorant - Sans parfum	1 1/2 oz.	97¢
DRISTAN DÉCONGESTIONNANT	15 c.c.	1.13
COMPRIMÉS Dristan Bouteille de 24 comprimés		1.27
KOTIQUE SERVIETTES FÉMININES	Pqt de 12	52¢
ASSORTIMENTS de brosses 6 GENRES DIFFÉRENTS		37¢
HUILE D'ARACHIDE PLANTER'S	Bout. 48 oz.	1.56
HUILE VÉGÉTALE CRISCO	Bout. 38 oz.	1.14

FRUITS ET LÉGUMES

ORANGES SUNKIST De Californie-Sans pépins-Gros. 88	Douz.	98¢
GROSSES BANANES Importées - Les favorites !	lb	12¢
POMMES de TERRE Du Nouveau-Brunswick - Canada No 1	Sac 10 lb	34¢
POMMES CORTLAND Du Québec - Fermes - Croustillantes	5 lb	48¢
TANGARINES fraîches De Californie - Faciles à peler !	lb	29¢
LAITUE ICEBERG De Californie-Canada No. 1-Gros. 24	Ch.	27¢
BROCOLI gros paquet De Californie - Savoureux - Gross. 14		39¢

PRODUITS DIVERS

FARINE Five Roses Tut usage (7 lb 87¢) (10 lb 1.19)	sac 5 lb	64¢
BEEFARONI CHEF BOY-AR-DEE	Bte 15 1/2 oz.	42¢
RAVIOLI CHEF BOY-AR-DEE	Bte 15 1/2 oz.	38¢
THON BLANC Léger - Chicken of The Sea	Bte 6 1/2 oz.	49¢
MARGARINE BLUE BONNET	Pqt 3 lb	99¢
MARGARINE Fleischmann's - D'huile de Mais	Pqt 2 lb	99¢
MARINADES au Fenouil TRANCHÉES - McLAREN'S	Pot 15 oz.	41¢
FÈVES BLANCHES ST-ARNAUD	Pqt 2 lb	52¢
MARGARINE PARKAY	Pqt 3 lb	1.12
OLIVES Manzanilla McLAREN - NON PLACÉES	Pot 4 oz.	39¢
FROMAGE Gruyère CHAMOIS	Pqt 8 oz.	56¢
PAIN DE VIANDE PREM	Bte de 12 oz.	53¢

Notre garantie PRIX COUPÉS: nous garantissons de maintenir les prix coupés à plein tous les jours sans exception aussi longtemps que nos propres coûts ne seront pas augmentés.

Chaque jour chez Dominion viandes coupées à point, prix coupés à plein !

LE MEILLEUR BOEUF DU CANADA DE MARQUE ROUGE - INSPECTÉ PAR LE GOUVERNEMENT

BOEUF

RÔTI POT-AU-FEU Country Club roulé - Désossé	lb	99¢
RÔTI DE PALETTE TENDON DORSAL ENLEVÉ	lb	79¢
RÔTI CÔTES CROISÉES PRÊT POUR LE FOUR !	lb	99¢
BIFTECK SURLONGE Boeuf de marque rouge - Epais	lb	1.49
BIFTECK Petit Filet (T-Bone) Boeuf marque Rouge	lb	1.69
PALERON HACHÉ FRAÎCHEMENT HACHÉ !	lb	79¢
HAMBURG No. 1 FRAIS À CHAQUE HEURE	lb	69¢

BIFTECK de RONDE
Tranche complète - Désossée ou
RÔTI de CROUPE SILVERSIDE lb **1.29**

POULETS À RÔTIR Congelés-Canada Catégorie "A"	3-4 lb lb	39¢
POULETS CHAPONS Congelés - Canada Cat. "A" - 5 lb et plus	lb	69¢

GIGOT D'AGNEAU Congelé - Importé - Entier ou moitié	lb	79¢
JAMBON DANS LA FESSE Marques populaires. Sans peau - Entier ou moitié	lb	69¢
JAMBON À DÎNER Marques Populaires - Désossé	2-4 lb lb	1.29
ÉPAULE DE PORC Fumée - Marques Populaires	lb	53¢
BACON sans couenne Marque JUBILEE	Pqt 1 lb	59¢
BACON sans couenne PETIT GORET - Paquet 1 lb		73¢
SAUCISSES de porc BILOPAGE - À LA LIVRE		67¢
BOUDIN FRAIS BILOPAGE - À LA LIVRE	lb	47¢
SAUCISSES fumées Dominion - Juteuses - Paquet 1 lb		59¢
BOLOGNE 2-6 lb EN MORCEAU - MAPLE LEAF	lb	35¢
JAMBON CUIT Tranché - Maple Leaf ou Swift	Pqt 6 oz.	69¢
PIZZA COORSH ENSEMBLE DE 2 - DOS À DOS		2/99¢
SALADE de CHOUX COORSH	Pot 32 oz.	73¢
SALAMI au BOEUF HYGRADE	Format 12 oz.	89¢

Le Fournil

FRAIS CUIT SUR LES LIEUX !
Plaza Granby - 330 St-Jacques, Granby



BISCUITS ERMITES Comme ceux de Grand-maman !	POT DE 12	49¢
CHAUSSONS aux framboises Tendres - Feuilletés	POT DE 4	39¢
BRIOCHES à la canelle À LA MODE D'AUTREFOIS	POT DE 6	33¢

Prix en vigueur jusqu'à la fermeture MARDI 4 MARS 1972 — Nous nous réservons le droit de limiter les quantités — DOMINION STORES LTD.

Vous auriez pu ménager chez Dominion la semaine dernière.

en furetant

• **Un conseil (désintéressé). Si vous avez des difficultés pour rédiger votre déclaration de revenus (et de pertes), voici une bonne adresse: Chambre des Communes, Ottawa. Un homme de grand savoir fiscal vous donnera la meilleure marche à suivre.**

• Le toujours souriant confrère René PARENT aurait des talents de batteur à ses temps libres. René exerce surtout ce talent aux joutes à domicile des VICS dans sa "loge" de journaliste.

• **Saviez-vous que Réal PROULX, l'adjoint du gérant à l'hôtel Mont Shefford, se serait fait voler trois veaux sur sa ferme la semaine dernière? Et moi qui ai un "faible" pour cette viande tendre et si bonne au goût.**

• Toujours à propos de Réal, la rumeur veut qu'il change sa voiture d'ici quelques semaines. Il hésite entre une Cadillac et une Volks.

• **Jeannot PETIT, mon Oeil, ne voudrait plus d'un troisième passager dans sa voiture depuis la semaine dernière.**

• On vantait devant le restaurateur André GIROUX, du Terminus, les bienfaits de l'expérience:
— Pas d'accord, fit-il. L'expérience, c'est un billet de loterie pris après le tirage.

• **Charlie PETIT n'a jamais aimé les hauts fonctionnaires.**
— L'ennui avec eux, dit-il, c'est qu'ils ont tendance à prendre le rond-de-cuir qui est sous leurs fesses, et à s'en faire une auréole.

• La belle Pierrette DEXTRADEUR, de la banque Toronto-Dominion, ne nous l'a pas dit, mais aujourd'hui tout le monde sait qu'elle s'envolera vers la Jamaique le mois prochain.

• **C'est fou, dit Larry GIDDINGS, ce que votre langue française peut être bizarre! Vous dites «un embarras de voitures» quand il y en a trop, et «un embarras d'argent» quand il n'y en a pas assez... Et vous dites aussi que, pour avoir de l'argent «devant soi», il faut en mettre «de côté»!**

• Voici la dernière "histoire cruelle" de l'humoriste Denis GRONDIN, de la Nouvelle Revue:
— J'aime beaucoup ma belle-mère. Aussi, pour son anniversaire, lui ai-je offert une chaise ravissante... Et pour la grande fête de Pâques, je la lui ferai électrifier."

• **"Il est très difficile de faire entrer une femme dans sa quarantième année. Et plus difficile encore de l'en faire sortir." (Roger ROCHON).**

• Louis "Spill" FRAPPIER n'attend plus que sa licence pour opérer sa BARRIQUE sur la St-Charles.

• **Jean BEAUREGARD, le très sympathique coiffeur du Salon GIGUERE, n'aime pas "faire la barbe", mais il se plie gentiment aux caprices de sa clientèle.**

• Carnet social. M. et Mme Roméo CHOQUETTE sont en Floride pour plusieurs semaines. Madame était surtout heureuse de faire ce voyage... par avion.

• **Louis LEBEAU a une fâcheuse manie quand il écoute une chanteuse de cabaret. Dès qu'elle a fini, il applaudit à tout rompre, en criant d'un air extasié: "Une autre! Une autre!..."**
— Une autre chanson? demande alors l'artiste flattée.
— Non, une autre chanteuse!

• La TCHICOTEK nous présente cette semaine le célèbre orchestre WISDOM. Onze musiciens de grande classe qui nous font entendre de la belle musique.

• **Le match de hockey entre les POLICIERS et les EMPLOYES Municipaux est prévu pour le 19 mars. Si les gars d'Urgel FOURNIER veulent jouer au hockey comme il doit être joué, ils vont manger toute une raclée. Mais s'il est interdit de les toucher, ils pourront (peut-être) s'en sortir!**

• Yves GAGNON a l'intention d'y mettre le "paquet" sur la publicité à CHEF pour son spectacle avec Robert CHARLEBOIS. C'est Henri CHAMPAGNE qui lui a fait comprendre tous les avantages d'une grande campagne de publicité sur les ondes du poste régional.

Sages précautions

Un monsieur arrive dans un hôtel de troisième ordre et choisit une chambre pas chère au quatrième étage (le plus haut).

— Dites-moi, demande-t-il au patron, puis-je vous demander de me prêter pour la nuit une corde assez longue pour que de cette fenêtre elle puisse atteindre le sol?

— C'est p nsible, dit le patron. Mais c'est pour quoi faire?

— Ah! j'ai toujours peur qu'un incendie éclate à l'improviste! Alors, si cela arrive, j'attache ma corde à la fenêtre, je me laisse glisser jusqu'en bas et ainsi, j'échappe aux flammes sans déranger personne!

— Très ingénieux! fait le patron. Mais je dois vhus dire que les clients qui utilisent cette corde doivent payer leur chambre d'avance!...

Goûts et couleurs

Un client entre dans une chemiserie et, s'adressant au vendeur, lui déclare:

— Je voudrais une chemise «lilas»!

— Très bien, Monsieur!... Tenez, voici une belle teinte lilas.

— Non! C'est pas ça que je veux. C'est une lilas comme celle que vous avez en vitrine!

— Mais, Monsieur, je vous assure, nous n'avons aucune chemise lilas en vitrine!

— Oh! c'est quelque chose, ça!... Venez avec moi, je vais vous montrer!

Ils sortent et le client, désignant une chemise, s'écrie:

— Et alors, celle-là, elle est pas lilas, non?

— Mais... elle est blanche, Monsieur!

— Et alors, fait le client, vous n'avez jamais vu du lilas blanc, vous!

Le plus fort

Deux acteurs bavardent et l'un d'eux affirme:

— Il n'y a rien qu'un acteur déteste le plus que le bruit des gens qui s'installent bruyamment à leur place pendant la représentation!

— Ah! si! fait l'autre acteur. Il y a un bruit qu'un comédien déteste plus encore!... C'est celui que font les spectateurs qui quittent leur place pendant la représentation!



LE ROI DU HOT DOG — Les comiques Johnny Wayne (à gauche) et Frank Shuster (à droite) donnent un coup de main à Sam Shopsowitz, le roi des hot dogs. Il en produit trois millions par semaine, et voudrait que le nom de Shopsy soit synonyme de hot dog. Récemment, sa compagnie s'est fusionnée à Lever Brothers.

(Photo PC)

Petites histoires écossaises

— Mister Colguhoun, dit l'employé à son patron écossais, cela fait dix ans que je fais ici le travail de trois hommes pour la paie d'un seul. Je pense qu'il est grand temps que vous m'augmentiez quelque peu.

— Impossible, Buchanan, répond le patron écossais. Mais si vous voulez me dire qui sont les deux autres hommes, je les renverrai immédiatement.

•

Deux Ecossais qui ne s'étaient pas vus depuis longtemps se rencontrent dans une rue de Glasgow. L'un d'eux marche avec des béquilles.
— Hello, dit l'autre . Que t'est-il donc arrivé?
— Un accident de tramway, répond l'homme aux béquilles.
— Quand est-ce arrivé?
— Il y a huit semaines.
— Et il te faut encore te servir de béquilles?
— Eh bien, mon médecin dit que je peux m'en passer, mais mon avocat dit que je peux pas.

•

Le nouveau pasteur était aussi un petit fermier, ainsi qu'il en est souvent dans de nombreux villages écossais. Et, conformément à une autre vieille tradition locale, il avait également acquis la réputation d'être doué d'un esprit d'économie quelque peu excessif.

Faisant un jour sa tournée paroissiale, il aperçut William, son laboureur, dans un de ses champs, assis sur le timon de la charrue pendant que les chevaux prenaient un court repos. Le temps étant de l'argent, calcula le pasteur, il était peut-être opportun de faire quelques remontrances à l'ouvrier agricole.

— William, lui dit-il d'une voix ferme, ne serait-ce pas une bonne chose que vous ayiez une paire de cisailles avec vous et que vous retailliez les haies pendant que les chevaux se reposent?

— Et ne pensez-vous pas, Révérend, répondit le laboureur, en regardant le clergyman droit dans les yeux, que ce serait une bonne idée que vous emportiez un seau de pommes de terre en chaire, et que vous les épluchiez pendant que le choeur chante les cantiques?

Au revoir, Fernand !

Cher lecteur,

La goutte qui tombe ce soir de la plume de mon stylo a l'air d'être une petite larme bleue car la tristesse du coeur se diffuse partout pendant que j'écris ces lignes dans le silence de mon bureau.

Cette petite larme d'encre tremble au bout de la plume sans vouloir se décider à tomber sur le papier.

Oui, elle ne se décide pas à tomber comme si elle voulait retarder l'instant du dernier adieu au cher Fernand Morrisseau.

Je l'ai peu connu, Fernand.

J'ignore presque tout de l'homme.

Je ne parle donc que du patron qui a, par son grand talent, fait honneur pendant si longtemps à notre corporation. Un patron ne laisse jamais grand-chose derrière lui.

En est-on bien certain?

Un jour peut-être, dans l'avenir, alors que nul ne saura plus le nom de ceux disparus depuis longtemps, se trouvera-t-il quelqu'un qui parlera du sourire de Fernand, de son humour et de sa compréhension.

Ma lettre d'aujourd'hui est bien mélancolique mon cher ami, mais je suppose que tu es aujourd'hui davantage dans ce deuil et qu'en lisant ces quelques lignes tu laisses les petites perles brillantes que sont tes larmes.

Mais il fallait bien, n'est-ce pas, dire cet au revoir à Fernand, je dis bien "au revoir" et non "adieu" car les morts sont toujours vivants, tant qu'il y a des vivants pour penser à eux.

Gilles Goyette

Les arcs de triomphe

... n'avaient, d'après certains savants, rien de triomphal à leur origine. Lorsque les soldats romains revenaient de la guerre, ils passaient sous des arcs pour se purifier rituellement du stigmante dont les avait marqué le fait d'avoir répandu du sang humain. Entrés souillés d'un côté de la structure religieuse qu'était l'arc, ils ressortaient purifiés de l'autre côté. Les légionnaires romains rentrant généralement vainqueurs (et les légionnaires vaincus ne rentrant généralement pas du tout), leurs défilés donnèrent peu à peu aux arcs le caractère triomphal qu'ils ont conservé jusqu'à nos jours. Une survivance du caractère purificateur des arcs se retrouve aujourd'hui même dans les arcs fleuris que portent des jeunes filles ou des enfants dans certaines processions religieuses.

De la tête aux pieds

Une charmante jeune femme entre dans un magasin d'articles pour hommes et dit au vendeur:

— Voilà, je voudrais acheter un cadeau pour l'anniversaire d'un monsieur âgé. Que me conseillez-vous?

— Une jolie cravate, peut-être?

— Non! Il a une barbe!

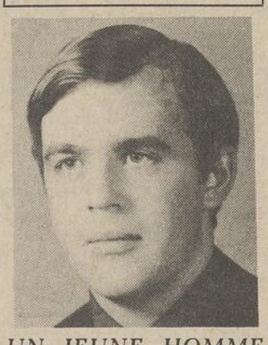
— Alors... Une veste d'intérieur?

— Non!... Il a une très longue barbe!

— Dans ce cas, fait le vendeur, je ne vois guère qu'une paire de pantoufles!

Une vendeuse dit à un monsieur qui lui demande conseil sur l'achat d'un cadeau.

— D'après la description que vous me donnez de la personne, il vaudrait mieux pour vous acheter quelque chose pour quelqu'un d'autre.



UN JEUNE HOMME EN COLERE — André Escaravage, âgé de 25 ans, se décrit lui-même comme «un jeune homme en colère», après deux années passées derrière les barreaux à Dorchester, N.-B., pour activités criminelles en rapport avec la «révolution tranquille» au Québec. Escaravage, cependant, déclare que sa colère sera maintenant dirigée vers la réforme pénale, par des moyens légitimes.
(Photo PC)



Dans l'Allée du Souvenir

Je retrouve, dans cette fameuse allée, une lettre à laquelle deux photos sont jointes et qui... mais mieux vaut que je vous la transcrive purement et simplement: les commentaires viendront après.

J'étais en vacances, à Val-Morin, cet été-là (en 38, si ma mémoire est bonne) lorsque cette missive me parvint:

"Monsieur Gilles Goyette, avez-vous bonne mémoire? Si oui, vous devez vous souvenir d'avoir passé un moment au Camp Maupas, lors du mariage de Louise Duguay? Eh bien! chose promise, chose due, nous vous envoyons les photos prises à la réception, l'après-midi. Nous espérons qu'elles vous feront plaisir. Par le même courrier, nous vous envoyons le paquet de cigarettes Derby, promis également.

"Nous avons été heureux d'avoir pu bavarder un moment avec vous. Vous êtes très sympathique et nous apprécions fort vos reparties. Croyez, Monsieur, etc."

Ces quelques lignes me plongèrent dans une perplexité profonde pour l'excellente raison que je n'avais pas — et je le regrettais vivement — assisté au mariage de cette Louise Duguay et que, par conséquent, je ne pouvais, en aucune façon, avoir bavardé au Camp Maupas avec les invités! Quel était ce mystère? Bien entendu, j'ai sauté sur les photos pour en avoir la clé.

Et je l'eus, sur-le-champ, car ces clichés figuraient mon vieux pote Jacques Langlois. Ce doux imbécile, farceur impénitent, s'était purement et simplement fait passer pour moi! Cela, sans doute, pour se venger d'une gifle qu'il avait encaissée, jadis, au cinéma LOEW'S, laquelle m'était probablement destinée car, d'après le signalement de la ravissante personne qui la lui avait donnée, c'est la conclusion à laquelle nous aboutîmes, étant donné qu'à cette déjà lointaine époque, nous nous ressemblions réellement.

J'ai beaucoup ri de cette farce, bien digne de lui. J'ai répondu au Camp Maupas en avouant la vérité, et les "amis" ont eu le bon goût d'en rire aussi.

Tout fut donc bien qui finit bien. D'autant mieux que j'ai tout de même reçu le paquet de cigarettes. (Notez que je ne fume pas... mais mon frère Roch, lui, fume, le bougre! Eh! oui, Madame... c'est comme ça!)

Gilles GOYETTE

Panique à l'hôtel

Ils sont heureux Jean-Louis et Jacqueline Lebaudy. Ils viennent de se marier. Voilà deux ans qu'ils attendaient ce beau jour! Après le déjeuner pris en famille, ils ont quitté Clermont-Ferrand.

Ils n'ont pas fait de plan de route. Ils sont tout simplement partis à l'aventure. A la tombée de la nuit, ils s'arrêtent, au hasard, dans la première auberge rencontrée.

Après un dîner vite expédié, voici les jeunes mariés dans leur solitude à deux.

Le lendemain, à onze heures, les jeunes clients ne sont pas encore descendus de leur chambre. Le petit déjeuner les a vainement attendus.

— Gustave, dit la femme, va donc voir ce qu'ils font!

— J'y vais, Marie.

— Mais soit discret, Gustave.

— T'en fais pas, j'ai de l'éducation.

L'aubergiste monte les marches grinçantes. Il arrive sur le palier du second. De là, sur la pointe des pieds, il se rend jusqu'à la porte de la chambre 8. Il entend des bruits. des voix.

— O chéri, comme la vie à deux est merveilleuse !

— N'est-ce pas, mon amour' pond le jeune homme.

— Il faudrait que ça dure toujours!

— Toujours, ma douce!

— Quelle chose merveilleuse se serait de..

— De quoi faire?

— De mourir tous les deux ensemble, au même instant, en ce moment de bonheur parfait...

Et, avant que le jeune homme puisse donner son avis sur cette macabre proposition, le Gustave, complètement affolé, pris de panique, donne de grands coups de poings dans la porte et hurle:

— Ne faites pas ça, petits voyous... Qui me paierait la chambre?

FLEURS
POUR NAISSANCE MARIAGE HÔPITAL RÉCEPTIONS MORTALITÉ
F.T.D.

GILBERTE LOISELLE
Votre fleuriste
342, PAPINEAU GRANBY 378-1191

ACHÈTE MIEUX, QUI ACHÈTE
Dodge
CHRYSLER
Camions Dodge
VENTE-SERVICE

ANDRÉ MAHEU, Président
Chez

GAÉTAN MAHEU, Gérant des ventes
MAHEU

Le DODGE Adventurer
Stabilité et endurance sur route
POLARA '71
2 p., H.T., tout équipé
Plus de garantie qu'un neuf
CORONET '71
4 p. Sedan
POLARA '71
Custom 2 p. H.T.
NEW YORKER '70
4 p. H.T.
2 DUSTER '71
1 V8, 1 à 6 cyl.
Equipés
CORTINA '70
Comme neuf
SWINGER '69
Modèle 340
DODGE '72
Van
MONTEGO '69
2 p., H.T., vrai bijou, très propre
PRIX SPÉCIAL
PLYMOUTH '69
FURY, 2 p., H.T., tout équipé
PRIX SPÉCIAL
CORONET '68
2 p., H.T.
CHRYSLER '68
4 p., H.T., parfaite condition
PLYMOUTH '68
Satellite, Station, 3 sièges,
Tout équipé
FORD '67
Country Squire
Station 3 sièges
DODGE '71
Pick Up, 4,000 milles,
Garantie d'un neuf
PRIX SPÉCIAL

M. BREAULT

J. MAHEU

A. PARENT
378-7474 — 378-6283
AUTOS USAGÉES
Dependable
CHEMIN ST-PAUL
GRANBY
POUR WATERLOO, À LAURIER, vous devez vous fier.
CORONET '71
CHRYSLER '69
4 p., H.T.
CHRYSLER '67
4 p., H.T.

L. DÉSAUTELS
Représentant
WATERLOO
539-1122

JOUEZ
GailuRon
ET GAGNEZ
DES CADEAUX À PROFUSION!
télés-couleur 16"
★ radios 8 transistors
★★ posters-couleur
Gailuron-Gailurette
Voyez les conditions de participation sur les emballages-concours de pain Gailuron.
UN JEU EMBALLANT!
ESSAYEZ-LE AUJOURD'HUI MÊME!
BOULANGERIE RACINE LTÉE
209, rue YORK GRANBY
372-3383

Êtes-vous ALLÉ
chez Harvey & Racine INC.
MEUBLES • FURNITURE
DERNIÈREMENT ?
ALLEZ-Y, ça vaut la peine
CHEMIN ROXTON 372-5896


GÉRARD AUBÉ
vous offre cette semaine
SPÉCIAUX POUR CONGÉLATEUR
DEMI-BOEUF LB 59¢
FESSE DE BOEUF LB 72¢
DEVANT DE BOEUF LB 49¢
DÉBITÉ - ENVELOPPÉ
JAMBON ÉPAULE LB 49¢
JAMBON ÉPAULE DÉSOSSÉ LB 69¢
JAMBON FESSE LB 69¢
JAMBON FESSE DÉSOSSÉ LB 89¢
JAMBON COTTAGE ROLL LB 79¢
JAMBON CUIT LB $1.39
JAMBON PRESSÉ LB 69¢
HOT DOG 3 LB $1.59
MARCHÉ BOEUF DE L'OUEST
27 PRINCIPALE 372-4676
LIVRAISON PAR TOUTE LA VILLE

A l'école polyvalente Massey-Vanier

Le Festival de théâtre amateur remporte encore un grand succès

COWANSVILLE (JDB) — Un public des plus nombreux a assisté à la finale du Festival de théâtre amateur, qui s'est déroulée sur la scène de l'auditorium de l'école polyvalente Massey-Vanier, de Cowansville.

Des neuf pièces inscrites au programme et présentées tout au long de la semaine, trois restaient en compétition: "La vie d'une femme", "Les polymorphiques" et la "Leçon", d'Eugène Ionesco.

Le choix de déterminer quelle était la meilleure pièce de l'année 1972 avait été confié à un jury composé de quatre personnalités: MM. Gaston Moreau, Pierre Bélanger, Guy Hébert, professeurs, et M. Michel Chrétien, étudiant à Massey-Vanier et qui s'était affirmé au cours du Festival de l'an dernier, par la présentation vraiment exceptionnelle d'une pièce d'inspiration psychédélique, "Roulis".

Après les représentations, on a procédé à la proclamation et à la remise des trophées. Le titre de la meilleure troupe théâtrale a été décerné à la troupe de Lizette Boudreau pour son interprétation de l'oeuvre d'Eugène Ionesco, "La Leçon"; ce trophée a été remis aux membres de cette troupe par M. Richard Brault, président de la Commission scolaire Régionale Missisquoi.

Les deux meilleurs interprètes ont également été désignés. Il s'agit de Jean Grenier, qui a donné une interprétation des plus éblouissantes et des plus justes du principal personnage de la pièce "Frontière", qui s'est méritée aussi la mention du meilleur décor.

Quant à la meilleure actrice pour 1972, le titre a échu à Louise Laralde, qui a joué le rôle de l'élève, dans la pièce de Ionesco, "La Leçon". C'est la deuxième fois consécutive que Louise Laralde se voit consacrée la meilleure comédienne, puisque déjà, l'an dernier, elle s'était vue attribuer ce même trophée pour le rôle de Rollo, dans une pièce de Marcel Achard, "Patate".

Des mentions ont été remises à trois étudiants pour leurs qualités d'acteur et d'actrice: Dominique Viens dans "La vie d'une femme"; Maurice Beauregard, dans "Les polymorphiques", et Diane Tardif dans "La vie d'une femme".

D'autres trophées ont été décernés consacrant la meilleure mise en scène: "La vie d'une femme" par l'équipe de Diane Tardif; le meilleur auteur, Luce Fortin, et sa pièce "Frontières". Une mention création a été donnée à Marie Bellefeuille pour sa composition "Il faut le voir pour le croire".

Une plaque-souvenir a été offerte par M. Jean-Marc Pinsonneault, principal à Massey-Vanier, à quatre étudiants, pour le travail accompli et l'entrain qu'ils n'ont cessé de manifester, surtout en ce qui a trait au Festival du théâtre amateur: Daniel Sirois, président du conseil des étudiants de Massey-Vanier; Alain Choinière, 1er vice-président; Denis Allard, vice-président, et Jacques Tremblay.

Ce festival a connu un franc succès. En effet, toute la semaine, l'auditorium était rempli à capacité; dès lors, on peut évaluer à plusieurs milliers de personnes le nombre de gens qui ont participé à cet événement culturel d'envergure.

Tous les étudiants qui y ont participé ont réalisé une gageure importante: intégrer l'expression théâtrale au programme des matières académiques, et en faire une réalité inhérente à la vie même de l'école polyvalente.

Une telle expérience se doit d'être répétée, puisqu'elle contribue dans une certaine mesure à promouvoir et, surtout, à enrichir le potentiel humain et artistique de Cowansville.



M. Richard Brault, président de la Commission scolaire régionale Missisquoi, a remis le trophée de la meilleure pièce à la troupe de Lizette Boudreau qui a interprété "La leçon", d'Eugène Ionesco. Nous voyons ici les récipiendaires en compagnie de M. Brault.

(Photo JdB)

Le PQ s'attire les foudres des autres partis politiques

QUEBEC (PC) — Le Parti Québécois a vite rompu la glace mardi, à l'ouverture de la session parlementaire, et s'est attiré les foudres des trois autres formations politiques.

MM. Camille Laurin et Robert Burns, respectivement chef et leader parlementaire du PQ, ont suscité un orageux débat de deux heures, en réclamant la poursuite des travaux sessionnels après le discours inaugural du premier ministre Bourassa.

M. Gérard D. Lévesque, leader du gouvernement, a eu tôt fait de signaler que cette "proposition irresponsable" des députés péquistes allait à l'encontre de la tradition, qui veut que le chef de l'opposition officielle présente une motion d'ajournement immédiatement après le discours du Premier ministre. Ce que M. Gabriel Loubier a d'ailleurs fait.

M. Laurin voulait ignorer la coutume, "puisque M. Bourassa vient lui-même de nous brosser un tableau tragique de la situation du Québec qui demande une attention immédiate".

Anarchie

Rouge de colère, M. Lévesque a fait noter au président de l'Assemblée nationale, M. Jean - Noël Lavoie, que le discours inaugural n'aurait pas lieu, s'il acceptait que chacun puisse ainsi se lever pour toute sorte d'excuse.

"Ce serait là l'anarchie, signe évident et marque de commerce de ce parti qui est en face, et je vous soumets respectueusement, M. le président, que c'est votre devoir de vous assurer que l'anarchie ne règne pas en cette Chambre, et ce dès la première journée".

Après que le leader parlementaire de l'Unité-Québec M. Rémi Paul, ait noté que l'ouverture d'une session "est un événement unique dans le cour d'une session", celui du Ralliement des créditistes, M. Fabien Roy, a déclaré que "l'on ne nous a pas envoyés ici pour faire un show ou du théâtre".

M. Camil Samson, ex-chef du RC, a fait une violente sortie contre le discours de M. Bourassa pour lancer ensuite:

"Qu'est-ce que ça pourrait donner au Québec de permettre à M. Laurin de faire son "show-off" pour la presse qui n'attend que cela".

Contre-attaque

M. Loubier, peu loquace, a toutefois qualifié M. Laurin de "chef terroriste du Québec" et il s'est dit tenté de vouloir imiter le geste des péquistes "sous une forme un peu raffinée mais mal déguisée de démagogie".

En contre-attaque, le chef péquiste a préféré passer "sur les intentions plus ou moins malicieuses que m'a prêtées notamment le dénonciateur schismatique de Rouyn - Noranda".

Quant à M. Loubier, il lui a dit que sa motion d'ajournement est due au fait qu'il n'est pas préparé à commenter le discours du Premier ministre, "occupé qu'il est à détruire son propre parti et à pourchasser les sorcières syndicales".

Avant de se prononcer sur cette question, le président de l'Assemblée a réuni les quatre leaders parlementaires en interrompant la séance, durant plus de trente minutes, et il a donné raison au PQ, à la grande surprise des autres partis.

Originaire de St-Valérien

Un homme de 42 ans meurt dans des circonstances mystérieuses

ST-VALERIEN (AD) — Des membres de la Sûreté du Québec travaillent à éclaircir les circonstances mystérieuses entourant la mort de Fernand Tétreault, un individu de 42 ans originaire de St-Valérien dans le comté de Shefford, dont le cadavre gelé a été découvert dans un bois près de Senneterre dans le Nord-Ouest québécois.

Tout semble indiquer que la mort du malheureux remonterait à plusieurs jours, compte tenu du fait que le corps de Fernand Tétreault était complètement gelé au moment de la macabre découverte. Le cadavre de l'ex-résident du comté de Shefford a été découvert dans un bois à huit ou neuf milles d'une cabane de bûcheron qui avait été rasée au sol par le feu.

Clé de l'énigme

S'agit-il d'une cabane qu'habitait la victime? La réponse à cette question pourrait s'avérer le clé de cette énigme et confirmer l'hypothèse des policiers à l'effet que l'homme aurait eu à regagner la civilisation à la suite de cet incendie, mais qu'il s'est probablement égaré dans le bois où il aurait succombé au froid.

Le corps de la victime a été transporté à la morgue de Senneterre, mais on igore si le coroner du district a ordonné la pratique d'une autopsie pour déterminer la cause et la nature de la mort du quadragénaire.

Néanmoins la police continue son enquête dans cette affaire afin de déterminer les circonstances exactes de la mort de cet homme, dont les parents, M. et Mme Arthur Tétreault, habitent maintenant à Upton dans le comté de Bagot.

La victime était un célibataire à l'emploi de l'Hydro-Québec depuis de nombreuses années; il travaillait dans cette région du Québec depuis une quinzaine d'années. Des membres de sa famille se sont rendus dans cette région hier pour aller identifier positivement le corps de la victime.

A&P s'intéresse

UNE AUBAINE... UNE VALEUR RÉELLE N'EST PAS UNIQUEMENT UNE QUESTION DE PRIX!

C'est ce que vous obtenez pour ce que vous payez.

La robe de maison ou tout-aller à $1.98 n'est pas une aubaine si—les coutures manquent la première fois que vous la portez ou si elle rétrécit de plusieurs pouces au premier lavage.

Un produit bon marché, si c'est là son seul mérite, n'est pas une aubaine. Un produit de qualité à bas prix, ça c'est une aubaine . . . c'est une valeur réelle . . . ce sont nos marques A&P.

Il y a plus de 40 ans nous avons décidé que nos marques personnelles seraient nos meilleures valeurs. Elles le sont . . . et nous en sommes fiers. Si fiers . . . si convaincus, que nous vous garantissons une entière satisfaction sans condition.

Les marques A&P, est-ce une bonne raison pour acheter chez A&P? Une parmi tant d'autres.

Tous les prix dans cette annonce sont garantis dans tous les magasins A&P de Montréal et de la banlieue, y incluse la ville de Valleyfield, jusqu'à samedi, le 11 mars, 1972.

C'est un bon pari -pas de viande meilleure vendue ailleurs

POULETS Canada categorie "A", éviscérés, congelés, empaquetage hermétique 4 a 5 lb environ 45c

CUISSES DE POULET Congelées Boite 10 lb $5.59

BACON DE COTE Marque Super-Right, tranché, sans couenne Pqt herm 1 lb 69c

Saucisses Fumées Marque Maple Leaf Pqt herm. 1 lb 59c

Bologne Tranché, Hygrade Pqt herm. 1 lb 69c

Pizzas Marque Luigi, Pepperoni (Pqt 2 oz - 23c) 3 Pqts 2 oz 65c

Aliments congelés A&P en primeur! Vérifiez ces bas prix

DINERS À LA VIANDE Pqt 11 oz 59c — Sultana, congelés, dinde, poulet, boeuf, bifteck Salisbury
PATES À LA VIANDE 4 Pqts 8 oz $1.00 — Sultana, congelés, boeuf, poulet, dinde
CAFE BOKAR Sac 1 lb 79c (Sac 3 lb - $2.29) — Vigoureux et fortifiant
BREUVAGE À L'ORANGE 6 Boites 6 oz 99c — Green Leaves, congelé, concentré
DINERS SHOPSY 3 Pqts $1.00 — 3 variétés, congelés
CAFE A&P EMP. HERM. Boite 1 lb 99c — Mouture pour percolateur ordinaire, filtre ou électrique
FILETS de SOLE Pqt 16 oz 69c — Congelés, Marque A&P
STEAKETTES Pqt 16 oz 69c — DE BOEUF Congelés, Marque Schneider
CAFE A&P DÉCAFÉINÉ 97% Boite 1 lb $1.15 — Empaquetage hermétique, mouture régulière ou filtre

Un superbe mélange de café 100% Brésilien! (Sac 3 lb - $1.99)
Café 8 O'Clock Moulu sur demande Sac 1 lb 69c

Ces produits A&P sont égaux ou meilleurs que les marques reconnues

TISSUS FACIAUX A&P Roses, jaunes, blancs Boite de 200 tissus 2 plis 33c

CERISES A&P Rouges, dénoyautées, de choix 3 Boites 14 oz $1.00

Régalez-vous des produits frais et délicieux de Jane Parker

PAIN AUX RAISINS Jane Parker, tranché. Ce pain est délicieux servi en rôties. Essayez-le aujourd'hui! (Achetez-en 5-Epargnez 35c) 5 Pains 12 oz $1.00

BRIOCHES DU CAREME Jane Parker, délicieuses ordinaires ou rôties Pqt de 12 69c (Pqt de 6-39c)

LAIT A&P Evaporé Boites 16 oz 19c Poids net
MAIS A&P En crème, de choix 2 Boites 19 oz 49c
TOMATES A&P 3 Boites 28 oz $1.00
FEVES ANN PAGE Dans une sauce aux tomates 3 Boites 28 oz $1.00
DR. BALLARD BOUCHEES DE FOIE OU DE BOEUF Boite 14 oz 29c — Ragoût de boeuf, bte 14 oz - 24c, boulettes de viande, bte 14 oz - 23c
DR. BALLARD NOURRITURE POUR CHIEN Boite 15 oz 17c — Boeuf, poulet, foie
CONFITURES IONA Framboises ou fraises, avec pectine. Marque personnelle de A&P! Jarre 24 oz 49c
BURGERBITS Dr. Ballard Pqt 5 lb $1.19
JUS D'ORANGE A&P Pur, reconstitué, sucré ou non sucré 2 Boites 48 oz 89c
ANANAS Marque Picnic, tranchés 3 Boites 28 oz $1.00

SALADE AUX FRUITS Tropicaux, Kon Tiki Boite 14 oz 29c
FROMAGE KRAFT EN TRANCHES Fromage canadien cheddar, fondu Pqt 1 lb 89c
SHREDDED WHEAT Céréale, Nabisco Pqt 15 oz 39c
JUS de TOMATES Libby, de fantaisie Boite 48 oz 39c
BETTERAVES LIBBY Tranchées, de choix 2 Boites 19 oz 39c
SACS à ORDURES Marque Ackron Pqt de 10 39c
CORNICHONS GRIMSBY Pain et beurre, dill entiers, ordinaires ou à l'ail, dill polonais Jarre 32 oz 49c

SOUPE HABITANT Pois ou légumes Boite 28 oz 27c
MELANGES À SAUCES CLUB HOUSE Assaisonnement Chili, assaisonnement pain de viande, hambourg, Sloppy Joe, mélange sauce à spaghetti Pqt 1 oz 25c
DETERSIF FELS Instantané, sans phosphate (Format geant) Boite 2 lb 10 oz $1.09
FEVES LIBBY Au lard 3 Boites 19 oz $1.00
ACCENT (Contenant 1 oz - 33c) Assaisonnement Contenant 4 oz 97c
DETERSIF JOY Liquide Btle plastique 24 oz 45c
BISCUITS PEEK FREAN 11 variétés Sac 15 oz 59c

Autres produits de Jane Parker

TARTE RHUBARBE POMMES Jane Parker — Grande tarte 8 po. 24 oz 59c (Epargnez - 10c)
TARTE A LA CITROUILLE Jane Parker — Grande tarte 8 pouces 59c (Epargnez - 6c)
GATEAU ESPAGNOL EN BARRE Jane Parker — 3 Gâteaux 19 oz $1.00 (Achetez-en 3—Epargnez - 47c)
BRIOCHES CHELSEA Jane Parker — Pqt 1 lb 55c (Epargnez - 10c)
BEIGNES GLACES Jane Parker — 3 Pqts de 8 $1.00 (Achetez-en 3—Epargnez - 35c)
PETITS PAINS SNOWFLAKE Jane Parker — 3 Pqts de 12 $1.00 (Achetez-en 3—Epargnez - 17c)
BREUVAGES DE FRUITS A&P — 3 Boites 48 oz $1.00 — 10 saveurs, y incluses 4 nouvelles saveurs—pommes, abricots-oranges, citron, Wildberry
HARICOTS JAUNES OU VERTS — 4 Boites 19 oz 69c — Marque Iona, qualité standard

UNE AUBAINE A&P! LEGUMES MELANGES DEL MONTE — Pois, maïs en crème, haricots jaunes coupés, haricots verts coupés, pois et carottes — 6 Boites 10 oz $1.00

FRUITS ET LEGUMES FRAIS!

LAITUE Iceberg, Canada No. 1, Culture de la Californie Grosseur 24' Chaque 23c

TOMATES Canada No 1, Culture du Mexique — Mûries à même le plant lb 25c

CONCOMBRES Canada No 1, Culture du Mexique 2 pour 29c
CELERI Grosseur 24's — Canada No 1, Culture de la Floride Pied 49c
POIRES ANJOU Canada de fantaisie, Culture du Washington Grosseur 135's 5 pour 49c
ORANGES DE LA FLORIDE Sucrées et juteuses Douz. 59c Grosseur 125's

Canada No. 1, blanc, pur, crémeux, marque Paradis MIEL Contenant Plastique Net 2 lb. 89c

574 rue PRINCIPALE GRANBY

Rogers invite la Russie à ouvrir des négociations sur la réduction mutuelle des troupes en Allemagne

WASHINGTON Reuter — l'Union soviétique doit résister à la tentation d'exploiter à son avantage les situations explosives si elle veut entretenir des relations harmonieuses avec les Etats-Unis, estime M. William Rogers dans son rapport annuel de politique étrangère.

Le secrétaire d'Etat américain exprime l'espoir que les entretiens qu'aura avec les dirigeants soviétiques le président Nixon en mai prochain à Moscou conduiront à une meilleure coopération entre les deux pays.

Le rapport est essentiellement consacré aux relations entre les Etats-Unis et l'Union soviétique, "les deux seuls pays au monde à même de se détruire l'un l'autre" remarque M. Rogers.

"Si nos nouvelles relations avec la République populaire de Chine seront essentielles à la paix pendant le reste du siècle, nos relations complexes et croissantes avec l'Union soviétique le sont déjà", ajoute le secrétaire d'Etat en se déclarant confiant de la possibilité de réduire les différences qui séparent son pays et la Chine.

M. Rogers réaffirme que tout en cherchant à établir de nouvelles relations avec la Chine, les Etats-Unis ont toujours gardé présents à l'esprit les intérêts de leurs alliés. "A mesure que continue d'évoluer le caractère militaire et politique de notre présence dans l'est asiatique, nous renforcerons nos liens avec notre principal allié dans la région, le Japon," ajoute-t-il.

Principaux points

Voici les principaux autres points du rapport Rogers:

Europe: M. Rogers invite l'Union soviétique et ses alliés du pacte de Varsovie à accepter l'offre de l'alliance atlantique d'ouvrir des négociations sur la réduction mutuelle des troupes en Europe. Il réaffirme que les Etats-Unis ne réduiront pas unilatéralement leurs effectifs militaires en Europe.

Indochine: 1972 pourrait être l'année du retrait complet de toutes les troupes américaines du Vietnam, si le Vietnam du Nord acceptait d'ordonner un cessez-le-feu en Indochine et de libérer les prisonniers américains. Il appartient au Vietnam du Nord de décider si 1972 sera l'année de la paix négociée ou une autre année de guerre pour les peuples d'Indochine.

Proche-Orient: Les efforts seront poursuivis en 1972 pour maintenir le cessez-le-feu et parvenir à un accord intérimaire sur la réouverture du canal de Suez, comme première étape vers la paix. "A défaut de progrès pour un règlement, le calme relatif de 1971 menace de faire place à de nouvelles hostilités", estime M. Rogers.

Sous-continent indien: M. Rogers souligne le caractère étroit des relations de son pays avec le Pakistan. Il exprime le souhait de voir de meilleures relations s'instaurer avec l'Inde, dont il estime qu'elle assume de lourdes responsabilités dans le déclenchement des hostilités.

Le nombre d'heures de vol aura doublé en l'année 1980

OTTAWA PC — Le ministère canadien des Transports prévoit qu'en 1980 le nombre d'heures de vols de l'aviation civile aura doublé au pays pour atteindre environ 4.5 milliards, d'après la nouvelle publication "L'aviation au Canada" de Statistique-Canada.

En 1970, le parc aérien civil du Canada a été sillonné par 11,315 aéronefs immatriculés ici, totalisant 2.4 milliards d'heures.

C'est le 23 février 1909 que John McCurdy à bord de son "Silver Dart", le seul aéronef à cette époque, exécuta le premier vol sur une distance de 800 verges à environ 40 milles à l'heure à des altitudes variant de dix à trente pieds.

L'appareil de McCurdy avait été fabriqué aux Etats-Unis mais une grande partie des travaux de recherche et de mise au point avaient été effectués par une association canadienne, l'Aerial Experiment Association que dirigeait Alexander Graham Bell.

Environ un demi-siècle plus tard, soit en 1959, le Canada était devenu l'un des sept principaux producteurs mondiaux d'aéronefs et de pièces.

Cette année-là, 78 fabricants canadiens ont vendu des aéronefs et des pièces d'une valeur totale de $372.5 millions, dont $25 millions en exportations, et ont versé $142.5 millions en salaires à 28,516 employés.

Cependant, en 1969, cette industrie a pris un essor encore plus considérable alors que le nombre d'entreprises a grimpé à 96, lesquelles ont vendu des aéronefs et des pièces pour $649.5 millions, dont $324.5 millions en exportations, et ont payé $273.5 millions à 34,174 employés.

En 1960, les transporteurs aériens canadiens avaient enregistré des recettes brutes de l'ordre de $243 millions et en 1969 de $721 millions.

La publication explique également comment le défi paré par la géographie tourmentée du Canada a obligé notre aviation à mettre au point une technologie et à acquérir une expérience qui ont placé le Canada parmi les plus grands experts dans le domaine des avions à décollage et à atterrissage courts.

MANUFACTURES LTÉE. LaSalle FACTORIES LTD.

...où vous payez moins cher BEAUCOUP MOINS CHER!

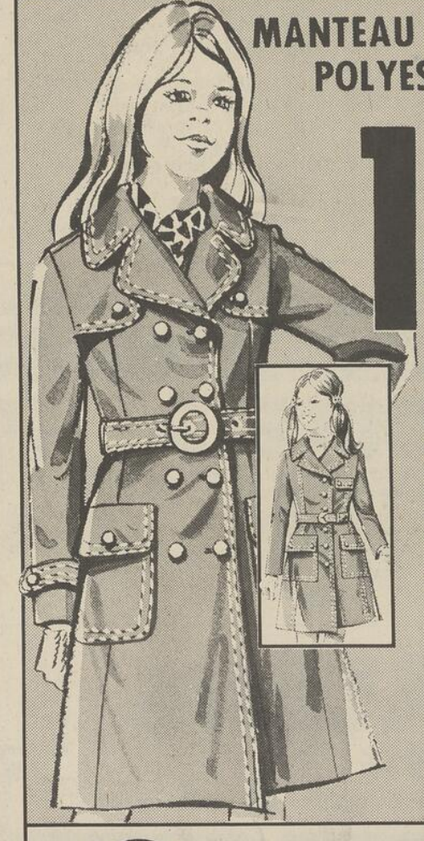


DRAP POUR LIT D'ENFANT 1.47
Doux coton. Coins élastiques. A motifs ou unis. Pré-ajustés a coins élastiques pour lit standard.

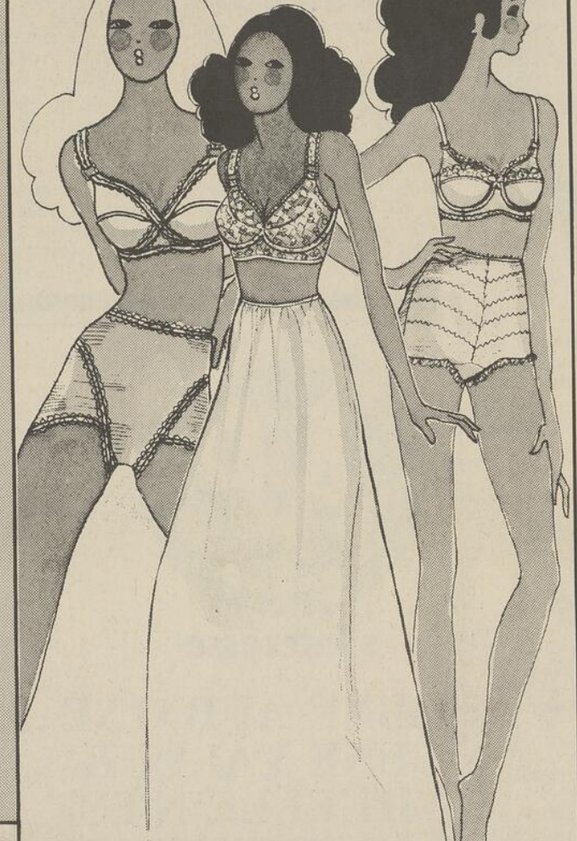
DOUCE TAIE EN PERCALE 44¢
Taie d'oreiller pour lit d'enfant. Vaste choix de coloris faciles a harmoniser.

NID-D'ANGES DOUILLET 97¢
Flanellette de coton chaude et confortable. Attrayants imprimés en rose, bleu ou jaune. Mesure 30 x 40 pouces.

ENSEMBLE SERVIETTE 1.97
Tissu éponge tres doux. Serviette mesurant 30 x 35 pouces ornée de motifs; de-barbouillette 10 x 10 pouces.



MANTEAU PRINTEMPS POLYESTER/COTON 14.97
Un tissu printanier au repassage permanent et qui est rebelle à l'eau; doublure taffetas de nylon. Piqûres même ton ou contrastantes. Rouge ou marine. Pour fillettes, 7 à 14 ans.
CHARGEX





COSTUMES D'EXTÉRIEUR 6.97 ch.
Deux-pièces nylon doublé Kasha à veste muni d'un capuchon, à taille et poignets élastiques, glissière devant. Pour 18, 24 ou 30 mois. Fillettes, garniture fantaisie: rose ou orange. Garçons, rayure: "compétition": brun ou bleu.

DESSOUS FÉMININS À RABAIS

SOUTIEN-GORGE NYLON - Fin tricot coussiné Kodel, bretelles et dos élastiques. Blanc. Bonnets A 32 à 36, B 32 à 38. 2.22

SOUTIEN-GORGE DENTELLE - Dentelle de nylon coussiné Kodel, dos Lycra, bretelles fine dentelle, armature sous les bonnets. Blanc. Bonnets A 32 à 36, B 32 a 38. 2.22

SOUTIEN-GORGE FIN NYLON - Dos Lycra, garniture dentelle de nylon. Légere armature sous les demi-bonnets. Blanc. Bonnets A 32 à 36, B, 32 à 38 et C 34 à 38. 2.66

MINI GAINE-CULOTTE - Lycra orne dentelle, panneau double devant. Jambes courtes parfaites sous vos shorts. Blanc. Tailles P.M.G. 2.11

JUPON LONG ANTRON III - Modele à la taille fait d'Antron anti-statique. Parfait sous vos robes longues. Fentes latérales pour confort. Blanc, chair, noir ou marine. Dames P.M.G. 3.44

GAINE-CULOTTE SOFT MAGIC - Lycra et nylon, panneaux renforcés devant, tour de jambes élastique et dentelle restant bien en place. Blanc ou ton chair. Tailles P.M.G. et TG., dames. 2.66



MAILLOT-T ET SALOPETTE 97¢
Maillot-T tricot coton. Epaules à boutons-pression. Motif jacquard. Tons variés. Pour fillettes 12, 18 et 24 mois.

1.77
Salopette coton REPASSAGE PERMANENT. Jambes évasées, fourche à pression, genoux à motifs teint au pochoir. Bleu, rouge ou jaune. Pour 12, 18 et 24 mois.



1.66
DORMEUSE COTON
Tissu repassage permanent. Jambes et devant à boutons-pressions. Imprimés en tons rose, bleu ou jaune. Pour 12, 18 et 24 mois.



DORMEUSES UNE PIÈCE POUR LES TOUT-PETITS 1.97 ch.
Tissu éponge confortable. Pour garçonnets ou fillettes. Choix de motifs "J'aime maman", "J'aime papa". Pour 0 à 10 lb., 10 à 15 lb., 15 à 20 lb., ou tailles 1, 2 ou 3 (jusqu'à 30 lb.).
Aussi motifs anglais "I Love Mommy" ou "I Love Daddy".



59¢
CAMISOLE COTON
Boutonnage devant, manches courtes. Blanc. Pour 1, 2, 3 ou 4 mois. Emballage polyester.



4 pour 59¢
CULOTTES
Plastique au fini perlé. Douces teintes de blanc, rose, bleu ou mais. Bébés, P.M.G. et TG.



4 pour 88¢
BAVETTES-ÉPONGE
Tissu éponge et plastique aux motifs variés sur fond blanc et ganse contrastante. Pour bébés.

BAS-CULOTTE...SOLUTION MODE POUR TOUTES



De "Cover Girl", bas nylon extensible à culotte mini idéale avec vêtements sport d'été. Fourche renforcée. Nylon extensible diaphane. Beige miel, vison, Jamaïque, marine, fusain ou noir. Pour 100 à 155 livres. 69¢

79¢
De "Cover Girl"! Beige, miel, vison, Jamaïque, marine, fusain ou noir, en taille "Queen" pour 160 à 200 livres.



53¢
Marque "Gamine"! Nylon tout diaphane. Beige, ivoire, vison, épice, cacao, fusain, marine ou noir. Une taille pour toutes.

79¢
Par "Frivole"! Nylon extensible. Fourche renforcée. Beige, vison, ivoire, épice, Jamaïque, marine, noir ou fusain. Tailles P.M.G., TG. et TTG.

69¢
De "Gamine"! Nylon 40 et 20 deniers première qualité. Bande taille élastique. Beige miel, vison, ivoire, épice, Jamaïque, noir, fusain ou marine. Taille universelle.



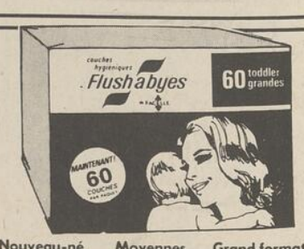
1.97
SEAU À COUCHES
Fabrication plastique. Modèle à poignée pratique, application fantaisie et compartiment pour désodorisant. Tons variés.



1.97
BAIGNOIRE POUR BÉBÉS
Plastique solide et durable. Compartiment pour ranger pain de savon. Tons variés.



SERVICE POUR BÉBÉ 1.49
Fabrication nylon. Tout pour nourrir bébé: réchaud, tasse et cuillère à enduit doux pour bébé.



Nouveau-né 2.37 | Moyennes 2.57 | Grand format 2.67
FAMEUSES FLUSH A BYES
Un moyen moderne et commode pour bébé et vous. 60 couches à jeter aprées usage, par emballage. Blanc seulement.

MANUFACTURES LTÉE. LaSalle FACTORIES LTD.

Centre d'Achats FRONTENAC, Granby
320 BOULEVARD LECLERC (ENTRE ST-ANTOINE NORD ET DÉRAGON)

Heures d'affaires: LUNDI, MARDI, MERCREDI: 9 h. 30 a.m. à 6 h.p.m. JEUDI et VENDREDI: 9 h. 30 a.m. à 9 h. p.m. SAMEDI: 9 h. a.m. à 5 h. p.m.

LES PIONNIERS DE LA VENTE À RABAIS AU CANADA • SATISFACTION GARANTIE OU ARGENT REMIS

La nouvelle politique économique du président Nixon a sérieusement ébranlé les relations canado-américaines

WASHINGTON PC — L'année 1971 en fut une de "réajustement" des deux côtés de la frontière canado-américaine, avec un certain nombre de problèmes "hautement visibles et particulièrement gênants". C'est ce qu'affirme le rapport annuel du secrétaire d'Etat américain William Rogers, publié aujourd'hui à Washington.

Certaines des mesures prises en vertu de la nouvelle politique économique du président Nixon, telle qu'annoncée en août dernier, ont sérieusement ébranlé les relations économiques entre les USA et le Canada, écrit le Secrétaire d'Etat. D'un autre côté, le premier ministre Trudeau avait annoné une révision globale de ses relations économiques avec les Etats-Unis, afin de donner du jeu à ce que M. Rogers qualifie lui-même de "présence américaine pénétrante" dans notre pays.

En dehors des frictions existantes dans le domaine du commerce, le rapport Rogers note que les accords militaires portant sur la défense commune canado-américaine d'Amérique du Nord devront être renouvelés en 1973, et prévoit que les discussions à ce propos "seront l'un des points majeurs de l'agenda bilatéral."

Rappelant la controverse suscitée au Canada tant par l'essai atomique américain d'Amtchitka que par le projet de pipeline à travers l'Alaska, le rapport dit que "l'inquiétude croissante manifestée des deux côtés de la frontière aussi bien par les autorités que par le public pour la protection de l'environnement laisse croire que nous pouvons nous attendre à d'autres problèmes du même genre dans les relations Etats-Unis-Canada". Et il ajoute: "Il sera fait tout ce qui est possible pour aplanir ces difficultés. Il est néanmoins permis de s'attendre à ce que chacun des gouvernements soit occasionnellement amené à prendre des décisions difficiles, auxquelles l'autre ne pourra que malaisément se joindre".

Canada-USA

M. Rogers saisit cependant l'occasion de son second rapport annuel sur la politique étrangère américaine — un document de 604 pages, dont trois spécialement consacrées au Canada — pour réitérer avec emphase des considérations déjà exprimées lors d'une interview en novembre dernier: "Je n'ai aucun doute que nous continuerons d'avoir des relations saines, solides et mutuellement profitables avec le Canada". Evoquant les mesures économiques du 15 août 1971 — dont la surtaxe temporaire de 10 pour cent applicable à tous les produits importés aux Etats-Unis, même en provenance du Canada — le rapport admet que ces mesures, tout en étant "les moins discriminatoires" parmi bien d'autres possibilités et ayant pour but de "remettre la maison en ordre" ont indubitablement affecté les relations entre les deux pays:

"De nombreux Canadiens ont craint que le résultat final de ces mesures ne soit préjudiciable, d'une façon disproportionnée et imméritée, au Canada, notre plus important partenaire commercial".

Toutefois, poursuit le rapport, les motifs d'inquiétude ont été en partie abolis en décembre avec la dévaluation du dollar, la réévaluation subséquente des autres devises et la suppression de la taxe de 10 pour cent. Il reste qu'à la suite de cette dévaluation il n'y eut pas d'accords commerciaux spéciaux passés à court terme avec le Canada comme ce fut le cas avec le Japon et le Marché commun, et à ce propos, le rapport mentionne dans le langage diplomatique propre au Département d'Etat que "les négociations avec le Canada n'ont pas abouti à une conclusion".

Sur le plan de la politique extérieure, le rapport Rogers relève que le Canada "poursuit ses efforts de diversification", rappelant la reconnaissance de la Chine, les visites échangées entre M. Trudeau et M. Kossyguine et la venue du président Tito de Yougoslavie au Canada. Sans oublier la rencontre Nixon-Trudeau du 6 décembre.

Tout en réitérant son appui aux organismes OTAN et NORAD, le Canada a décidé de se défaire des missiles Bomarc dispersés dans le pays, et c'est dans ce contexte que le rapport Rogers parle du renouvellement prochain des accords NORAD comme d'un élément majeur dans le calendrier commun.

Il est à noter que, alors que le rapport Rogers de l'an dernier traitait du Canada dans la section consacrée aux affaires européennes, il le range cette fois-ci dans la partie réservée à l'hémisphère occidental, ce qu'un porte-parole du Département d'Etat a qualifié de "vue plus réaliste de la position réelle du Canada" et devant à ce titre "mieux correspondre aux souhaits des Canadiens". Et, en ce qui concerne l'OEA, écrit le rapport, "bien que le Canada ne doive pas en faire partie dans un proche avenir, ce premier pas resserrera encore plus les liens du Canada avec le système inter-américain. Il reste que, à l'intérieur du Département d'Etat, c'est toujours le bureau des affaires européennes qui continue de s'occuper de celles de notre pays.

Mamans, c'est la
semaine du bébé

Voici l'occasion attendue, madame, d'acheter accessoires et produits pour l'hygiène de bébé à réels prix d'épargne. Faites-en provision et soyez prêtes à accueillir votre futur nouveau-né sans grever votre budget!

MANUFACTURES LTÉE.
LaSalle
FACTORIES LTD.

LUXUEUSE POUSSETTE POUR PROMENER BÉBÉ



19.86

Châssis métal tubulaire solide. Siège 4 positions transformable en lit et dossier rembourrés; dais frangé. Repose-pieds, guidon vinyle agrippant, frein-pédalier, garde-boue et porte-paquets en treillis. Suspension à ressorts. Recouvrement semis de fleurs. Se plie pour rangement.



MODÈLE PRATIQUE ET PLIANT

14.77

Chaise haute pliante à monture tubulaire. Appuie-pieds réglable à 2 positions. Dossier et siège coussinnés mousse. Plateau se relevant. Recouvrement lavable. Modèle compact, plié.

CHARGEX



9.99

POUR LES PROMENADES EN AUTOMOBILE

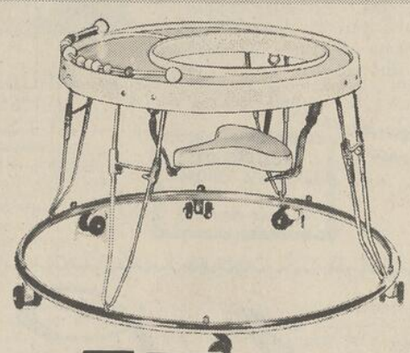
Siège-auto à dossier, siège et repose-tête coussinés 2 pouces de mousse et recouverts vinyle de fort calibre. Barre d'appui devant. Courroies 2½ pouces type parachute. Solide monture acier tubulaire chromé. Facile à adapter, à plier.



2.37

À TRÈS BAS PRIX

Un siège-auto à support caoutchouté et crochet. Rembourrage pour confort, recouvrement vinyle. Courroie de sûreté devant. Boulier. Tons multicolores.



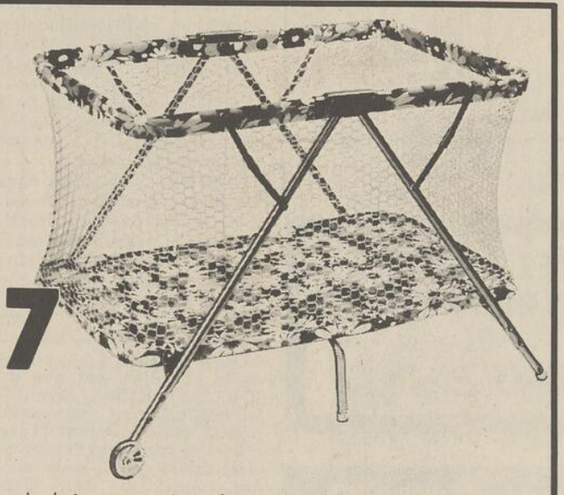
5.77

LES TOUT PETITS EN RAFFOLERONT

Marcheuse pratique parce que pliable pour rangement. Siège à ressort réglable et plateau polypropylène. Cadre robuste en acier tubulaire chromé. Montée sur 12 roulettes facilitant le déplacement de bébé.

COMPACT ET SANS DANGER POUR LES PETITS

16.77



Parc oblong à monture tubulaire en acier chromé. Côtés filet de nylon solide permettant à bébé de s'agripper. Rebord et fond vinyle. Roulettes plastique incassable. De toute sécurité, portatif, se plie en un tour de main.

5.55



Le plus près de l'allaitement naturel! La trousse comprend 6 tétines, 65 sacs stérilisés, 6 supports et capsules et un dispositif d'extension automatique.

SACS PLAYTEX 95¢

36 sacs de rechange à biberon Playtex. Prés-térilisés. Dans boite.

TÉTINES PLAYTEX 39¢

Tétines de rechange Playtex stérilisées, prêtes à utiliser. Deux par boite.



91¢ Huile bébé. Flacon 8 onces.



1.11 Shampooing doux, 12 onces.



73¢ Poudre bébé. Format 14 on.



53¢ Tampons coton. 325 boules.



91¢ Lotion bébé. Flacon 9 onces.



39¢ Savon bébé. Boite trois pains.



58¢ Tiges coton. Par boite de 144.

MANUFACTURES LTÉE. LaSalle FACTORIES LTD.

Centre d'Achats FRONTENAC, Granby

320 BOULEVARD LECLERC (ENTRE ST-ANTOINE NORD ET DÉRAGON)

Heures d'affaires: LUNDI, MARDI, MERCREDI: 9 h. 30 a.m. à 6 h.p.m. JEUDI et VENDREDI: 9 h. 30 a.m. à 9 h. p.m. SAMEDI: 9 h. a.m. à 5 h. p.m.

LES PIONNIERS DE LA VENTE À RABAIS AU CANADA • SATISFACTION GARANTIE OU ARGENT REMIS

Annonces Classées

ACCEPTEES LA VEILLE JUSQU'A **4h.30 P.M.**

Granby: 372-5433
Cowansville: 263-2988
Farnham: 293-5155
St-Jean: 347-7596
St-Hyacinthe: 773-2516

TARIFS DE NOS ANNONCES CLASSÉES

UNE INSERTION (maximum 20 mots)	$1.50
SUPPLÉMENTAIRES	$0.08
CARACTÈRES GRAS	$0.40
LIGNE AGATHE	$0.17
1 POUCE X COL.	$2.38
1 POUCE (1 mois) (cartes d'affaires)	$45.00
LOCATION DE CASIER	$0.40
AVIS DE NON RESPONSABILITÉ (3 insertions)	$10.00
AVIS, SOUMISSIONS, etc. (ligne agathe)	$0.25
AVIS DE DÉCÈS REMERCIEMENTS	$5.00

RÈGLEMENTS

Les erreurs sont promptement rectifiées. Elles doivent être signalées dès la première insertion qui sera alors renouvelée gratuitement. Notre responsabilité pour une erreur ou une omission ne peut excéder le montant déboursé pour l'annonce.

Carte Professionnelle

Arsenault Poussard-Lagacé
AVOCATS et PROCUREURS
2, rue COURT
EDIFICE "La Place des Assurances"
Tél: 372-6618

ROBERT & SAURETTE
NOTAIRES — NOTARIES
JACQUES E. ROBERT
MONIQUE SAURETTE - ROBERT
135 PRINCIPALE
SUITE 31
ÉDIFICE PALACE
GRANBY, QUÉ
TÉL. 372-6631
(15637)

SOUTHIÈRE & SOUTHIÈRE
NOTAIRES
Gérard A. Southière
Daniel Southière
Gilles Southière
ÉDIFICE PALACE
135 PRINCIPALE
GRANBY
(suites 24 et 25)
372-6637

J. LUCIEN MONTFILS
COMPTABLE AGRÉÉ
317, rue RACINE
GRANBY, QUÉ.
TÉL.: BUR. 378-9004
RÉS. 372-3936

Jolin, Dallaire, Picotte, Alain
Désautels, Brodeur & Cie, C.A.
COMPTABLES AGRÉÉS
TÉL: (514) 372-3347
C.P. 233
74, rue Court, Granby, Qué.

P.A. Jolin	C.A.
G.D. Dallaire	C.A.
J.P. Picotte	C.A.
L.J. Alain	C.A.
A. Désautels	C.A.
Y. Brodeur	C.A.
Y. Racine	C.A.

Pour des résultats rapides
AYEZ RECOURS AUX PETITES ANNONCES DE *La Voix de l'Est*

RENOVATHEQUE ENR.
ENDROIT PAR EXCELLENCE POUR OBTENIR DE MEILLEURS ESCOMPTES
PROFITEZ DE NOS PRIX DE "GROS"
Choix et qualités incomparables de marchandises pouvant servir à vos entretiens, améliorations, et rénovations de votre habitation, aussi bien que toutes constructions neuves, etc.
NOS PRIX et ESCOMPTES SONT LES MEILLEURS de la RÉGION
L.P. BERGERON Ltée
925, rue Bibeau Saint-Hyacinthe Tél. 773-2501
PLOMBERIE - CHAUFFAGE - AIR CLIMATISE - QUINCAILLERIE - ELECTRICITE - PEINTURE - TAPISSERIE - ARTICLES DECORATIFS

Granby

1—PROPRIETES A VENDRE

- PETITE ferme avec porcherie, cap. 1000 porcs. Prendrais épicerie en échange.
- MAISON à Montréal contenant 15 bachelors. Echangerais pour commerce dans la région.
- HOTEL dans les environs de Granby. Bon chiffre d'affaires en très bonne condition. Prendrais échange.
- GARAGE pour mécanique, débossage, peinture à Granby. Très bien situé.
- EPICERIE d'accomodation à Cowansville. Bon chiffre d'affaires. Prendrais échange. Cause: maladie.
- RUE BOYER, Cantons de Granby, neuf, propriété de 5 pièces, abri-d'auto, foyer. De très grandes pièces, tapis. Terrain 160' x 150'. Puits artésien. Bon chez-soi. Conditions d'achat facile.
- 2 LOGIS 5 pièces, 2 garages, rue Principale, Roxton Pond. Terrain 60' x 120'. Chauffage air chaud. Prix $8,000.
- RUE SAINT-FRANCOIS, 2 logis 5 pièces, brique chauffage air chaud, asphalte. Revenu $2,820. Prix $22,000.
- RUE VIGER, bungalow de 5 1/2 pièces, plâtre brique, chauffage air chaud, garage. Bonne construction. Bien situé. Prix $14,700.

IMMEUBLES Inter City REALTIES ENR.
Courtiers en immeubles
80, rue Principale
Granby, 372-5886
ou 534-2883

84 Bradford, 95 Mountains, 702 Cabans, 539 Casavant, 4 chambres. Bloc 14 logis neufs. Emplacement 13 âcres. Maison avec foyer, grange, prix $12,500. S'adresser: Roland Choquette, courtier. Tél: 378-6763 (16581)

BUNGALOW à vendre, construction 5 ans, 9 pièces, dont 4 chambres à coucher, 2 foyers, 2 salles de bains. Garage. Site résidentiel. Tél: 378-1325 (16558)

- Rue Montcalm; bungalow 6 pces. hyp. 6 1/2%
- Rue Nice; bungalow $15,500.
- Rue St. André split-level 7 pces.
- Ste. Cécile; ferme 40 arpents.
- Rue St. Hubert; bungalow $13,500. hyp. 7%
- Acheteur pour petite ferme environ Waterloo.

Immeuble Tanguay courtier Loiselle - Corriveau - Marcheterre 183 Principale, tél: 372-4666 (16528)

ROYAL TRUST CO.
brokers
Granby; près de l'hôpital, 5 logis meublés excellent revenu de $6,604.00. Maison attenante en brique de 9 pièces, 6 chambres à coucher. A vendre ensemble. R. McKergow, Tél: 372-2816 (16511)

MAISON à vendre à 147 Montcalm, 2 logis de 5 pièces, 2 garages. Pour inf: 155, Montcalm, tél: 372-3574 (16590)

BUNGALOW neuf et luxueux en brique, 5 pièces, situé rue Bourgeois, Granby, S'adresser: Norbert Parent, entrepreneur construction, 448, Denison Ouest, Tél: 378-1389 (16223)

BUNGALOW neuf à vendre avec abri d'auto terrain 10,033 pi. situé Cantons de Granby à 1/4 mille de la ville. Cave finie avec foyer $110. par mois. Comptant à discuter. Tél: 378-3474 (16271)

Valcourt à 574 boul. du Parc, bungalow de 5 1/2 pièces, 27 x 42. Construction 3 ans, sous-sol fini avec foyer. Tapis et fixtures inclus. Terrassement, asphalte. Remise extérieure de 12 x 13. Terrain de 105 x 125. S'adresser: Valcourt 532-2554 (16433)

5—PROPRIETES DEMANDEES

DESIRE, louer maison seule de 5 pièces, avec installation laveuse-sécheuse, 2 à 3 milles environ de Granby. Tél: 378-3922 le jour ou 378-4036 après 5 hres p.m. (16513)

7—COMMERCES A VENDRE

Taverne à vendre. Cause: santé, située à 759, 3e rue, Iberville. Tél: 347-5013 ou 346-9191 (16477)

14—APPARTEMENTS A LOUER

App. de 1 1/2 pièces, meublé, chauffé, éclairé. Endroit tranquille pour jeune fille ou jeune couple. Situé 11 St-Charles nord. Tél: 378-3904 (16500)

App. de 2 1/2 pièces, meublé, éclairé, chauffé, dans un bas. Libre 13 mars. Situé 31 rue Centre, Appartements Central. Tél: 372-2173 (16569)

APP. meublés avec T.V. si désiré de 1 1/2 pièce, 2 1/2 pièces et de 3 1/2 pièces situés dans centre-ville. Prix à partir de $11. par semaine. S'adresser à 255 Ave du Parc et le soir à 91 Paré: 372-4121 si occupé à 372-3328 (15876)

Magnifiques appartements neufs de 3 1/2 - 2 1/2 pièces, libres le 1er avril et 1er mai, chauffé électricité, balcon privé, vue exceptionnelle de la ville, stationnement déneigé par le propriétaire, prise pour auto, endroit privé pour bain de soleil. Service de sécheuse et de laveuse. Prix $130. - $150. par mois. Tél: 378-4651 (16460)

16—LOGEMENTS A LOUER

Logis de 3 1/2 pièces, libre 1er mai, au 1207 rue Montcalm, Valcourt. $80. par mois. Installation laveuse et sécheuse. Planchers sur tuiles. Système chauffage. Tél: 372-5635 (16599)

BROMONT, logis neufs, 3-4-5 pièces, chauffés, eau chaude, tapis, aspirateur, balcon. Concierge, stationnement etc. etc. Renseignements: M. Maurice Charrier. Tél: 534-2200 (local 243) (16148)

A LOUER logis neufs de 3 1/2, 4 1/2 et 5 1/2 pièces. Tél: 378-1325 (16559)

LOGIS de 7 1/2 pièces dans un bas, 4 chambres à coucher, cuisine rénovée, installation laveuse-sécheuse. Tapis mur à mur, dans salon. Antenne T.V. grande remise, garage. Tél: 372-7884 (16533)

LOGIS neuf de 5 1/2 pièces tapis et tuiles, antenne de T.V., installation laveuse-sécheuse. Prise pour auto. Grand stationnement. Taxe d'eau comprise. $130.00. S'adresser: 80 ou 56 boul. Fortin, app. 3. Tél: 372-7553 (16526)

LOGIS de 4 1/2 pièces, dans maison neuve, installation laveuse-sécheuse, chauffage Novelec, stationnement avec prise de courant. Libre le 1er mai. $100.00 par mois. Tél: 372-5280 (16311)

LOGIS de 4 1/2 pièces, bloc neuf, installation laveuse-sécheuse. Prise pour auto. Cours déblayée l'hiver, casier de rangement intérieur. Installation antenne T.V. couleur, radio AM-FM et antenne spéciale pour le 7. Tapis dans salon tuiles dans autres pièces. Chauffage électrique certifié "Novelec". Situé beau quartier près église St-Luc. $115. par mois. S'adresser: Marcel Croteau Construction, 177 rue Belcourt, Granby, P.Q. Tél: 372-3590 (16583)

LOGIS ultra-moderne, 3 1/2 et 4 1/2 pièces, chauffage Novelec, situé boul. Fortin et rue Robinson, libre immédiatement et réservations jusqu'au mois de mai.
S'adresser:
433, rue Laurier,
Tél: 378-7849
(16265)

LOGIS neufs de 4 1/2 pièces, chauffage Novelec tapis et tuiles vinyle, taxe d'eau comprise. Prêt immédiatement. $100 à $110. par mois. Situé à 454 Reynolds.
AUSSI logis de 5 1/2 pièces situé à 38 boul. Fortin. $130. par mois. Libre 1er mai. S'adresser: 570 Denison Ouest. Tél: 378-4486 (15985)

LOGIS neufs ultra-modernes, balcon privé, installation laveuse-sécheuse. Situés 142 Alexandra. Prix $110. et $120. Prêts immédiatement. Tél: 372-6851 ou: 378-2780 (16587)

LOGIS de 4 1/2 pièces dans un bas, chauffage central, foyer dans salon, très propre. $75. par mois. Libre 1er avril. Aussi logis de 5 1/2 pièces, dans un haut, $58. par mois. Libre 1er mai. Tél: 372-1378 (16591)

LOGIS de 4 1/2 pièces, chauffé, taxe d'eau payée. Avec grande remise. $100. par mois. Libre 1er mai. Tél: 378-2802 (16592)

LOGIS de 3 1/2 pièces, chauffé, eau chaude à l'année. Situé 154 Principale, 3e étage. Libre 1er mai. $75. par mois. Tél: 378-3574 entre 9 hres et 5 hres p.m. (16550)

A 77 Lorne, 6 pièces. A 85 Alexandra, 5 pièces. A 138 Paré, 6 pièces. A 29 Grove, 5 pièces, chauffé. A 468 St-Vincent, 5 pièces. S'adresser: A Vadnais, Tél: 372-3850. (16444)

LOGIS à louer, ménage style colonial neuf à vendre. Aussi robe de mariée. Tél: 372-3264 (16540)

Magnifique logis neuf de 4 1/2 - 5 1/2 pièces, prêt à être occupés le 1er mai, chauffé électricité, balcon privé, vue exceptionnelle de la ville, stationnement déneigé par le propriétaire, prise pour auto, endroit privé pour bain de soleil, service de laveuse et sécheuse prix $115. - $140. par mois. Tél: 378-4651 (16461)

Duplex Split Level de 6 pièces, avec garage. Libre 1er avril, $140. par mois. S'adresser: 197 des Erables, Tél: 372-4760 (16466)

LOGIS moderne de 5 pièces, chauffé, eau chaude fournie, au 2e étage. Situé 438 Calixa Lavallée. Visites après-midi et le soir. Libre 1er avril ou 1er mai. $130. par mois. Tél: 378-1263 (16489)

Très beaux logis de 2 1/2 pièces, neufs tapis mur à mur, eau chaude fournie. Antenne de T.V. couleur fournie. Grand stationnement. $80. par mois. S'adresser: 607 Place Touraine, app. 2. Tél: 378-1573 ou 378-7333 (16491)

17—LOGEMENTS DEMANDES

Désire louer logis de 5 pièces au 2e étage, de préférence situé Paroisse St-Eugène. Pour le 1er mai. Tél: 378-7750 (16602)

18—CHAMBRES A LOUER

Chambre à louer pour jeune gens. Entrée privée. Tél: 378-1894 (16545)

19—CHAMBRES A LOUER

Chambre et pension à louer, accès à la T.V. et téléphone, 7 jours par semaine. Lessive comprise. Pour journalier ou étudiant. Tél: 372-7257 (16573)

Chambre et pension pour homme ou jeune gens. Accès à la T.V. et au téléphone. Tél: 372-5700 (16499)

20—LOCAUX BUREAUX A LOUER

Bureau à louer, tapis mur à mur avec draperie, grand stationnement, situé à 20 St-Antoine Sud, Granby, près Caisse populaire. Aussi grand local à louer. Situé 20 St-Antoine Sud, tél: 378-5846 (de 9 hres a.m. à 5 hres p.m.) (16221)

21—LOCAUX BUREAUX DEMANDES

Désire louer petit entrepôt. Facile d'accès. Tél: 372-6284 (16532)

23—GARAGES A LOUER

Garage à louer situé rue Ste-Rose libre immédiatement. Tél: 378-8135 (16600)

26—HOMMES DEMANDES

Employé de bureau bilingue demandé. Entre 20 et 40 ans. Tél: 378-9012 (16504)

Bon mécanicien demandé avec bonne expérience. S'adresser: Raymond Fortin Inc. Tél: 263-1292 Cowansville. (16515)

27—HOMMES, FEMMES DEMANDES

Hommes, femmes, jeunes gens demandés pour Granby, Cowansville, Farnham, Waterloo et leur région. Aimeriez-vous gagner de $30. à $75. par semaine dans vos temps libres.
Ecrire à:
C.P. 433,
Granby, P.Q.
(16446)

28—FILLES, FEMMES DEMANDEES

Vendeuse demandée pour travailler dans magasin de draperies. S'adresser: Poulin Draperie, 573 Boul. Boivin, Tél: 378-4596 (16555)

Secrétaire - réceptionniste demandée, bonne apparence, bilingue. Dactylo essentiel et sténo serait appréciée. S'adresser: Sinimex Inc. 635 Simond, Parc Industriel. Granby. (16575)

Fille ou femmes demandées. Tél: 372-5930. (16552)

Dame ou jeune fille pour garder 2 filles de 5 ans et demi et 2 ans et demi, à leur domicile. Tél: le soir 378-7310 Granby. (16598)

PAQUES! PAQUES! PAQUES! Commencez dès maintenant à gagner l'argent nécessaire à l'achat de votre toilette de Pâques. A titre de représentante Avon, vous pourrez gagner de l'argent plus vite que vous ne le coryez! Vous pouvez choisir vos heures de travail et vendre des produits de réputation mondiale dans votre voisinage. Avon vous aidera à enrichir votre vie et à vous faire de nouvelles amies. Renseignez-vous à 372-4116 ou en écrivant à Mme M. Huet, C.P. 28 Iberville, Qué. (16435)

Pour des résultats rapides
AYEZ RECOURS AUX PETITES ANNONCES DE *La Voix de l'Est*

30—EMPLOIS DEMANDES

Mécanicien en automobile et motoneige de toutes marques, cherche un emploi à temps plein ou partiel. S'adresser: 71 Principale, Tél: 372-5488 ext. 306 (16556)

32—GARDERIES D'ENFANTS

Dame désirerait garder enfants du lundi au vendredi. Bonne éducation. Tél: 372-1402 (16597)

MAMAN: qui dispose de place et de temps, voudrais pouvoir procurer soins et attentions maternels, à quelques enfants de tout âge, à la journée à la semaine ou pour courte période, endroit propre, meublé et réservé spécialement pour eux. Aussi grande salle de jeux. Tél: 378-5601 (16572)

33—AUTOS, CAMIONS A VENDRE

Auto Chrysler 1962, Saratoga, mécanique en parfaite condition. Tél: 378-3452 (16561)

A VENDRE automobile Ford Station Wagon 1966, Tél: 378-9004 (16439)

Autos USAGEES

DODGE — 1969
Coronet 2 p. V-8 tout équipé

PLYMOUTH 1968
Fury III -V-8 - 2P.H.T. toit vinyle, tout équipée.

FORD 1968
Custom V-8, 2 p. sédan, Aut. tout équipée, Engin 390 H.P.

PONTIAC 1967
2 + 2 - V-8 convertible, tout équipée.

VALIANT 1966
V-200 — 8 cyl. aut. radio 2 P.H.T.

PLYMOUTH 1965
Fury III - V-8 - 2P.H.T., tout équipée

FORD 1966
Fairlane 500, 2 p. H.T., V-8, aut. radio.

DODGE 1967
Dart — 4 portes, sedan, 6 cylindres, aut. radio, P.Steering.

BUICK — 1967
Skylark 2 p. H.T. sièges baquets, V-8, tout équipé.

OLDSMOBILE 1968
Cutlass - 2 P. H. T. Radio, toit de vinyle - tout équipée

ACADIAN 1969
Beaumont, V-8, 2 P. H.T. aut. radio

PLYMOUTH — 1970
Fury II 2 p. H.T. V-8 tout équipé

CITROËN 1971
DS 21 — Semi-automatique, pneus Michelin, 4 portes

GARAGE PONTBRIAND
256, rue PHANEUF
ST-PIE
Tél.: 772-2263
Représentant à Granby
372-3482

38—MEUBLES NEUFS ET USAGES

Ménage à vendre presque neuf, bas prix. S'adresser: 438 St-Vincent, après 1 hre. p.m. (16541)

Ameublement de salon, style Scandinave ainsi qu'un autre de style Colonial avec T.V. 23". Aussi ameublement de cuisine. Tous ces meubles sont en excellente condition. Particulier. Tél: 372-6744 (16601)

N'ATTENDEZ PAS au mois de mai pour réserver votre poêle et réfrigérateur pour le chalet ou le sous-sol. Nous avons en magasin ces appareils reconditionnés. Rendez-vous chez: Boulais Electrique, 416a St-Jacques, Tél: 378-1022 ou rés. 378-2143 (16445)

39—ARTICLES DE MENAGE

A vendre polisseuse Electrolux 3 brosses $35.00.
Aussi logis de 4 1/2 pièces neuf. S'adresser: 571 boul. Leclerc. (16551)

40—A VENDRE DIVERS

A vendre chaufferette électrique, fer à repasser ainsi que vacuum et équipement de bureau. S'adresser: 71 Principale, Tél: 372-5488 ext. 306. (16557)

42—VETEMENTS LINGERIES

A vendre robe de mariée en dentelle suisse, avec traîne. Grandeur 7-8 ans. Tél: 372-2114 après 5:30 p.m. (16571)

Robe de mariée, grandeur 9 ans, avec boile et diadême. Très propre. Laisserais à moitié prix. Tél.: 378-2317. (16542)

50—DEMANDE A ACHETER

Demande à acheter! Avons acheteur sérieux, pour maison, dans un beau secteur de la ville ou Montplaisant. De $30,000. ou $35,000.
S'adresser: Immeubles Tanguay, courtier, 183 Principale, Granby, Tél: 372-4666 (16593)

52—ARGENT A PRETER

Prêts hypothécaires
1ère et 2e hypothèques
de $1,000 à $200,000
Taux à partir de 8%
Pour réparations, achats, etc.
GUY GALLANT
105, rue Bouchard
AGENT
Tél: 378-7218, 372-1330
St-Hyacinthe
774-8388
Achats—Ventes—Echanges
Badeau et fils, courtiers
(15993)

Prêt hypothécaire
MONTANT ILLIMITE
1er, 2e, temporaire refinancement, consolidation pour Granby et environs.
S'adresser:
Corporation Immobilières
C.V.S., Tél: (514) 866-3801
Montréal
Frais d'appel acceptés.
(16415)

72—MOTONEIGES

Motoneige Sno-Prince GT-500, de luxe, à vendre à sacrifice. Tél: 378-8571 (16544)

Ski-Roule 1972, neuf, 20 forces avec garantie complète de la compagnie. Prix spécial $525.00. Tél: 378-5880 (16442)

73—ANIMAUX

Chien New Foundland, intelligent et fidèle, âgé de 3 mois. Enregistré. $200. En bonne condition. S'adresser: Glen Elm Kennels, Huntington. Tél: (1) 264-2368 (16585)

74—DIVERS



ECOLE DE COIFFURE
PAULA ENRG.
PREPAREZ VOTRE AVENIR dans la coiffure, filles et garçons. Le prochain cours débute entre le 7 mars et le 31 mars. Cours de 6 mois, avec votre 9e année scolaire. Inscrivez-vous immédiatement à:
L'Ecole de Coiffure
Paula Enrg.
16-a rue Centre,
Granby, P.Q.
Tél.: 372-5471
(16524)

IMPOTS, confiez-moi votre rapport d'impôt. Adressez-vous à: Tél: 378-2395 (16586)

Waterloo

39—ARTICLES DE MENAGE

A VENDRE poêle à l'huile, 8" de brûleur combiné électrique, 220v. fluorescent dans la tête, four avec broiler, de marque McClary. Tél: 539-0351 (16554)

42—VETEMENTS LINGERIES

A VENDRE manteau de Lynx, grandeur 10 ans, tout neuf. Pour inf: tél: 539-2538 ou 539-2797 (16582)

Cowansville

14—APPARTEMENTS A LOUER

APP. de 2 1/2 pièces neuf, chambre fermée, meublé, chauffé, éclairé, situé 146 Hanson. Prix $87. par mois. Location à la semaine si désiré. Pour inf: 372-6034 jour ou 263-4054 après 5 hres p.m. (16560)

APPARTEMENTS DE LA LOIRE
rue Daigle,
Cowansville
APPARTEMENTS luxueux, tapis mur à mur dans salon, chauffage incluant: eau chaude. Service de câble de T.V. balcon-terrasse chaque logement. Service de conciergerie.
APP. de 2 pièces $90.00 par mois meublé.
APP. de 3 pièces $90.00 par mois avec poêle et réfrigérateur.
APP. de 4 1/2 pièces $105.00 par mois.
APP. de 5 1/2 pièces, $115.00 par mois. S.V.P. s'adresser:
M. Dubé, app. 105,
au 110 rue Daigle,
Tél: 263-4141
(16520)

16—LOGEMENTS A LOUER

LOGIS de 4 1/2 pièces situé à 190 rue Brown, Cowansville. Tél: 263-4290 (16595)

26—HOMMES DEMANDES

ON DEMANDE mécanicien avec expérience. S'adresser: 102 Williams, Cowansville, Tél: 263-3455 (16574)

63—TRANSPORT, CAMIONNAGE

DEMENAGEMENT
(MOVING)
S'adresser:
M. Gérard Bouchard
221 boul. Vétérans
Cowansville,
Tél: 263-1034
(16443)

St-Jean

11—TERRES FERMES

A VENDRE très belle terre située à St-Blaise. Aucune roche, bien égouttée, 154 arpents. Quota de lait nature, 30 vaches, roulant au complet. Vendrais au complet ou séparément.
S'adresser:
Marcel Guay
St-Blaise
Tél: 346-5089
(16547)

Farnham

7—COMMERCES A VENDRE

RESTAURANT à vendre, repas complet, cuisine canadienne. Clientèle établie. Logis au sous-sol. S'adresser: 1077 St-Paul Nord, Farnham. Tél: 293-3340 (16548)

St-Hyacinthe

29—SERVICES DOMESTIQUES

DAME demandée pour entretien journalier d'une maison moderne à Douville. Tél: 774-5497 (16495)

PROVINCE DE QUEBEC
COMTE DE BROME
BROMONT

AVIS PUBLIC

AVIS PUBLIC est par le présent donné qu'une assemblée publique des personnes majeures inscrites sur le rôle d'évaluation en vigueur comme propriétaires d'immeubles imposables et possédant la citoyenneté canadienne, sera tenue à l'Hôtel de Ville de Bromont le 16 mars 1972 à sept heures p.m. (7.00)
A cette assemblée, il sera fait lecture du règlement No. 159 adopté le 29 février 1972 par le Conseil municipal aux fins d'autoriser les dépenses requises pour des travaux d'aqueduc et d'égoûts dans le Parc Industriel et d'emprunter les argents nécessaires à ces fins.
Le dit règlement sera ainsi soumis à l'approbation ou au désaveu des personnes majeures présentes et habiles à se prononcer sur les règlements d'emprunt à long terme.
DONNE A BROMONT CE 6ème JOUR DE MARS 1972
MARTIAL A. LALANDE
Secrétaire-trésorier

PROVINCE OF QUEBEC
BROME COUNTY
BROMONT

PUBLIC NOTICE

PUBLIC NOTICE is hereby given that a public meeting of the persons of full age who are entered on the valuation roll in force as owners of taxable immoveables and are Canadian Citizens, will be held at seven o'clock p.m. (7.00)
At the said meeting By-Law no. 159 enacted February 29th 1972 by the Municipal Council to authorize the required expenditures for sewers and aqueduc in the Industrial Park and float a bond issue to pay the cost of the said expenditures will be read and submitted for the approval or disapproval of the persons of full age present and qualified to vote on loan by-laws.
GIVEN AT BROMONT, this 6th day of the month of March 1972
MARTIAL A. LALANDE
Secretary-treasurer
(16578)

A cause de la mauvaise température nous désirons aviser notre clientèle, que notre vente se poursuit jusqu'au 18 mars 1972.



Laflamme FOURRURE
328 Principale 378-8484
GRANBY
Toutes nos fourrures sont offertes à prix de vente.
Achetez maintenant chez Laflamme et épargnez davantage.
Manteau de RAT MUSQUÉ
Uni ou garni de renard norvégien, renard roux, lynx, ou chat sauvage.
Collection coupée et travaillée à peaux variées.
En vente à partir de:
$279.
Soyez prévenante...!
Evitez la hausse de 10% à 40% prévue pour la saison prochaine.
Le service de Laflamme, c'est ce qui fait la différence

domaine la cédraie

30 LOGIS

10 — 4½ — $140
15 — 2½ — $125
5 — 1½ — $110

A l'epreuve du feu
Insonorise
Poele et refrigerateur
Tapis

372-5888

(16300)

FEMMES DEMANDEES

Pour travail à temps partiel. Territoire: St-Paul d'Abbotsford, St-Pie, St-Angèle, St-Hyacinthe.
Gain de $30.00 à $50.00 par semaine.
ECRIRE A:
MAISON FULLER BRUSH, C.P. 299, St-Damase, Cté St-Hyacinthe P.Q.

(16517)

BREVETS D'INVENTION
Marque de commerce
Dessins de fabrique
en tous pays
MARION, ROBIC & ROBIC
2100, rue DRUMMOND
Montréal Tél.: 282-2152

Creusage de puits artésien, commercial et résidentiel Well — Driller
TÉL.: 773-0401
773-6276

AVIS PUBLIC

AVIS est donné que Edward Abel, président à West Brome, Comté de Brome, Province de Québec, présentera au Ministre de la Justice une requête à l'effet de changer son nom en celui de Edward Harvey.

Daté à Cowansville,
Ce 25 février 1972.

Les procureurs du requérant,
Bertrand, Turmel, Meunier & Mercure

(No 16414)

PROVINCE DE QUEBEC
COMTE DE BROME
BROMONT

AVIS PUBLIC
VENTE DE CHALETS

La Ville de Bromont recevra jusqu'au mercredi 15 mars 1972 les offres d'achat concernant les chalets suivants:
no. 1 - no. 2 - no. 3 - situés sur la rue Frontenac en bordure du Lac Bromont
Les bâtisses doivent être démolies avant le 15 avril 1972.
CONDITIONS DE VENTE: La vente se fera au comptant
La Ville de Bromont ne s'engage à accepter ni la plus basse, ni aucune des soumissions.
DONNE A BROMONT CE 6ème JOUR DU MOIS DE MARS 1972
MARTIAL A. LALANDE
Secrétaire-trésorier

PROVINCE OF QUEBEC
BROME COUNTY
BROMONT

PUBLIC NOTICE
CHALETS FOR SALE

The City of Bromont receive until wednesday 15th of march 1972, written tenders for the purchase of the following chalets:
no. 1 - no. 2 - no. 3 - situated on Frontenac street, Bromont Lake.
The chalets must be demolished before the 15th of april 1972.
CONDITION OF SALE: Cash
The town does not bind itself to accept the lowest or any tender.
GIVEN AT BROMONT THIS 6th day of March 1972.
MARTIAL A. LALANDE
Secretary-treasurer.

(16579)

LA COMMISSION SCOLAIRE REGIONALE HONORE-MERCIER
69, boulevard Saint-Joseph Saint-Jean, P.Q.

DEMANDE DE SOUMISSIONS
SERVICE DES ACHATS

APPEL D'OFFRES PUBLIC # 948-619

La Commission Scolaire Régionale HONORÉ-MERCIER recevra jusqu'à 16:00 heures (heure en vigueur localement), vendredi le 24 mars 1972, des offres sous enveloppes scellées pour la spécialité suivante:

EQUIPEMENT D'AUDIO-VISUEL (appareils)

Chaque soumissionnaire remettra sa soumission sur le "Bordereau de soumission" préparé à cette fin par la Commission Scolaire Régionale, et y joindra un bon de garantie VALIDE POUR UNE DURÉE DE QUATRE VINGT DIX (90) JOURS ou un chèque visé équivalent à au moins 5% du montant total de sa soumission. Ce chèque visé sera fait à l'ordre de "La Commission Scolaire Régionale Honoré-Mercier" et tiré sur une banque canadienne ou une caisse populaire Desjardins. La soumission et le dépôt seront remis dans l'enveloppe fournie à cette fin par la Commission Scolaire Régionale Honoré-Mercier.

Les soumissions seront expédiées sous pli recommandé ou remises directement au Service des Achats de la Commission Scolaire Régionale Honoré-Mercier. Il appartiendra au soumissionnaire que sa soumission arrive à temps.

Les soumissionnaires pourront se procurer le cahier des charges et autres documents à compter de 9:00 heures A.M., vendredi le 10 mars 1972, auprès du Service des Achats de la Commission Scolaire Régionale Honoré-Mercier, au 69, boulevard Saint-Joseph, Saint-Jean, P.Q., à l'attention de M. J.-Bruno Normandin, responsable du Service des Achats.

Un dépôt de dix ($10.00) dollars sera exigible pour obtenir le cahier des charges. Ce dépôt SERA REMIS UNIQUEMENT à ceux qui auront présenté des prix au moment de l'ouverture des soumissions.

L'ouverture des soumissions aura lieu au Centre Administratif de la Commission Scolaire Régionale Honoré-Mercier, 69, boulevard Saint-Joseph à Saint-Jean, P.Q., à 10:00 heures A.M. (heure en vigueur localement), lundi le 27 mars 1972.

La Commission Scolaire Régionale Honoré-Mercier ne s'engage à accepter ni la plus basse, ni aucune des offres reçues et ouvertes; elle se réserve également le droit d'accepter toute soumission en tout ou en partie.

GUY DUBÉ,
Directeur général

(16577)

Pour des résultats rapides

AYEZ RECOURS AUX PETITES ANNONCES DE *La Voix de l'Est*

Un nouveau régime bientôt instauré

QUEBEC PC — Le secrétaire parlementaire du ministre de la Santé nationale et du bien-être sociale, M. André Quellet, a affirmé lundi que le gouvernement fédéral légiférera sur une nouveau régime d'allocations familiales ou de revenu familial garanti avant la fin de la session en cours.

Interrogé par un journaliste à l'issue d'une causerie prononcée lundi soir devant le club Optimiste-Champlain, à Ste-Foy, en banlieue de Québec, M. Ouellet s'est dit des plus optimistes à l'effet que le projet de loi fédéral sur les allocations familiales, une fois adopté, satisfasse les exigences québécoises en cette matière.

"Il m'apparaît logique, a-t-il noté, que le gouvernement fédéral adopte une législation qui tienne compte à la fois des normes nationales et de la conception d'une province en ce domaine."

M. Ouellet a souligné que le gouvernement fédéral avait la ferme intention de faire adopter son projet de loi sur le revenu familial garanti dès l'automne dernier, plus précisément au mois de novembre, mais qu'à cause de la lenteur des derniers travaux sessionnels, en particulier dans le cadre du projet de loi Benson, il a dû reporter ce projet de loi à plus tard.

notre patron



Une glissière devant, des lignes piquées autour de celle-ci et des poches, avec ou sans manche, une robe pour toutes vos sorties. Tailles: 8 à 18 ans.

Pour obtenir ce patron, envoyez le prix de $1.00 en argent (non en timbres) à: SERVICE DES PATRONS, La Voix de l'Est, 136 rue Principale, Granby. Écrivez très lisiblement (en lettres moulées de préférence), vos noms, adresse ainsi que la grandeur désirée et le numéro du patron. Nous ne sommes pas responsables des lettres égarées. Veuillez vérifier si vos lettres sont suffisamment affranchies. Il faut compter de trois semaines à un mois pour la livraison.



La Challenger 399 cc Johnson de prix modique, ça gaze!

Prix bien fait pour plaire. . Performances hors du commun. Venez voir la Challenger, la motoneige 21 cv bicylindre de prix abordable à skis très écartés et freins à disque. Construite par les fabricants des hors-bord Sea-Horse: Johnson. Les moteurs dont il se vend le plus au monde.

pièces et service
SNOW CRUISER
GRANBY CAMPER INC.
(division Marinelli)
529 Dufferin Granby, P.Q.
TÉL: (514) 372-4760

Cartes d'affaires

À BAS INTÉRÊT
1ère et 2ème hypothèque
- ville et campagne
- construction et réparation
- règlement de dettes
- jusqu'à 25 ans pour payer

JARDIN STE-THÉRÈSE INC.
GRANBY TÉL. 378-6047
TÉL. 378-6047
Montréal: 481-6054

SOULAGEZ VOS PIEDS



en consultant un spécialiste pour vos chaussures orthopédiques et médicales
confection de supports d'arches
GÉRARD POTVIN
SPÉCIALISTE
20 années d'expérience

- Ajustement personnel à chaque client.
- Ajustement parfait.
- Empreintes des pieds.
- Correction pour pieds malades, affaissés, démarche difficile.
- Chaussures correctives
- Prix modiques

POUR UNE MEILLEURE HYGIÈNE ET CONFORT DES PIEDS VENEZ AU
CENTRE D'AJUSTEMENT
30 Johnson — TÉL: 372-5292

Remerciements



M. et Mme Charles Marchand, Mme Omer Beauregard et Mlle Julienne Monty désirent remercier bien sincèrement toutes les personnes qui leur ont témoigné des sympathies à l'occasion du décès de Mme Emile Messier, survenu le 25 février dernier soit par offrandes de messes ou de fleurs, bouquets spirituels, télégrammes, visites, sympathies, services rendus ou assistance aux funérailles.

Allez vite à la page des "ANNONCES CLASSEES" et profitez de ses bonnes aubaines...

NECROLOGIE
TOUS LES JOURS À CHEF, MIDI ET DIX
J.A. LeSIEUR ENR.
RÉSIDENCES FUNÉRAIRES
372-3309
GRANBY



DESLAURIERS
(Mme Lucien)

A Granby, le 6 mars 1972, à l'âge de 50 ans, est décédée Mme Lucien Deslauriers, née Madeleine Casavant, demeurant à 64, rue Ottawa, à Granby. Les funérailles auront lieu jeudi, le 9 mars. Le convoi funèbre partira de la résidence funéraire

J.A. Lesieur
855 Principale
Granby

pour se rendre à l'église Ste-Famille, où le service sera célébré à 2 h. Inhumation au cimetière de St-Paul d'Abbotsford. Les salons seront fermés de 5 h. à 7 h. Elle laisse dans le deuil, outre son époux, ses enfants: M. et Mme Guy Lavigne (Louise) de Montréal; Christine, Robert Michel, Suzanne et Patrice. Ses frères et soeurs: M. et Mme Albert Robert (Mariette) de Shawbridge; M. et Mme Fernand Casavant de Shawbridge; M. et Mme Oscar Casavant, de St-Césaire; sa belle-mère, Mme Alfred-H. Deslauriers, de Granby, ses beaux-frères et belles-soeurs: M. et Mme Alfred Deslauriers de Granby; M. et Mme Fernand Pincince (Françoise), de Montréal; M. et Mme Roland Deslauriers, de Granby; Mlle Denise Deslauriers, de Granby; un petit-fils, Vincent, et plusieurs neveux et nièces. N.B.: Prière de ne pas envoyer de fleurs, mais plutôt de faire un don à la Société canadienne du cancer, au soin de la maison J.-A. Lesieur.

DELORME
(Mme Ernest)

A Roxton Pond, le 7 mars, à l'âge de 72 ans, est décédée Mme veuve Ernest Delorme, née Hélène Dansereau. La dépouille mortelle est exposée aux salons

Victor Rochon Enrg.
48 Principale
Roxton Pond

Les funérailles auront lieu samedi, le 11 mars, à 10 heures a.m., en l'église de Roxton Pond. Inhumation à Roxton Pond. A noter que les salons seront fermés de 5 à 7 heures. Elle laisse dans le deuil ses enfants: Mlle Béatrice Delorme, de Roxton Pond; M. et Mme Robert Delorme de Roxton Pond; deux petits-enfants, Johanne et Sylvain Delorme; une soeur, Sr Yvonne Dansereau, sjsh, de Saint-Hyacinthe; deux belles-soeurs; Mme Lucrèce Delorme, de Roxton Pond, Mme Hervé Dansereau, de North Wesport, Mass.

DIRECTEURS DE FUNERAILLES
GIRARDOT & MENARD LTEE
BUR. 225 PRINCIPALE TÉL: 372-4498



MORRISSEAU
(M. Fernand)

Monsieur Fernand Morrisseau, directeur général de l'Imprimerie Montréal-Granby Press (1967) Ltée, est décédé à la suite d'une brève maladie au Centre hospitalier universitaire de Sherbrooke. Domicilié au 23, rue Belmont à Granby, il avait 42 ans. La dépouille mortelle est exposée aux salons funéraires

Girardot et Ménard Ltée
170, rue Dufferin
Granby

Les funérailles auront lieu mercredi, le 8 mars, à 2 h. 30 p.m., en l'église Ste-Famille de Granby. Inhumation au cimetière de la rue Dufferin. Outre son épouse, née Lise Brodeur, le défunt laisse dans le deuil ses deux fils, MM. Yves et Benoit Morrisseau, de Granby; son père et sa mère, M. et Mme Joseph Morrisseau, de Cowansville; une soeur et son conjoint, M. et Mme Jean-Marc Bonneau (Suzanne), de St-Bruno; deux frères et leurs conjoints: M. et Mme Jean-Guy Morrisseau, de Cowansville, et M. et Mme Gilles Morrisseau de Saint-Bruno; ses beaux-parents, M. et Mme Léonidas Brodeur, de Ste-Rosalie; ses beaux-frères et belles-soeurs: M. et Mme Jean Brodeur, autrefois de Granby (Militaire actuellement stationné en Grève); M. Alain Brodeur, des Territoires du Nord-Ouest; M. et Mme André Brodeur, de Granby; M. et Mme Jean-Paul Leduc, de Hartford, E.U.; Mme Lucille Brodeur, de Montréal; M. et Mme Jacques Brodeur de Granby; M. et Mme Yves Collette, de St-Mathias; M. et Mme Richard Brodeur, de Lorraine; Mme Louisette Brodeur, de Montréal, ainsi que de nombreux neveux et nièces.

L'art et la distinction dans les fleurs
Fortin & Ménard Enrg
Jean-Marc Ménard, propr.
FLEURISTE
Fleurs télégraphiées
7, rue Paré Granby
372-4343

Fleurs pour toutes occasions télégraphiées partout
RITA FLEURISTE ENR.
TÉL.: 372-2881
372-2882
29 rue Principale
GRANBY

Carrières et Professions

CHEF COMPTABLE

Une entreprise locale employant environ 125 personnes, recherche un candidat pour le poste de chef comptable.

La personne choisie devra posséder une excellente connaissance de tous les aspects de la comptabilité de même qu'un sens des responsabilités et d'initiatives très poussé.

Le travail s'effectue sous la responsabilité du secrétaire - trésorier et comporte d'excellents avantages de salaire, et autres.

Faire parvenir curriculum vitae à:

LA VOIX DE L'EST
CASE 2689
GRANBY, P.Q.

SAVEZ-VOUS SOURIRE?
AIMEZ-VOUS LE PUBLIC?
PRÉFÉREZ-VOUS TRAVAILLER LES SOIRS ?

Si oui...

A&W

A DES OUVERTURES POUR VOUS DANS LA CUISINE

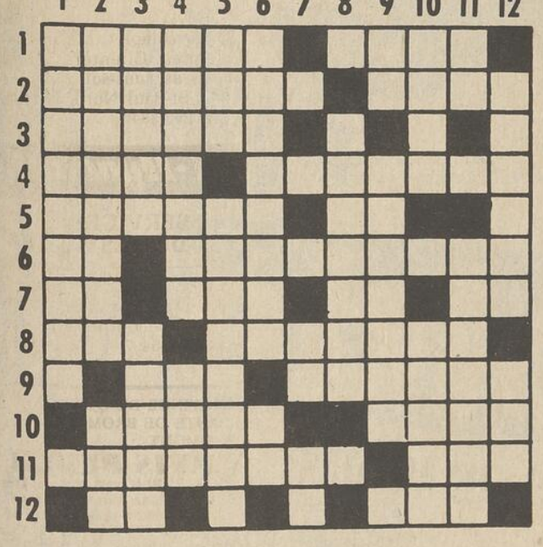
Pour plus d'informations:
RENDEZ-VOUS au 777 PRINCIPALE
DEMANDEZ LE GÉRANT
DE 2 HRES à 4 HRES P.M. et DE 8 HRES à 10 HRES P.M.

MOTS CROISÉS

PROBLEME 2069

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
1	E	N	L	U	M	I	N	E	R	■	C	C
2	N	O	U	V	E	A	U	T	E	S	■	H
3	N	U	■	E	R	■	I	■	M	O	L	A
4	E	U	R	E	■	A	R	E	T	I	E	R
5	A	R	E	■	A	V	E	N	E	R	O	N
6	C	E	C	I	L	E	■	O	S	■	Y	■
7	O	■	E	S	E	R	I	N	E	■	C	■
8	R	E	P	O	R	T	■	C	U	R	R	Y
9	D	I	T	■	T	I	R	E	S	O	U	S
10	E	D	I	L	E	■	E	R	E	B	E	■
11	■	E	O	N	■	S	■	A	B	E	L	■
12	■	R	W	■	D	U	C	■	E	S	S	E

PROBLEME 2070



HORIZONTALEMENT

1–Dixièmement. – Fruit comestible du plaqueminier.
2–Milieu danslequel on est fait pour vivre. – Dix fois dix.
3–Silicate hydraté naturel de cérium.
4–Du verbe omettre. – Contemple.
5–Blessera. – Route rurale.
6–Pron. indéf. – Pomme dont la peau tachetée rappelle celle des grenouilles (pl).
7–Dans mortel. – Que l'on respire. – Nég. – Sert à stimuler.
8–Le levant. – Tension douloureuse et brûlure produite par l'irritation spasmodique des sphincters.
9–Hardi. – Doigt du pied.
10–Rudes au goût. – Pron. pers.
11–Grande envie de dormir (pl). – Espace de terre.
12–Article. – Mesure algérienne.

VERTICALEMENT
1–Effacer la couleur.
2–Notions sommaires. – Juge d'Israël.
3–Fille de Saturne. – Sorte de fromage de Savoie.
4–Prendra pour modèle. – Fils de Noé.
5–Place. → Redire.
6–Qui exerce réellement une charge. – Aussi.
7–Lac au Soudan. – Saint normand.
8–Emietter.
9–Prép. lat. – Qui professe un art libéral.
10–Juge de la vice-amirauté à Québec (1797) – Dont l'écorce est fébrifuge.
11–Préf. priv. – Tira du sommeil.
12–Arrangea en tresses. – Général américain.

CANADA
PROVINCE DE QUEBEC
DISTRICT DE BEDFORD

AVIS PUBLIC

SUJET: Règlement no. 131 et 137 aux fins d'autoriser la confection de plans montrant les territoires de la municipalité avec indications de rues, ruelles et places publiques touchant parties des lots 1023, 1023A, 1024, 1025, 1026, 1027, 1028, 1029, 1030, 1031, 1032, 1033, 1233, 1253, 1254, 1175 et 1178 du cadastre officiel du Canton de Shefford;

AVIS PUBLIC EST, PAR LES PRESENTES DONNE qu'a une séance régulière du Conseil Municipal de Bromont tenue à l'Hôtel de Ville de Bromont le 4 mai 1971, ledit Conseil a adopté le règlement 131 et le 3 août 1971 le même Conseil a adopté le règlement 137, des règlements de Bromont, tel que ci-haut mentionné aux fins d'autoriser la confection de plans montrant les territoires de la municipalité avec indications de rues, ruelles et places publiques touchant parties des lots 1023, 1023A, 1024, 1025, 1026, 1027, 1028, 1029, 1030, 1031, 1032, 1033, 1233, 1253, 1254, 1175 et 1178 du cadastre officiel du Canton de Shefford.

Ces règlements sont déposés aux archives municipales de l'Hôtel de Ville où toute personne intéressée peut en prendre connaissance.

AVIS PUBLIC EST, DE PLUS, DONNE que le plan ou carte a été confectionné et qu'une requête sera présentée à la Cour Supérieure, district de Bedford, siégeant à Cowansville, pour confirmation, le 10 avril 1972, à 2:00 hres de l'après-midi à l'un des Honorables Juges de la Cour Supérieure siégeant à Cowansville, district de Bedford.

Ce plan d'homologation concerne plus particulièrement les lots ci-après décrits aux plan et livre de renvoi officiel de la Ville de Bromont, comme suit:

PARTIE DU LOT NUMERO 1023

Un terrain de forme irrégulière, étant partie du lot numéro mille vingt-trois (P. 1023), du susdit cadastre, bornée comme suit:
A l'Ouest par la limite du cadastre du Canton de Shefford; au Nord par l'Autoroute des Cantons de l'Est; à l'Est par le lot numéro 1023A; au Sud-Ouest par un chemin public.

PARTIE DU LOT NUMERO 1023A

Un terrain de forme irrégulière, étant partie du lot numéro mille vingt-trois A (P. 1023A), du susdit cadastre, bornée comme suit:
A l'Ouest par le lot numéro 1023; au Nord par l'Autoroute des Cantons de l'Est; à l'Est par le lot numéro 1024; au Sud-Ouest par un chemin public.

PARTIE DU LOT NUMERO 1024

Un terrain de forme irrégulière, étant partie du lot numéro mille vingt-quatre (P. 1024), du susdit cadastre, bornée comme suit:
A l'Ouest par le lot numéro 1023A; au Nord par l'Autoroute des Cantons de l'Est; à l'Est par les lots numéros 1029 et 1026; au Sud par une autre partie du dit numéro 1024, ligne "élévation 370", suivant la ligne "29-30".

PARTIE DU LOT NUMERO 1025

Un terrain de forme irrégulière, étant partie du lot numéro mille vingt-cinq (P. 1025), du susdit cadastre, bornée comme suit:
A l'Ouest par la limite du cadastre du Canton de Shefford; au Nord-Est par un chemin public; à l'Est par une autre partie du dit lot numéro 1025, ligne "élévation 370", suivant la ligne "32-33"; au Sud par les lots numéros 1178 et 1175.

PARTIE DU LOT NUMERO 1026

Un terrain de forme irrégulière, étant partie du lot numéro mille vingt-six (P. 1026), du susdit cadastre, bornée comme suit:
A l'Ouest par le lot numéro 1024; au Nord par le lot numéro 1029; à l'Est par le lot numéro 1027; au Sud et au Sud-Ouest par une autre partie du dit lot numéro 1026, ligne, "élévation 370", suivant la ligne "28-29".

PARTIE DU LOT NUMERO 1027

Un terrain de forme irrégulière, étant partie du lot numéro mille vingt-sept (P. 1027), du susdit cadastre, bornée comme suit:
A l'Ouest par le lot numéro 1026; au Nord par le numéro 1029; à l'Est par le lot numéro 1028; au Sud par une autre partie du dit lot numéro 1027, ligne "élévation 370", suivant la ligne "27-28".

PARTIE DU LOT NUMERO 1028

Un terrain de forme irrégulière, étant partie du lot numéro mille vingt-huit (P. 1028), du susdit cadastre, bornée comme suit:
Au Nord par le lot numéro 1029; à l'Est par les lots numéros 1030 et 1032; au Sud-Ouest par une autre partie du dit lot numéro 1028, ligne "élévation 370", suivant la ligne "26-27".

PARTIE DU LOT NUMERO 1029

Un terrain de forme irrégulière, étant partie du lot numéro mille vingt-neuf (P. 1029), du susdit cadastre, bornée comme suit:
Au Sud par les lots numéros 1026, 1027 et 1028; à l'Ouest par le lot numéro 1024; au Nord par l'Autoroute des Cantons de l'Est; au Nord-Est par une autre partie dudit lot numéro 1029, ligne "élévation 370", suivant la ligne "5-6"; à l'Est par le lot numéro 1030.

PARTIE DU LOT NUMERO 1030

Un terrain de forme irrégulière, étant partie du lot numéro mille trente (P. 1030), du susdit cadastre, décrit comme suit:
Commençant au coin Sud-Ouest du lot numéro 1030; de là, vers l'Est, suivant la limite Sud du lot numéro 1030, jusqu'à un point "13", situé sur la ligne Ouest du Boulevard Bromont (tel qu'actuellement élargi);
De là, vers le Nord, suivant la limite Ouest du Boulevard Bromont (tel qu'actuellement élargi), jusqu'à un point "11", situé sur la limite Sud de l'Autoroute des Cantons de l'Est;
De là, vers l'Ouest, suivant la limite Sud de l'Autoroute des Cantons de l'Est, une distance de cent pieds (100.0 pi.), jusqu'a un point "10".
De là, vers le Sud, suivant une ligne parallèle à la ligne Ouest du Boulevard Bromont (tel qu'actuellement élargi), jusqu'à un point "0", situé sur la ligne "élévation 370";
De là, vers le Nord-Ouest, suivant la ligne "élévation 370", jusqu'à un point "8", situé sur la ligne Ouest du lot numéro 1030;

PARTIE DU LOT NUMERO 1031

Un terrain de forme irrégulière, étant partie du lot numéro mille trente-et-un (P. 1031), du susdit cadastre, bornée comme suit:
Au Nord par le lot numéro 1030; à l'Est par la limite Ouest du Boulevard Bromont (tel qu'actuellement élargi), suivant la ligne "13-14"; au Sud-Ouest et à l'ouest par la rivière Yamaska.

PARTIE DU LOT NUMERO 1032

Un terrain de forme irrégulière, étant partie du lot numéro mille trente-deux (P. 1032), du susdit cadastre, bornée comme suit:
A l'Ouest par le lot numéro 1028; au Nord par le lot numéro 1030; à l'Est et au Nord-Est par la rivière Yamaska; au Sud par le lot numéro 1233 et par une autre partie du dit lot numéro 1032, ligne "élévation 370", PARTIE DU LOT NUMERO 1033.

Un terrain de forme irrégulière, étant partie du lot numéro mille trente-trois (P. 1033), cadastre officiel du Canton de Shefford, division d'enregistrement de Shefford, bornée comme suit:
Au Nord par le lot numéro 1032, suivant la ligne "24-23"; à l'Est, au Sud et au Sud-Ouest par une autre partie du dit lot numéro 1233, ligne "élévation 370".

DEUXIEME PARTIE DU LOT NUMERO 1233

Un terrain de forme irrégulière, étant partie du lot numéro mille deux cent trente-trois (P. 1233), du susdit cadastre, bornée comme suit:
Au Nord par le lot numéro 1032; au Nord-Est par la rivière Yamaska; au Sud, au Sud-Ouest et à l'Ouest par une autre partie du dit lot numéro 1233, ligne "élévation 370", suivant la ligne "21-22".

PARTIE DU LOT NUMERO 1253

Un terrain de forme irrégulière, étant partie du lot numéro mille deux cent cinquante-trois (P. 1253), du susdit cadastre, bornée comme suit:
A l'Ouest par la rivière Yamaska; au Nord par le lot numéro 1254, suivant la ligne "19-16"; à l'Est par le Boulevard Bromont (tel qu'actuellement élargi), suivant la ligne "16-19"; au Sud-Est par un chemin public, conduisant à Waterloo.

PARTIE DU LOT NUMERO 1254

Un terrain de forme irrégulière, étant partie du lot numéro mille deux cent cinquante-quatre (P. 1254), du susdit cadastre, bornée comme suit:
Au Nord par le lot numéro 1033; à l'Est par le Boulevard Bromont (tel qu'actuellement élargi), suivant la ligne "15-16"; au Sud par le lot numéro 1253; au Sud-Ouest par la rivière Yamaska.

PARTIE DU LOT NUMERO 1175

Un terrain de forme irrégulière, étant partie du lot numéro mille cent soixante-quinze (P. 1175), du susdit cadastre, bornée comme suit:
A l'Ouest par la limite du cadastre du Canton de Shefford; au Nord par le lot numéro 1025; à l'Est par le lot numéro 1178; au Sud et au Sud-Est par une autre partie du dit lot numéro 1175 ligne "élévation 370", suivant la ligne "35-36".

PARTIE DU LOT NUMERO 1178

Un terrain de forme irrégulière, étant partie du lot numéro mille cent soixante-dix-huit (P. 1178), du susdit cadastre, bornée comme suit:
A l'Ouest par le lot numéro 1175; au Nord par le lot numéro 1025; à l'Est par une autre partie du dit lot numéro 1178, ligne "élévation 370", suivant la ligne "33-34", et la ligne "34-35"

Le territoire du cadastre du Canton de Shefford, affecté par la présente homologation, est montré (en rouge) sur le plan no 3914, en date du 29 février 1917, préparé par l'arpenteur soussigné.

CE DONT TOUTE PERSONNE INTERESSEE est priée de prendre connaissance et de se gouverner en conséquence.

Cowansville, Qué., ce 3 mars 1972

(sg) MARTIAL A. LALANDE
Secrétaire-trésorier de Bromont

(16580)

Les nouvelles de Napierville

NAPIERVILLE (DNC) — Par suite d'une recommandation de M. Jacques Bourgeois, maire du village de Napierville, les membres du conseil municipal ont retardé l'adoption du rapport financier de 1971. L'adoption de ce rapport financier aura lieu à la prochaine séance du conseil municipal.

Dans sa suggestion, le maire du village de Napierville préférait que M. Pierre Beaulieu, comptable, assiste à cette assemblée du conseil municipal afin qu'il puisse donner les explications nécessaires.

On sait que le rapport financier de 1971 a été déposé en janvier dernier, mais on a reporté son adoption depuis ce temps.

A la session du conseil municipal de février, M. Beaulieu était en vacances et les membres du conseil ont oublié de l'inviter pour la dernière réunion.

Achat d'une pelle mécanique

Les conseillers ont décidé d'acheter une pelle mécanique de M. Conrad Deslauriers, au prix de $15,000. Le conseil avait cette pelle à l'essai depuis une quinzaine de jours et ces essais ont été très satisfaisants.

En plus de posséder deux différentiels, cette pelle peut creuser des tranchées d'une profondeur de 15 pieds, ce qui sera très utile pour faire les nouvelles entrées d'eau et d'égoût.

Les conseillers Ronald Fortin et Isidore Poupart auraient préféré attendre pour l'achat afin d'obtenir d'autres prix chez des dépositaires de la région, mais les conseillers Huppé et Thibert étaient d'avis que l'on ne pouvait comparer avec une autre machine usagée, vue que l'on connaissait bien la pelle de M. Deslauriers. De plus, ceux-ci ne pouvaient se rendre chez les dépositaires durant la semaine.

M. Fortin a déclaré être convaincu que cette machine était en très bonne condition, mais qu'il préférait s'informer des prix. Toutefois, il n'a pas insisté et la pelle mécanique a été achetée.

Achat d'huile et d'essence

A la suite des augmentations réclamées par le garage Roch Fortin, qui fournissait la gasoline, et par la compagnie BP du Canada, fournisseur de l'huile, les conseillers ont décidé de revenir à l'ancienne méthode et faire l'achat de ces produits en alternant entre les vendeurs du village.

Depuis plus d'un an, le conseil municipal procédait par demande de soumissions, et les compagnies mentionnées ci-haut détenaient les contrats.

Pour l'essence, les achats se feront en alternant dans les différents garages du village. Concernant l'achat de l'huile, l'inspecteur municipal rencontrera les deux vendeurs du village. La Coopérative Fédérée, et BP Canada, pour savoir s'ils peuvent fournir l'huile au prix offert par BP Canada. Si les deux vendeurs sont d'accord, la consommation totale sera séparée entre eux.

Permis accordé

Un permis de construction a été accordé à M. Florent Grégoire, qui désire construire une maison à logements de trois étages, sur la rue Saint-Nicholas, en face des réservoirs d'huile Shell.

Ce terrain est situé dans la section C-1 du plan d'urbanisme permettant la construction d'industries ou commerces, mais interdisant les maisons de trois logements.

Vu la situation du terrain entre une industrie de portes et chassis et une maison à deux étages, et face à des réservoirs, le permis a été accordé. Selon les conseillers, ce terrain ne peut être considéré comme strictement résidentiel et une maison à trois logements ne nuira pas au paysage.

Caouette accuse le gouvernement de gaspiller l'argent des contribuables pour encourager les séparatistes

OTTAWA (PC) — Le chef national du Crédit social, M. Réal Caouette, a accusé le gouvernement Trudeau de gaspiller l'argent des contribuables en finançant des projets dont les responsables sont des séparatistes qui travaillent à la destruction du Canada.

Prenant la parole, mardi, aux Communes, à l'occasion d'un débat sur les dépenses gouvernementales, M. Caouette a dit qu'il était insensé de consacrer quelque $40,000 pour un projet d'initiative locale à Mont-Laurier, placé sous la responsabilité d'un séparatiste notoire, M. Pierre Vallières, ex-membre du Front de libération du Québec FLQ.

M. Caouette a avoué que la même chose se produisait dans la région de l'Abitibi. Il a raconté que ces gens disent que si le gouvernement fédéral est assez "fou" pour leur offrir des fonds, ces derniers ne sont pas "assez fous" pour les refuser.

Le chef du Crédit social a soutenu que Pierre Vallières aurait dû aller travailler pour le chef du Parti québécois, M. René Lévesque, plutôt que pour un projet financé par le fédéral.

Pistes fondues

Le leader créditiste s'en est pris également au gouvernement Trudeau parce que souvent il a refusé certains projets approuvés antérieurement par les provinces. Certains de ces projets, selon lui avaient nécessité l'embauche d'architectes. Au lieu de cela le gouvernement a préféré approuver des projets de pistes de motoneige, sur des lacs.

"Qu'arrivera-t-il à ces pistes, lorsque les glaces seront fondues a-t-il demandé?

Certains projets constituent des pertes de temps et d'argent inutiles, car il faut que les chômeurs coupent des branches dans quatre pieds de neige. Ainsi il faudra recommencer au printemps après la fonte des neiges.

Pour pallier à ces pertes, M. Caouette a suggéré la création d'un ministère pour distribuer des aiguilles à tricoter et des pelotes de laine, pour que les chômeurs puissent au moins travailler "au chaud".

"Je suis prêt à faire une telle suggestion pour remplacer le système de fou qu'on a présentement" a-t-il dit.

Assurance-chômage

Selon M. Caouette, ce ministère est un "voleur" parce que récemment, il a refusé de payer des prestations d'assurance-chômage à des mineurs sans travail à Quémont et Noranda, sous prétexte qu'ils avaient un fonds de pension.

"S'ils recommencent à travailler, a-t-il soutenu ils devront payer de l'assurance-chômage dès la première journée".

"Pour faire du patronage, a-t-il poursuivi, le gouvernement, trouve toujours de l'argent, mais pour servir des chômeurs, il n'en a pas".

Quant à la dette du gouvernement et de l'intérêt de $106 par habitant que le gouvernement doit payer pour la financer, M. Caouette les a qualifié de "pire gaspillage de toute l'administration fédérale".

Baldwin

Avant M. Caouette, le leader conservateur aux Communes, M. Gérald Baldwin avait prétendu que le gouvernement Trudeau était à la merci de ses bureaucrates.

Actuellement, il croit que l'administration Trudeau est trop forte dans: l'"exécutif et pas assez dans le législatif".

Utilisant de nombreux qualificatifs, M Baldwin s'est attaché à démontrer ce qu'il a prétendu être "le gâchis des deniers publics par le gouvernement".

L'orateur, à plusieurs reprises, a fait appel aux députés d'arrière-banc du gouvernement libéral pour l'appuyer et a supplié M Trudeau d'alléger la férule qu'il fait peser sur les siens, afin de leur permettre d'agir librement

Quant aux journées consacrées à l'Opposition, il les a qualifiées de futiles, ce qui devait permettre au président du Conseil du Trésor M.C. M. Drury, d'affirmer qu'il ne dépend que de lui de les rendre intéressantes en cherchant à déterminer comment chacun des ministères dépensait ses fonds.

M. Baldwin avait demandé une vérification des fonds de chacun des ministères au moins une fois tous les quatre ans.

M. Jacques Dussault nommé administrateur général de la future commission scolaire

SAINT-JEAN (ML) — Les membres du conseil provisoire de la future commission scolaire de Saint-Jean présidé par M. René Picard, de Saint-Jean, viennent de nommer, à l'unanimité M. Jacques Dussault, directeur-général et administrateur de la future commission scolaire de Saint-Jean.

Avant cette nomination M. Dussault agissait comme secrétaire-trésorier et administrateur de la Commission scolaire de Saint-Jean.

Par suite de cette nomination, M. Jacques Dussault devient le grand responsable de tout le travail qui reste à effectuer pour compléter le regroupement des huit commissions scolaires locales.

Il aura principalement la tâche de voir à la préparation d'un plan d'intégration de tout le personnel actuellement à l'emploi de ces huit commissions scolaires. En plus, tous les services administratifs et pédagogiques relèveront de l'autorité de M. Dussault.

Les huit commissions scolaires locales, Saint-Luc, Saint-Jean, Lacadie, Saint-Jacques le Mineur, Lacolle, Saint-Valentin, Saint-Blaise et Saint-Paul Iles-aux-Noix, emploient quelque 325 personnes, dont 240 enseignants. A Saint-Jean la locale compte sur un total de 140 enseignants.

Il n'est toutefois pas assuré que les 325 personnes seront toutes réengagées, puisque l'on estime qu'il y aura un surplus de professeurs dès septembre 1972.

Vers le milieu de ce mois-ci le ministère de l'Education du Québec dirigé par M. François Cloutier convoquera tous les directeurs généraux des commissions scolaires nouvelles pour définir les responsabilités qu'ils devront assumer pour cette grande opération du regroupement scolaire au Québec.

Congrès de la Fédération des sociétés historiques

SAINT-JEAN — Les membres de la SHVR profiteront de leur prochaine réunion pour jeter les bases de l'organisation du congrès annuel de la Fédération des sociétés d'histoire de la province de Québec, qui aura lieu à Saint-Jean et Chambly, au début du mois de juin.

Les organisateurs disent que l'événement prendra fin par une dégustation de cidre du Québec.

Samedi, le 11 mars, à 2 h. 30 de l'après-midi à la salle de la cinémathèque de la bibliothèque municipale de Saint-Jean, aura lieu une assemblée commune de la section Saint-Jean et Iberville de la Société historique de la Vallée du Richelieu et du comité exécutif de la SHRV.

Le conférencier invité, ce soir-là, sera M. Léo-R. Leblanch, B.L.L., de Chambly, président de la SHVR. Le titre de la causerie sera «A la conquête de New York».

Michel Quoist à Saint-Hyacinthe

SAINT-HYACINTHE — M. l'abbé Michel Quoist, un prêtre français auteur de quelques ouvrages de spiritualité, dont "Réussir", "Prières", "Dieu est vivant", sera de passage à Saint-Hyacinthe, le 12 mars.

Il est invité par l'Office diocésain des religieux, pour donner une session aux religieux et religieuses du diocèse de Saint-Hyacinthe. La session aura lieu à l'Hôtel-Dieu de Saint-Hyacinthe (ancienne salle des bazars, entrée sur la rue Saint-Joseph.

La journée débutera à 9 h. pour se terminer à 4 h. et comprendra une célébration eucharistique.

Les religieux et religieuses intéressés à participer à cette journée peuvent s'adresser à Soeur Marie-Claire Côté, secrétaire de l'Office diocésain des religieux, 805, rue Raymond, Saint-Hyacinthe (Tél.: 774-6373).

Au fil du Richelieu

Le grand spectacle de «Jeunesse '72», de la troupe folklorique de Saint-Jean, aura lieu cette année les 24, 25 et 26 mars, en la salle de l'auditorium du Cegep de Saint-Jean-sur-Richeliu, 30, boulevard du Séminaire, à Saint-Jean. Les billets seront mis en vente très bientôt au Carrousel, 33, rue Saint-Jacques, à Saint-Jean.

Nous profitons de cette rubrique pour remercier chaleureusement le capitaine Georges Giguère, chef administrateur et responsable des relations de la base des Forces armées canadiennes, à Saint-Jean, pour sa gentillesse et sa compréhension envers les membres de la presse, écrite et parlée.

A l'occasion du dixième anniversaire de fondation de l'Association des Loisirs de la municipalité de Saint-Alexandre, il y aura une grande soirée canadienne, dimanche, le 12 mars, à 20 heures, en la salle de l'école Sacré-Coeur, à Saint-Alexandre. Cordiale bienvenue à tous.

PRIX COUPÉS CHEZ RICHELIEU — SÉLECT

Richelieu — VIANDES DE QUALITE — FRUITS ET LÉGUMES FRAIS — SÉLECT

LONGE DE PORC: BOUT DES CÔTES ENV. 3 LB lb 55¢ — BOUT DU FILET ENV. 3 LB LB 65¢ — COUPE DU CENTRE OU CÔTELETTES lb 89¢

PATATES: NOUVEAU-BRUNSWICK CANADA No 1 SAC 25 LB 68¢

BANANES: CABANA ou DOLE LB 12¢

SAUMON COHOE ROUGE CONGELÉ COMPLET 2-4 LB LB 99¢

SAUCISSES FUMÉES HYGRADE LB 59¢

CÉLERI DE FLORIDE GR. 24'S 39¢

ORANGES de FLORIDE SUCRÉES - JUTEUSES GR. 125 DOUZ 59¢

SAUCISSES AU PORC LA BELLE FERMIÈRE PAQUET 1 LB 69¢

BACON SWIFT SANS COUENNE PAQUET 1 LB 69¢

LAITUE ICEBERG CAL. CANADA NO 1 2 POUR 49¢

TOMATES MEXIQUE - CAN. NO 1 2 lb 49¢

TRANCHES DE FROMAGE KRAFT PAQUET 16 ON. 85¢

JUS DE TOMATES DEL MONTE 5 BOITES 19 ON. 79¢

BEURRE DE FABRIQUE CAN. 1ère QUALITÉ LB 65¢

BISCUITS AU CHOCOLAT R.S. BTE 14 ON. 39¢ (24 BISCUITS)

CIGARETTES AU CARTON TOUTES LES MARQUES FORMAT RÉG. 454 FORMAT KING 464

THÉ en SACHETS TENDER LEAF BTE 60'S 72¢

PAIN TRANCHÉ VILLE-MARIE PAIN 24 ON. 18¢

CAFÉ MOULU CHASE & SANBORN SAC 1 LB 89¢

PRIX EN VIGUEUR DU 8 AU 11 MARS 1972 — QUANTITÉ LIMITÉE

MARCHÉ AUGER 142, boul. Boivin (coin Court) Tél. 372-3984

SUPER-MARCHÉ CABANA 561, rue Cabana (coin Foch) Tél. 378-3037

SUPER-MARCHÉ LAVAL 147, rue Laval (coin St-Jacques) Tél. 378-6252

SUPER-MARCHÉ FÉLIX 425, rue Cabana (coin St-Viateur)

BIÈRE ET CIDRE DU QUÉBEC

Woolco

8 AU 11 MARS

SPÉCIAL VEDETTE WOOLCO

À BAS PRIX



BOTTES HAUTES EN CAOUTCHOUC pour dames et demoiselles

Au printemps, ne vous mouillez pas les pieds! Portez ces bottes imperméables à semelle moulée. Noir ou blanc. Pointures 5 à 10.

288 LA PAIRE

Pointures pour demoiselles 11 à 3

244 LA PAIRE

N'ATTENDEZ PAS AU PRINTEMPS UTILISEZ DÈS MAINTENANT VOTRE CARTE DE CRÉDIT WOOLCO

Solde de bottes en vinyle

POUR DAMES ET DEMOISELLES

Bottes imperméables doublées de molleton à prix réduit.

Tout doit être liquidé! Aubaines spectaculaires sur plusieurs modèles et balances de lignes.

Pointures assorties dans les tons de noir ou brun.

$5 ET $7 LA PAIRE

ACHETEZ EN TOUTE AISE, DITES: "PORTEZ À MON COMPTE"

Magasins a rayons Woolco

L'endroit où l'on trouve de tout Et on épargne beaucoup chez nous

PLAZA GRANBY 370 RUE ST-JACQUES, GRANBY

OUVERT LUNDI, MARDI, MARCREDI 9 h. A.M. à 6 h. P.M. JEUDI, Vendredi 9 h. A.M. à 9 h. P.M. SAMEDI 9 h. A.M. à 6 h. P.M.